



AFRICA⁵⁰

INVESTING IN INFRASTRUCTURE FOR AFRICA'S GROWTH

RAPPORT ANNUEL

2023

Amplifier et Accélérer
les Infrastructures



Mingue Suzanne Flore, Technicienne à la Centrale Hydroélectrique à la centrale hydroélectrique de Nachtigal, Région centrale, Cameroun

Présentation du rapport

Chers Actionnaires et Partenaires,
 Bienvenue dans l'édition 2023 de notre rapport annuel. Ce rapport présente les progrès et les réalisations d'Africa50 qui contribuent à la croissance de l'Afrique à travers le développement de projets et l'investissement dans les infrastructures.

Ce rapport a pour thème principal 'Amplifier et Accélérer les Infrastructures' soulignant une nécessité accrue d'innovation et de développement à grande échelle des infrastructures sur le continent africain au moyen de véhicules dédiés.

Le rapport comprend également deux dossiers abordant le rôle que joue Africa50 dans le secteur des infrastructures en Afrique :

- Le rôle d'Africa50 dans la redéfinition du financement des infrastructures en Afrique
- Faciliter l'intégration commerciale régionale grâce à des infrastructures transfrontalières durables - Initiatives de postes de contrôle juxtaposés (PCJ)

Ce rapport s'adresse principalement à nos Actionnaires et aux autres partenaires, afin qu'ils aient une idée claire des résultats obtenus par Africa50 à ce jour et de ses projets futurs dans le cadre du mandat stratégique qui nous a été confié par nos Actionnaires.

Notre intention dans ce rapport est de décrire nos activités et nos performances financières et non financières au cours de l'année, ainsi que de fournir des informations à caractère prévisionnel. Des informations complémentaires sont également disponibles dans d'autres publications telles que le Rapport de Développement Durable 2023 d'Africa50 et sur notre site web. Nous espérons que vous trouverez ce rapport instructif.

Africa50 - Développement de projets (PD) et Africa50 - Financement de projets (PF) sont deux entités légales distinctes mais complémentaires, ayant des bilans financiers séparés et indépendants. Ce document met en évidence les principales réalisations, les progrès effectués dans les activités d'investissement et les états financiers audités au 31 décembre 2023, sauf indication contraire. Le nom "Africa50" sera utilisé pour désigner les deux entités collectivement.

Table des matières

PARTIE 1 : À PROPOS D'AFRICA50 4

Actionnaires d'Africa50	6
Vision d'Africa50	7
Secteurs prioritaires	8
Piliers stratégiques	9
Véhicules permanents, véhicules sponsorisés	10
Partenariats récents	11
La proposition de valeur d'Africa50	12
Africa50 en chiffres	13
Faits marquants de l'année 2023	14

PARTIE 2 : MESSAGES DE NOS DIRIGEANTS 16

Avant-propos du Président	18
Message du Directeur général	22

PARTIE 3 : LES VÉHICULES D'AFRICA50 26

Africa50 - Développement de projets	28
Africa50 - Financement de projets	32
Fonds d'accélération pour les infrastructures Africa50	36

PARTIE 4 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 38

Notre portefeuille d'investissement	40
Projets de portefeuille sélectionnés	42

PARTIE 5 : UNE ENTREPRISE RESPONSABLE 64

Théorie du changement	66
L'impact en un coup d'œil	67
Gestion du risque d'entreprise	68
Notre personnel	70
Gouvernance et leadership	72

PARTIE 6 : ÉTATS FINANCIERS 76

Africa50 - Financement de projets	79
Africa50 - Développement de projets	121

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 150

Glossaire	152
-----------	-----

Partie 1 : À propos d'AFRICA50

Le Technicien Peter Ngaruiya pose pour une photo aérienne d'un pylône Internet à Mombasa, au Kenya. POA! Internet est un fournisseur d'accès à Internet qui offre un accès fiable aux communautés mal desservies du Kenya à des prix très bas. Il compte actuellement plus de 12 000 clients Internet à domicile, ainsi que des dizaines de milliers de clients Wi-Fi de rue dans le pays.

Les Actionnaires d'AFRICA50

32

Pays Africains,¹

la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et la Banque Al-Maghrib

1,1 milliard USD²

de capital engagé par nos Actionnaires

20 pays Africains Actionnaires fondateurs ont adhéré à la création de la société

12 Pays Africains supplémentaires ont rejoint Africa50 depuis le début des opérations

1 Pays suit actuellement le processus d'adhésion à Africa50

Augmentation de 48 % du nombre d'Actionnaires, qui est passé de 23 à 34 depuis la création de l'organisation, avec pour objectif d'attirer un plus grand nombre d'Actionnaires de catégorie B



TCHAD¹

1 Le Tchad a signé l'accord de souscription d'actionnaire et suit la procédure d'adhésion.
 2 Engagements de l'IAF à la première clôture inclus
 3 Postérieur à la période couverte par le rapport

La vision d'AFRICA50

En 2030, Africa50 est un **Gestionnaire d'Actifs d'infrastructure Panafricain de Premier Plan** dont l'actionnariat comprend tous les pays africains. Son intervention permet d'accélérer l'exécution de projets privés et de partenariats public-privé essentiels, tout en mobilisant d'importants capitaux à l'échelle mondiale. Son impact sur le développement du continent améliore la vie de millions d'Africains

Africa50 est le partenaire **de choix** des gouvernements et des investisseurs privés, et attire des professionnels talentueux et dévoués qui mettent leur passion au service du développement du continent

Secteurs prioritaires

Africa50, avec ses partenaires, est un catalyseur essentiel pour libérer les opportunités d'investissement dans les infrastructures africaines

bénéficiant d'un accès aux flux de transactions de ses pays Actionnaires et d'une expertise interne pour développer des projets jusqu'à ce qu'ils soient bancables, en sa qualité de partenaire de confiance pour les gouvernements africains et les promoteurs de projets avec l'objectif de développer les opportunités dans le domaine des infrastructures sur le continent. À l'écoute de nos Actionnaires, nous avons continué à élargir nos secteurs prioritaires et nous recherchons activement des opportunités en forgeant de nouveaux partenariats



ÉNERGIE



TRANSPORT & LOGISTIQUE



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



GAZ MIDSTREAM

Secteurs prioritaires avant la stratégie révisée approuvée en 2021



SOINS DE SANTÉ



ÉDUCATION



FINTECH

Secteurs prioritaires supplémentaires après la stratégie révisée approuvée en 2021

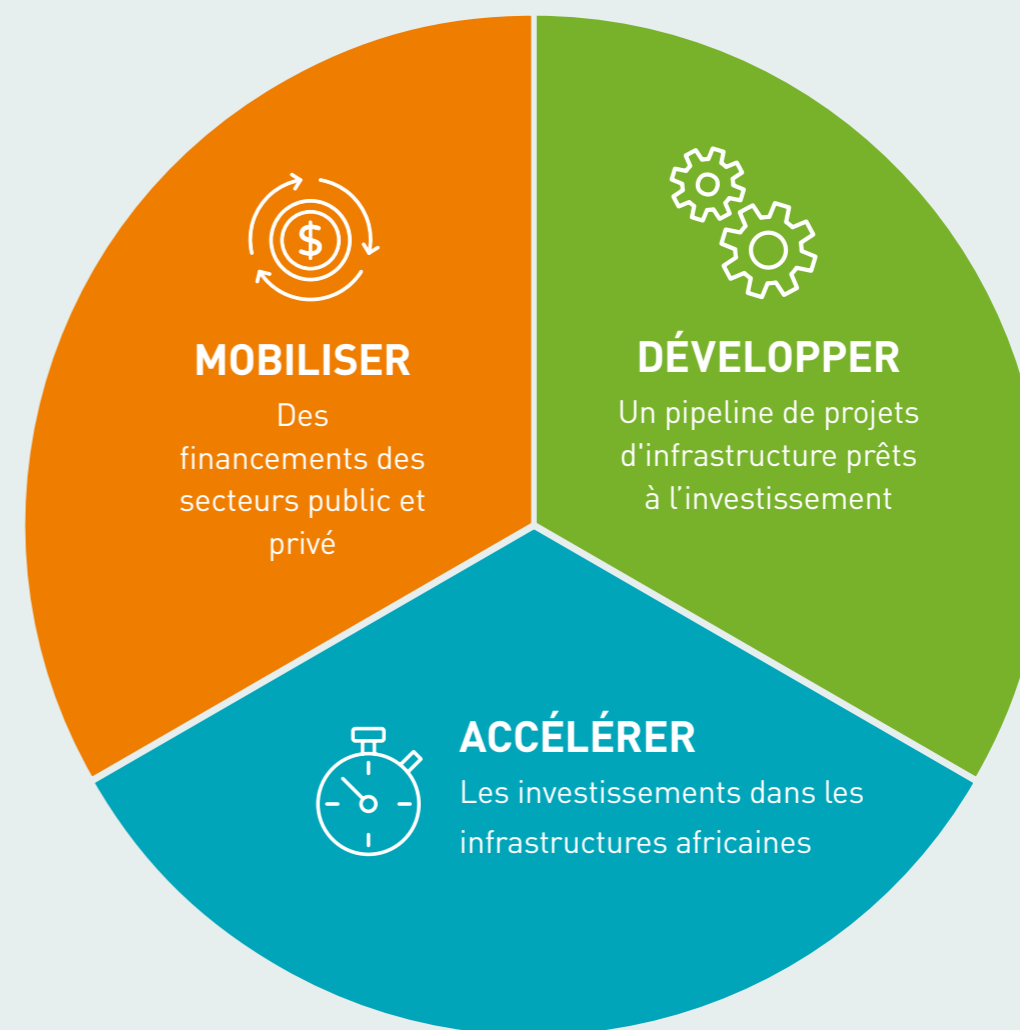


EAU ET ASSAINISSEMENT

Autres secteurs d'intervention du Fonds d'accélération pour les infrastructures d'AFRICA50 (IAF)

Piliers stratégiques

Nous créons de la valeur pour nos partenaires tout au long du cycle de vie des projets, à travers (i) des investissements pour le développement de projets en phase initiale, (ii) la mobilisation de financements privés et publics et (iii) des investissements à un stade avancé.



Véhicules permanents, véhicules sponsorisés



Véhicules permanents Catalyser les fonds publics et accroître notre portée panafricaine	<p>Développe un pipeline de projets prêts à l'investissement</p> <p>Joue un rôle actif en tant que partenaire minoritaire aux côtés de développeurs et de partenaires techniques solides afin d'accroître la probabilité d'une exécution efficace des projets</p>	Un portefeuille de 25 projets dans 28 pays, représentant une valeur totale d'environ 8 milliards USD	Fonds propres engagés 898 millions USD
	<p>Investit aux côtés de partenaires stratégiques pour accélérer l'investissement privé dans les infrastructures africaines</p> <p>Recherche des rendements attractifs ajustés au risque tout en favorisant l'impact sur le développement</p>		
Fonds Mobiliser des capitaux et diversifier les sources de financement	<p>Durée de vie du fonds : 12 ans</p> <p>Investit dans des infrastructures qui ont un impact transformateur, crée des emplois et accélère la révolution industrielle verte en Afrique</p> <p>17 investisseurs institutionnels (16 africains) lors de la première clôture, réunissant un montant total de 222,5 millions d'USD, témoignant de la volonté des acteurs locaux d'investir à grande échelle</p>		Taille cible du fonds 500 millions USD

Partenariats récents

En collaborant et en établissant des partenariats, nous renforçons et accélérons l'exécution de notre mandat et nous tirons parti des compétences et de l'expertise de nos partenaires.

	Initiative pour l'investissement vert en Afrique	Réunit 4,5 milliards USD de capitaux privés, publics et de développement provenant d'institutions de premier plan des Émirats arabes unis, notamment le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, AMEA Power, Etihad Credit Insurance, Masdar, avec Africa50 comme partenaire stratégique
	Forum des investisseurs souverains africains	Partenariat avec le Forum des investisseurs souverains africains (ASIF) et la BAD afin de mobiliser conjointement des capitaux pour des projets d'infrastructure
	Alliance solaire internationale (ASI)	Grâce à ce partenariat, l'ASI et Africa50 tireront parti de leurs réseaux respectifs pour mobiliser des fonds et faire connaître les projets solaires africains sur les marchés européens et indien
	BESS (solution de stockage d'énergie par batterie)	Consortium en partenariat avec le GEAPP et la Fondation Rockefeller pour faire progresser l'utilisation du stockage par batterie
	Bayobab	Partenariat avec Bayobab (anciennement MTN GlobalConnect) visant à combler le déficit de connectivité en Afrique en améliorant l'accès au haut débit dans les pays enclavés
	PowerGrid of India	Partenariat stratégique avec PowerGrid of India pour transformer le paysage du financement des lignes de transport d'électricité sur le continent
	Agence internationale de l'énergie (AIE)⁴	Un partenariat lancé lors du Consortium africain pour la cuisson propre pendant le sommet de Paris ; Africa50 et l'AIE se sont engagés à appuyer les initiatives de cuisson propre en Afrique
	Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)⁵	Africa50 a rejoint l'Energy Transition Accelerator Financing (ETAF) de l'IRENA et s'est engagé à investir 100 millions USD dans les énergies renouvelables en Afrique. Cet investissement servira à financer et à cofinancer des projets de transition énergétique et des infrastructures utilisant les énergies renouvelables dans toute l'Afrique
	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Ce partenariat vise à catalyser des projets 'infrastructure transformateurs en Afrique de l'Ouest et à accélérer l'intégration régionale grâce à des investissements stratégiques dans des secteurs essentiels tels que les transports, l'énergie et les TIC

4, 5 Postérieur à la période couverte par le rapport

La proposition de valeur d'AFRICA50

Nous apportons une valeur ajoutée significative, au moyen de plans sur mesure, à nos divers partenaires, notamment nos Actionnaires, les développeurs d'infrastructures, les promoteurs de projets, les entreprises et le secteur privé en général, ainsi qu'aux bénéficiaires, grâce aux principaux atouts concurrentiels suivants.



Un accès prioritaire au flux de transactions généré par les activités de développement de projets, et à travers un dialogue permanent avec les pays africains Actionnaires



Des relations étroites avec les pays Africains Actionnaires et la BAD, essentielles au développement et au financement des infrastructures en Afrique




Un accès à des financements concurrentiels, notamment des emprunts à long terme octroyés par la BAD, des IFD et des banques commerciales



Une gouvernance solide et une prise de décision efficace, associées à une rapidité d'exécution



Une équipe d'investissement expérimentée avec des compétences transactionnelles démontrées en Afrique et à l'international



Une atténuation des risques spécifiques aux pays à travers l'implication du secteur public à haut niveau

Africa50 en chiffres



35 Actionnaires
32 pays africains⁶ + Banque africaine de développement + deux banques centrales africaines



25 projets :
• 11 opérationnels
• 1 en construction
• 10 en développement
• 3 cessions⁷



Revenu Net d'Africa50-FP
22 millions USD
en 2023 ; en hausse de 46 % par rapport à l'année précédente ; CAGR sur 5 ans de 136 %



222,5 millions USD levés par le Fonds d'Accélération pour les Infrastructures d'Africa50 auprès de 16 investisseurs africains et de la SFI



Plus de **4,4 milliards USD** de capitaux catalysés auprès d'investisseurs privés et d'IFD



9 objectifs de développement durable couverts par le portefeuille d'investissement



5 081 emplois créés au total, dont 26% de femmes



1 811 MW de puissance totale installée dans nos centrales électriques



Plus de **380 millions USD** déployés en fonds propres et quasi-fonds propres par Africa50-FP depuis sa création



Valeur totale des projets du portefeuille : environ **8 milliards USD**



1,1 milliard USD⁸ de capital engagé

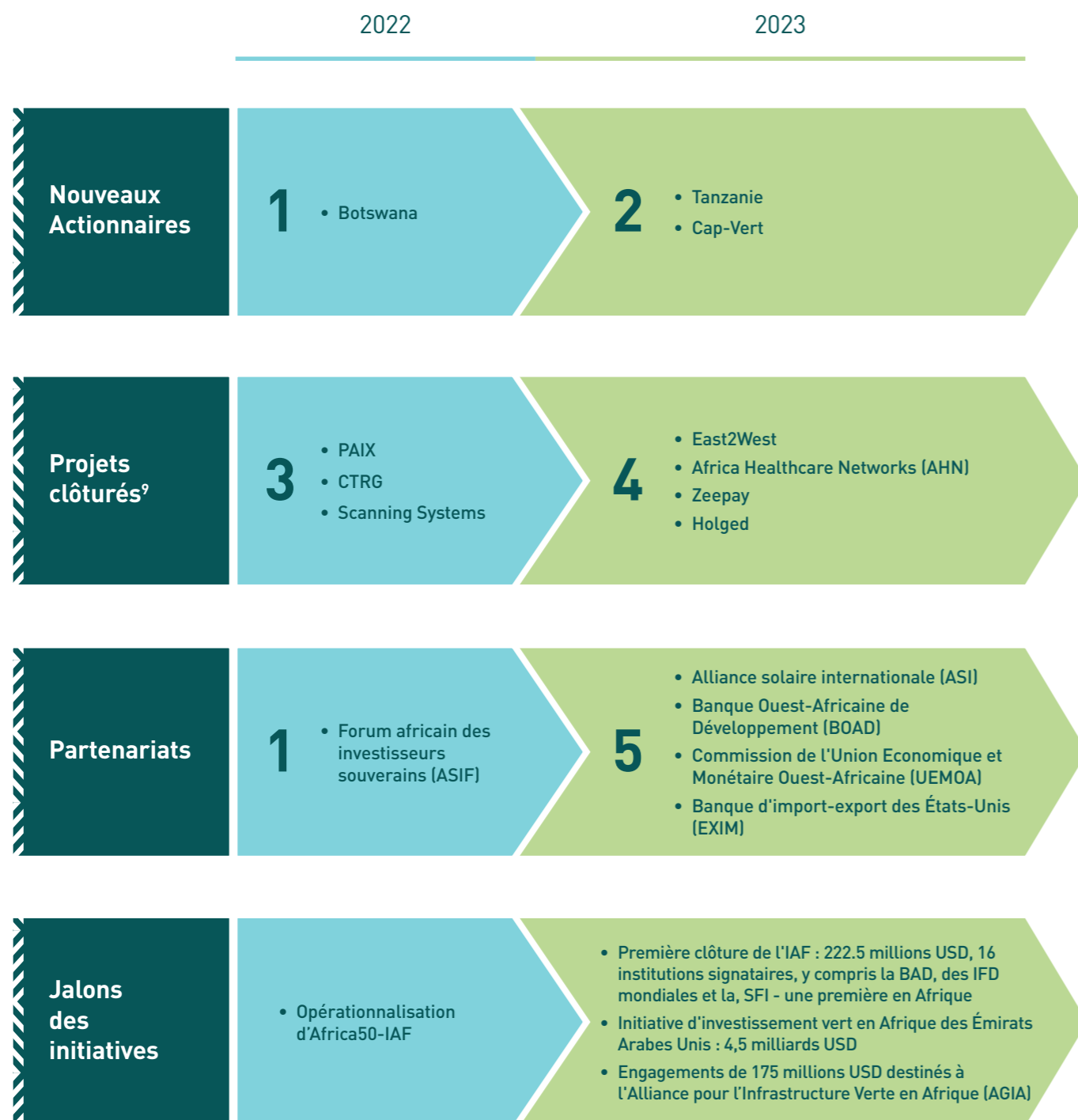
⁶ Le Tchad a signé l'accord de souscription d'actionnariat, une étape de la procédure de satisfaction des exigences des Actionnaires. Une fois son adhésion finalisée, Africa50 comptera 33 pays africains parmi ses Actionnaires.

⁷ Une cession en 2024

⁸ Engagements de l'IAF à la première clôture compris

Faits marquants depuis 2022

Nous avons franchi des étapes sans précédent depuis 2022



⁹ Voir Partie 4 pour plus d'informations sur ces projets

Faits marquants depuis 2022



¹⁰ Engagements de la première clôture de l'IAF compris

Partie 2 : Messages de nos dirigeants



(De gauche à droite) Demba Diallo, Directeur du Développement de projets, Dr. Akinwumi Adesina, Président du Groupe de la Banque africaine de développement, S.E. Adama Barrow, Président de la Gambie et l'Honorable Seedy K.M Keita, Ministre des Finances et des Affaires économiques de Gambie, se réunissent pour signer la convention d'Actionnaires qui permet à la Transgambia Bridge Company d'exploiter et d'entretenir le pont de la Sénégambie dans le cadre du Programme d'Africa50 dédié au recyclage d'actifs à Mansakonko, en Gambie.

Avant-propos du Président

Faire preuve de résilience et d'innovation

Dr. Akinwumi A. Adesina
Président du Conseil
d'administration d'Africa50
et Président de la Banque
Africaine de Développement



Alors que nous présentons l'édition 2023 de notre rapport annuel, l'Afrique continue de faire preuve d'une résilience remarquable malgré les difficultés rencontrées dans un environnement économique mondial de plus en plus instable.

La croissance du PIB réel de l'Afrique est passée de 3,1 % en 2022 à 3,7 % en 2023 et devrait atteindre 4,3 % en 2025¹¹. C'est la deuxième région du monde où la croissance est la plus rapide, juste derrière l'Asie. L'Afrique compte 10 des 20 pays à la plus forte croissance au niveau mondial.

Des pools de financement plus importants et des interventions politiques sont nécessaires pour renforcer cette croissance et combler le déficit d'infrastructures du continent. Le déficit annuel en matière d'infrastructures et de financements associés s'élève aujourd'hui à 402 milliards USD par an, selon les Perspectives économiques en Afrique 2024¹² récemment publiées par la BAD. Le continent a également besoin de 277 milliards USD par an pour relever les défis climatiques urgents. Des interventions réussies nécessiteront des réformes innovantes de l'architecture financière mondiale actuelle.

Je suis exceptionnellement satisfait du rôle qu'Africa50 a joué pour résorber ce déficit. Des investissements et

des initiatives phares entrepris en 2023, tels que le Fonds d'accélération pour les infrastructures d'Africa50 (Africa50-IAF), un fonds de 500 millions USD. Il a réalisé sa première clôture en 2023, réunissant 222,5 millions USD grâce à l'important soutien de 16 investisseurs institutionnels africains.

L'opportunité de croissance en Afrique

Il faut en faire plus. L'Afrique ne peut plus être négligée. Avec une population qui devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, un habitant de la planète sur quatre sera Africain. L'essor de la classe moyenne sur le continent et l'augmentation des dépenses des consommateurs et des entreprises qui devraient s'élever à 7 000 milliards USD d'ici à 2030¹³ font de l'Afrique un formidable marché pour l'avenir. En outre, 65 % des terres arables non cultivées de la planète se trouvant en Afrique, notre agriculture déterminera l'avenir de la production alimentaire pour nourrir l'Afrique et le reste du monde.

L'avenir de la transition énergétique dépend également de l'Afrique. Le continent possède le plus grand potentiel solaire au monde. Cela est crucial pour le développement de l'énergie verte et servira de base à la création de nouvelles industries et à l'évolution des économies vers le Net-Zéro.

En dépit de son immense potentiel, l'Afrique n'a reçu que 2 % des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables¹⁴. Doté des plus grands gisements de minéraux et de métaux essentiels à la fabrication de panneaux solaires, de systèmes de stockage d'électricité par batterie et de véhicules électriques, représentant un marché estimé à 57 000 milliards USD d'ici 2050 (14)⁴, notre continent doit veiller à la valorisation de ces minéraux et métaux et à leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Le rôle essentiel des investissements dans les infrastructures

Le développement des infrastructures est indispensable à la poursuite de la croissance économique de l'Afrique. L'accès à l'énergie reste un défi de taille, avec plus de 600 millions de personnes, soit 43 % de la population africaine, qui ne disposent pas d'une électricité fiable.

Pour assurer l'accès universel, il faut raccorder 90 millions de personnes par an. Des investissements massifs sont donc nécessaires pour accroître la capacité de production et améliorer les réseaux de transport et de distribution afin de garantir un accès généralisé à une électricité fiable.

Le secteur des transports et de la logistique en Afrique est également confronté à des défis urgents. Des

investissements importants ont été réalisés dans des infrastructures portuaires, mais d'autres sous-secteurs, tels que les routes et les chemins de fer, restent sous-financés et fragmentés. L'insuffisance des réseaux routiers et ferroviaires entraîne des coûts logistiques élevés, entravant l'industrialisation et l'intégration recherchée au sein de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

En outre, les investissements dans les réseaux à haut débit, des centres de données verts et les services numériques sont essentiels pour que l'Afrique puisse être compétitive dans l'économie numérique mondiale. L'expansion de l'infrastructure numérique soutiendra la croissance économique et l'emploi des jeunes, en donnant à nos populations l'accès aux outils et aux services numériques.

Ces besoins et les interventions nécessaires requièrent la mobilisation de capitaux beaucoup plus importants.

Des financements et des partenariats innovants pour combler le déficit

Africa50 est au premier plan pour relever ces défis grâce à des mécanismes de financement et des partenariats stratégiques innovants. En seulement sept ans d'activité, Africa50 a réussi à lever plus de 1,1

¹¹ Le Groupe de la Banque africaine de développement ; Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2024.

¹² Le Groupe de la Banque africaine de développement ; Perspectives économiques en Afrique 2024 - Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale

¹³ Forum économique mondial ; en collaboration avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (2024). An Action Plan to Accelerate Global Business and Investment in Africa

¹⁴ Forum économique mondial ; en collaboration avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (2024). An Action Plan to Accelerate Global Business and Investment in Africa

milliard USD d'engagements de capitaux et à catalyser plus de 4,4 milliards USD de financements externes - en investissant dans 25 projets à travers 28 pays du continent, représentant une valeur totale de plus de 8 milliards USD. Ces projets couvrent divers secteurs, notamment l'énergie, les transports, l'infrastructure numérique, l'éducation et les soins de santé.

Le succès d'Africa50 dans la mobilisation de capitaux et la réalisation rapide et à grande échelle de projets d'infrastructures démontre l'efficacité de ses innovations financières.

En s'appuyant sur des partenariats public-privé et en puisant dans de nouveaux pools de capitaux privés régionaux et mondiaux, Africa50 joue un rôle important pour réduire le déficit d'infrastructures de l'Afrique et stimuler la croissance économique du continent. L'accent mis sur les infrastructures vertes et résilientes au changement climatique garantit que ces investissements sont durables et alignés sur les objectifs de développement à long terme du continent.

Dans le cadre de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA), Africa50 collabore avec la Banque africaine de développement et d'autres partenaires pour accroître et accélérer le développement et le financement de projets d'infrastructure verte sur le continent. AGIA devrait mobiliser 500 millions USD pour la préparation et le développement de projets par le biais d'un véhicule de financement mixte, ce qui permettra de lever jusqu'à 10 milliards USD auprès du secteur privé pour la réalisation d'infrastructures résilientes au changement climatique. Lors de la COP28, j'ai eu l'honneur de présider à l'annonce de 175 millions USD d'engagements en faveur d'AGIA de la part d'un groupe diversifié de partenaires, notamment des pays du G7 tels que la France, l'Allemagne et le Japon, ainsi que des institutions africaines et mondiales de financement du développement. Il est extrêmement encourageant de constater que cette plateforme suscite un tel enthousiasme et j'espère que sa mise en œuvre sera couronnée de succès.

De même, le Programme d'Africa50 dédié au recyclage d'actifs, une autre première, représente une avancée importante dans la recherche de nouvelles solutions de financement des infrastructures pour surmonter les obstacles liés à l'augmentation des niveaux d'endettement et du coût du capital auxquels sont confrontés bon nombre de nos pays. En tirant parti d'infrastructures publiques au moyen de concessions à long terme, nous pouvons débloquer de nouveaux investissements du secteur privé sans alourdir le fardeau de la dette des États. Cette stratégie maximise la valeur des infrastructures publiques,

les fonds obtenus étant réinvestis dans de nouveaux projets d'infrastructure. Elle attire une participation notable du secteur privé, ce qui en fait un modèle durable et transposable pour le développement des infrastructures dans toute l'Afrique. La Gambie est le premier pays à avoir participé au Programme de recyclage d'actifs d'Africa50. J'ai eu le plaisir d'assister à la signature de la convention d'Actionnaires du pont de la Sénégambie, avec le Président Barrow, en octobre 2023. Plusieurs pays Actionnaires sont en pourparlers avancés avec Africa50 pour participer au programme. Il s'agit d'une étape importante pour permettre à nos pays de stimuler le développement et d'avoir un impact avec des ressources limitées.

Africa50 est également à l'origine des premiers partenariats public-privé portant sur des lignes de transport d'électricité en Afrique. C'est ce type d'innovation financière qui est nécessaire pour nous aider à résorber le déficit d'infrastructures et à atteindre les Objectifs de développement durable.

En outre, Africa50 continue de forger de nouveaux partenariats stratégiques importants pour élargir son impact. La désignation d'Africa50 comme partenaire stratégique de l'Initiative pour l'investissement vert en Afrique des Émirats Arabes Unis, d'un montant de 4,5 milliards USD, témoigne de l'impact de l'organisation et de son rôle de leader dans le secteur d'infrastructures sur le continent. Cette initiative, axée sur des projets d'infrastructures vertes et transformatrices, est une illustration supplémentaire des vastes opportunités d'investissement sur notre continent.

Les collaborations d'Africa50 avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'Alliance solaire internationale (ASI) et le consortium Battery Energy Storage Solution (BESS), en partenariat avec la Fondation Rockefeller, permettent l'expansion des solutions solaires et d'énergie distribuée en Afrique. Il s'agit là d'initiatives majeures qui améliorent l'accès à une énergie propre fiable et abordable pour des millions de personnes sur le continent.

Alors qu'Africa50 évolue pour devenir un Gestionnaire d'Actifs Panafricain dans les infrastructures, Africa50-IAF, en tant que véhicule tiers, jouera un rôle crucial. Je suis très satisfait de l'intérêt que les investisseurs africains ont manifesté envers ce nouveau véhicule et je suis également fier du rôle que la Banque africaine de développement a joué pour mobiliser la participation à ce nouveau fonds d'un large éventail d'investisseurs sur le continent. La base d'investisseurs institutionnels africains d'Africa50-IAF est une première sur le marché et illustre le rôle que peuvent jouer les capitaux nationaux dans les investissements



africains. Il est important que nous tirions parti des 2 300 milliards USD d'actifs gérés par les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les gestionnaires d'actifs africains.

Pour ce qui est de l'avenir, Africa50 continue d'étendre son impact et de développer de nouvelles relations régionales. Je suis très heureux d'accueillir de nouveaux pays Actionnaires, tels que le Cap-Vert et le Mozambique. Leur adhésion à Africa50 vont renforcer l'influence croissante de notre institution et sa capacité à mener à bien sa mission.

Face aux défis et aux opportunités qui se présentent à nous, Africa50 est bien positionnée pour réaliser encore plus de projets bancables ayant un impact encore plus important sur le développement et apportant aux Actionnaires de solides rendements ajustés au risque.

Nous avons beaucoup accompli au cours de l'année écoulée. Je suis fermement convaincu que notre institution est bien placée pour remporter d'autres succès dans les années à venir. L'appui indéfectible de nos Actionnaires,

du Conseil d'administration, du Directeur général, de la direction générale et de nos collaborateurs été déterminant dans notre succès.

Je remercie sincèrement tous nos partenaires pour leur engagement en faveur de la mission d'Africa50 et de la vision d'une Afrique plus résiliente sur le plan économique et prospère.

Ensemble, nous pouvons réussir.

Dr. Akinwumi A. Adesina
Président du Conseil d'administration d'Africa50
Président de la Banque Africaine de Développement

Message du Directeur général

Evoluer pour devenir le principal gestionnaire d'actifs d'infrastructure en Afrique

Alain Ebobissé
Directeur Général d'Africa50



2023 a été une année de progrès remarquables et de réalisation d'initiatives stratégiques clés pour notre organisation. En dépit des défis géopolitiques mondiaux, les problèmes fiscaux, l'inflation et la volatilité des devises qui ont affecté la plupart des économies africaines, nous sommes parvenus à mobiliser des capitaux importants et à innover pour développer et investir dans l'infrastructure.

Alors que le monde se remet progressivement de ces défis, nous sommes encore plus déterminés à accélérer la mobilisation de capitaux provenant de sources nationales, à tirer parti de la force des partenariats et à élargir nos ambitions afin de combler le déficit d'infrastructures qui continue de s'accroître. Notre mandat est de développer des projets, d'accélérer les investissements et de mobiliser des capitaux institutionnels africains et mondiaux dans les infrastructures africaines. En 2023, nous avons connu des succès dans l'accomplissement de notre mission, notamment une mobilisation de fonds record, une forte croissance du pipeline de projets et de solides rendements financiers pour nos partenaires. Nos collaborateurs sont la force motrice de notre réussite : d'une modeste équipe de sept personnes en 2017, nous sommes passés à une équipe diversifiée et talentueuse de plus de 70 personnes qui partagent un engagement et une passion sans faille pour la réalisation de notre mission et de notre vision.

Résultats financiers

En 2023, comme le montrent les résultats détaillés ci-après, Africa50 a réalisé d'importants succès financiers. Africa50

- Financement de projets a clôturé l'année avec un résultat net de 22 millions USD, soit une augmentation de 46 % par rapport aux 15 millions USD enregistrés en décembre 2022. Cette croissance impressionnante est portée par une solide performance du portefeuille, bien que le contexte macroéconomique soit difficile, avec un TRI brut du portefeuille s'élevant à 10,9 %. Je suis très fier de constater qu'Africa50 - Financement de projets a annoncé pour la première fois un dividende. En dépit de la hausse de l'inflation, la volatilité des devises étrangères sur plusieurs de nos marchés et l'augmentation des coûts du capital, Africa50 - Financement de projets et Africa50 - Développement de projets ont atteint la clôture financière de nombreux projets, entraînant une augmentation de 72 millions USD par rapport à l'année dernière dans nos engagements d'investissement, grâce à de nouveaux investissements et à des renouvellements d'investissement. Les nouveaux investissements de notre portefeuille comprennent Holged Education Group, un acteur majeur de l'enseignement qui compte 18 écoles au Maroc et en Tunisie, Scanning Systems, une société spécialisée dans les postes de contrôle juxtaposés qui améliorent le flux des échanges et des services entre les pays, East2West, notre investissement commun avec Bayobab - une filiale de MTN qui vise à étendre la numérisation du continent par la mise en place de câbles de fibre optique à travers le continent -, Zeepay, notre premier investissement dans la fintech qui s'attache à améliorer l'inclusion financière en rendant les services financiers plus accessibles aux populations d'Afrique et d'ailleurs, et Africa Healthcare Network, l'une des sociétés de soins de santé à la croissance la

plus rapide en Afrique, spécialisée dans les services de dialyse en Afrique subsaharienne.

Nos projets : les faits marquants

L'accent que nous mettons sur l'innovation a été déterminant pour faire progresser les investissements, de façon rapide et à grande échelle, dans le domaine des infrastructures sur le continent. En 2023, le premier partenariat public-privé portant sur des lignes de transport d'électricité en Afrique avec le Kenya a dépassé la phase de développement et est entré dans la phase de négociations commerciales. En partenariat avec Power Grid Corporation of India Limited (POWERGRID), nous développons, finançons, construisons et exploitons deux lignes de transport d'électricité qui non seulement amélioreront la fiabilité du système électrique et l'accès à l'électricité dans l'ouest du Kenya, mais aussi favoriseront la participation du secteur privé aux projets de transport d'électricité. Pendant les phases de construction et d'exploitation, ce projet créera des milliers d'emplois et facilitera le transfert de compétences techniques à la population locale ainsi qu'à KETRACO, la société nationale de distribution d'électricité du Kenya. Nous pensons que ce projet démontrera que les lignes de transport d'électricité peuvent attirer des investissements du secteur privé et générer des retours sur investissement intéressants.

Dans le secteur de l'économie numérique et de la logistique, nous avons investi pour améliorer la connectivité et l'efficacité. Nos investissements dans les TIC, notamment le projet de fibre optique East2West visant à élargir l'accès au haut débit, stimulent la transformation numérique à travers le

continent. En partenariat avec Bayobab, anciennement MTN GlobalConnect, Africa50 investira dans le développement du projet East2West, un réseau de câbles terrestres à fibre optique reliant les côtes est et ouest de l'Afrique. Cet investissement de 320 millions USD améliorera l'accès au haut débit et le trafic de données, résorbant ainsi le déficit de connectivité de l'Afrique - au moins un demi-million de kilomètres supplémentaires de câbles en fibres optiques sont nécessaires pour relier le continent - et stimulant le développement économique régional. En étendant le réseau de câbles en fibres optiques à travers le continent, ce projet améliorera la connectivité pour environ 60 % d'Africains qui n'ont pas accès à l'internet à haut débit.

Nous faisons également progresser l'intégration régionale par le biais de nos investissements dans des postes de contrôle juxtaposés (PCJ). Ces investissements, réalisés en collaboration avec Scanning Systems, ont considérablement amélioré l'efficacité du passage aux frontières et le temps de transit en Afrique de l'Ouest, facilitant ainsi les échanges commerciaux et la connectivité régionale. Au PCJ de Cinkansé, entre le Burkina Faso et le Togo, les délais de passage sont passés de deux jours à un peu moins de quatre heures. Les efforts que nous déployons pour la construction de PCJ au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo sont essentiels pour atteindre l'objectif de la ZLECAf, qui est d'assurer la libre circulation des biens et des services sur le continent et de créer un marché unique d'1,3 milliard de personnes reliant les pays africains. Cette volonté de soutenir la ZLECAf se manifeste également par le protocole d'accord signé le 10 octobre 2023 en marge des

assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Marrakech, au Maroc, en vue de promouvoir le développement régional et le financement de projets bancables dans la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

En outre, la mise en concession du pont de la Sénégambie, un projet issu de notre initiative de recyclage d'actifs, revêt une grande importance pour la route transgambienne, le pont créant un corridor de transport vital dans la région de l'Afrique de l'Ouest, reliant Dakar, au Sénégal, à Banjul, en Gambie. Il sert également de lien crucial entre les sections nord et sud du corridor Le Caire-Dakar-Lagos, facilitant la circulation fluide des biens et des personnes, et promouvant le commerce au sein de la sous-région et entre les deux pays.

Créer de nouveaux instruments pour des investissements innovants dans les infrastructures

Alors qu'Africa50 évolue pour devenir un gestionnaire d'actifs panafricain dans les infrastructures, nous sommes fiers d'avoir réalisé des progrès importants concernant notre Fonds d'accélération pour les infrastructures Africa50 (Africa50-IAF). Africa50-IAF est un fonds pionnier d'investissement privé à capital fixe d'une durée de 12 ans, destiné à investir dans des infrastructures qui ont un impact transformateur, créent des emplois et accélèrent la révolution industrielle verte de l'Afrique. En 2023, nous avons obtenu une première clôture de 222,5 millions USD d'engagements, provenant principalement de 16 investisseurs institutionnels africains, dont des fonds souverains, des fonds de pension, des fonds de sécurité sociale, des compagnies d'assurance, des banques et des institutions de financement du développement (IFD) - une première historique en Afrique. Ce montant représente 44,5 % de la taille cible du fonds, qui est de 500 millions USD. La première clôture d'Africa50-IAF n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible de la Banque africaine de développement (BAD) et l'engagement de la Société financière internationale (SFI), qui montre que les infrastructures africaines sont à présent reconnues à l'échelle mondiale comme une classe d'actifs en plein essor. Les capitaux levés seront déployés dans une série de projets d'infrastructure transformateurs dans les secteurs de l'électricité et de l'énergie, des transports et de la logistique, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des infrastructures numériques et sociales.

Notre pipeline de projets bancables s'est considérablement étoffé et de nouveaux accords de transactions ont été signés dans le cadre de notre programme novateur de recyclage d'actifs. À travers ce programme, nous sommes en mesure d'aider nos États à investir dans de nouvelles infrastructures en libérant le capital immobilisé dans ces actifs et, surtout, nous pouvons attirer de nouveaux partenaires institutionnels et financiers dans des actifs déjà dérisqués, tout en veillant à

apporter les capitaux nécessaires, à améliorer les opérations et à gagner en efficacité.

Tirer parti des partenariats pour accroître le financement climatique

Lors de la COP27, nous avons uni nos forces à celles de la Banque africaine de développement et de la Commission de l'Union africaine pour lancer l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA). Cette alliance, dirigée par le Groupe de la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et Africa50, vise à mobiliser 500 millions USD pour la préparation et le développement de projets, et à catalyser jusqu'à 10 milliards USD auprès du secteur privé pour la réalisation d'infrastructures résilientes au changement climatique. À la COP28 en 2023, j'ai eu le plaisir d'annoncer des engagements à hauteur de 175 millions USD destinés à cette initiative provenant de divers partenaires, parmi lesquels se trouvent des pays du G7 tels que, l'Allemagne, la France et le Japon, et des institutions (la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Proparco et The Three Cairns Group).

En association avec nos structures de Développement de projets et de Financement de projets, AGIA et Africa50-IAF démontrent la pertinence et l'expertise d'Africa50 à chaque étape du processus de développement des infrastructures, en mettant l'accent sur la durabilité et la résilience.

C'est également dans le cadre de la COP28 qu'a été annoncé l'engagement des Émirats Arabes Unis à financer des projets climatiques en Afrique à hauteur de 4,5 milliards USD. Ce montant comprend les contributions provenant d'entités telles que le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, Etihad Credit Insurance et AMEA Power. Africa50 agira en tant que partenaire stratégique pour sélectionner et faciliter ces projets, privilégiant les énergies renouvelables et les infrastructures résilientes au changement climatique. Ce partenariat viendra renforcer de manière significative nos efforts pour mobiliser des capitaux et favoriser le développement durable à travers le continent.

Nous nous sommes également associés à Masdar, l'une des plus grandes entreprises d'énergie propre au monde, afin d'accélérer la transition vers les énergies propres en Afrique. Ce partenariat vise à mobiliser 10 milliards USD de financement, en vue de fournir 10 GW d'énergie propre en Afrique d'ici 2030. Poursuivant ce type d'initiative, Africa50 a signé un protocole d'accord avec l'Alliance solaire internationale (ASI) pour trouver et financer des projets solaires à travers l'Afrique, afin d'atteindre les objectifs mutuels de déploiement de l'énergie solaire.

Enfin, au Mozambique, Africa50, en partenariat avec Electricidade de Moçambique (EDM), développe trois centrales



solaires photovoltaïques, dont un projet photovoltaïque flottant de 100 MW dans la province de Manica, une première en Afrique, ainsi que près de 400 km de lignes de transport d'électricité à haute tension dans le cadre d'un PPP. Ces projets devraient aider le Mozambique à atteindre son objectif de devenir un exportateur net d'énergie renouvelable dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Notre participation active aux principaux événements et forums d'investissement africains et internationaux a contribué à notre succès dans la constitution d'un solide pipeline de projets et dans l'attraction de nouveaux investisseurs et partenaires. Nous avons notamment participé au premier Sommet africain sur le climat, lors de l'Africa CEO Forum et lors de notre Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires pendant laquelle, en collaboration étroite avec le gouvernement du Togo, nous avons organisé notre premier Forum Infra for Africa, avec des tables rondes sur des thèmes clés qui a rassemblé plus de 500 participants, contribuant ainsi à la réalisation de nos objectifs stratégiques.

Notre voix

Nous avons bénéficié d'une large couverture médiatique en 2023, principalement des médias internationaux et panafricains tels que Bloomberg, Forbes, Sky News Arabia, Infrastructure Investor, CNBC Africa, Jeune Afrique et le magazine African Business, pour n'en citer que quelques-uns. Nous avons été mentionnés plus de 11 600 fois sur toutes les plateformes, attestant de notre impact et de notre portée, avec le plus grand nombre de mentions sur des marchés clés tels que les États-Unis, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et les Émirats Arabes Unis. Ces activités ont considérablement intensifié notre impact et amplifié notre voix sur le marché, rehaussé notre profil et positionné Africa50 comme un

leader d'opinion dans le domaine du développement des infrastructures, menant des conversations au niveau local et international pour stimuler l'investissement en Afrique.

Conclusion

Les dossiers du rapport annuel de cette année mettent en lumière quelques-unes de nos grandes priorités. Amener les projets à la bancabilité, au cœur de la mission d'Africa50, reste crucial pour le développement des infrastructures sur le continent. L'élargissement des frontières de l'infrastructure aux secteurs sociaux ou aux sous-secteurs tels que les postes de contrôle juxtaposés, les centres de données et les technologies tenant compte du climat est devenu à la fois évident et nécessaire pendant la pandémie. Ces secteurs en constante évolution, portés par la technologie, ouvrent la voie à un développement plus équitable et plus résilient.

En poursuivant sur notre lancée, nous continuerons à consolider notre réputation de développeur et de gestionnaire d'actifs de premier plan dans les infrastructures, axé sur l'innovation et la durabilité. Je remercie de tout cœur nos collaborateurs, les membres de notre conseil d'administration et nos Actionnaires pour leur soutien et leur collaboration tout au long de ce parcours transformateur, qui permettra à notre continent de réaliser son immense potentiel.

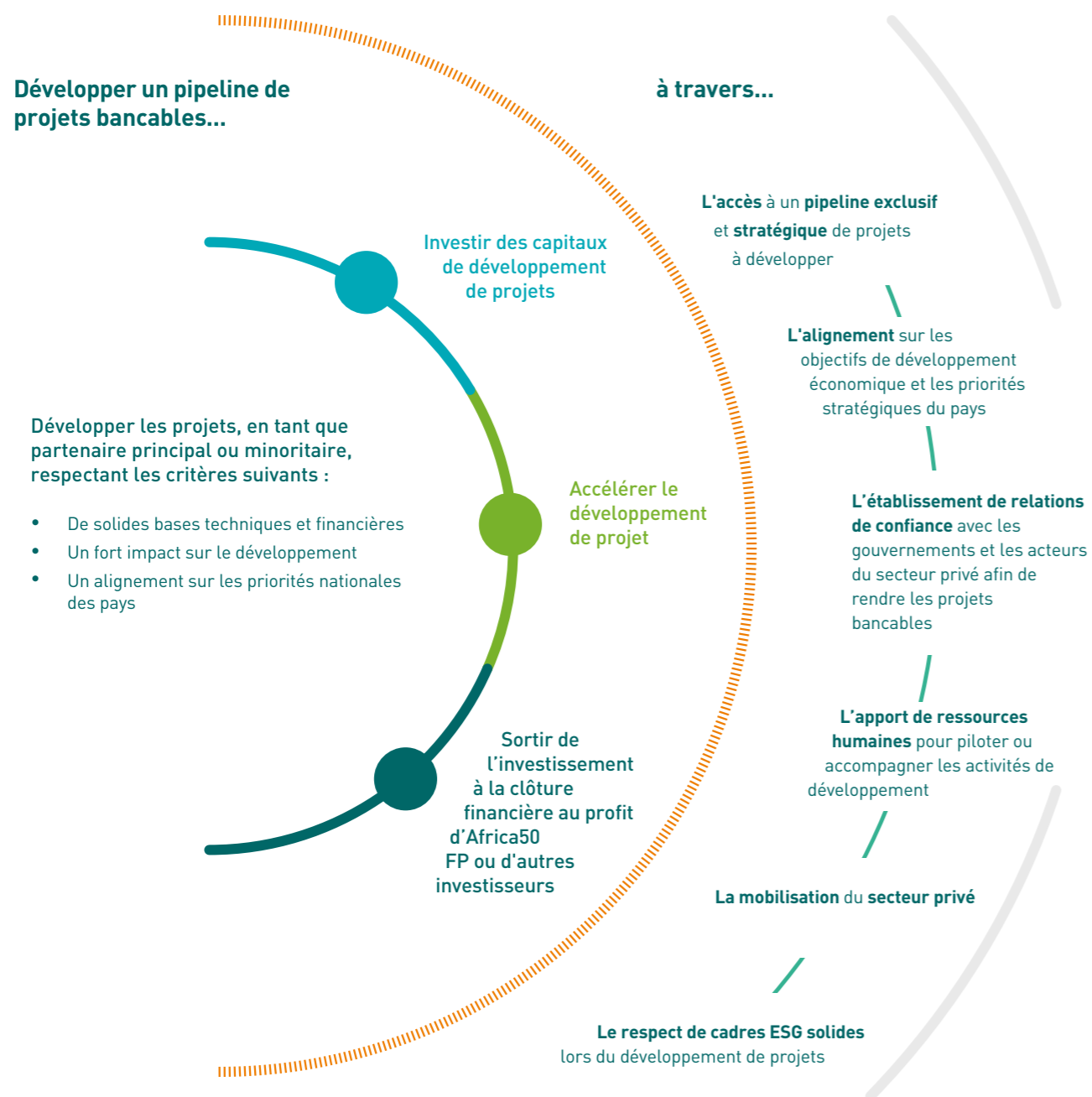
Alain Ebobissé
Directeur Général

Partie 3 : Les véhicules d'AFRICA50

Une vue aérienne du centre de données PAIX au Ghana.

Africa50 - Développement de projets : Notre modèle opérationnel

Africa50 - Développement de projets développe un pipeline de projets prêts à l'investissement, en tant que partenaire principal ou minoritaire, grâce à ses partenariats avec les gouvernements et les acteurs du secteur privé, et fournit des financements pour des projets greenfield ou brownfield



La valeur ajoutée unique d'AFRICA50 – Développement de projets associe des fondamentaux techniques et financiers solides, une grande expertise en matière de développement, un alignement sur les priorités nationales ainsi que des relations étroites avec ses Actionnaires et ses partenaires du secteur privé afin de produire des résultats.

- **Implantation dans de nouveaux secteurs et innovation**, tels que les lignes de transport d'électricité et le recyclage d'actifs
- Développement d'un pipeline pour les plateformes et autres véhicules d'AFRICA50
- Attachement à la **réalisation rapide de projets à grande échelle**



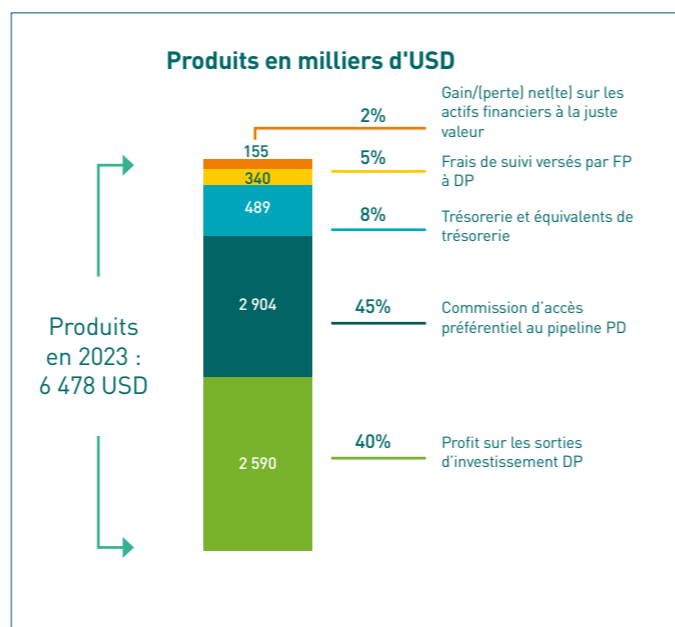
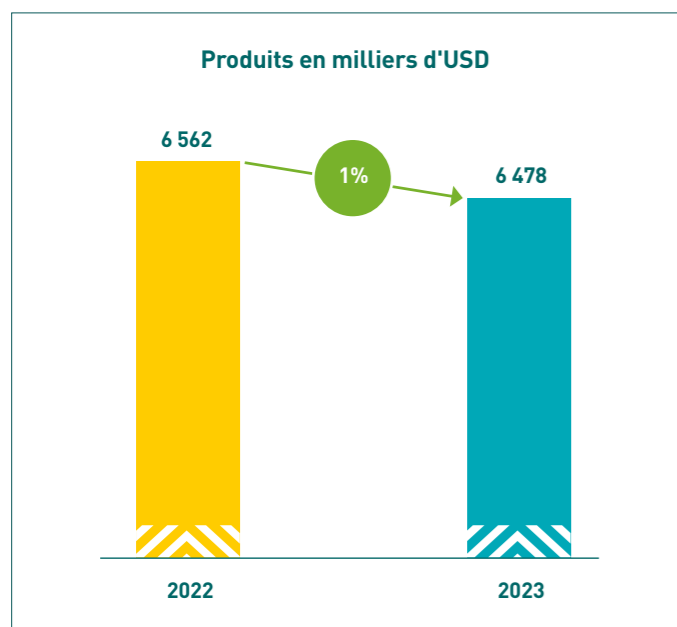
Africa50 - Développement de projets

Données financières

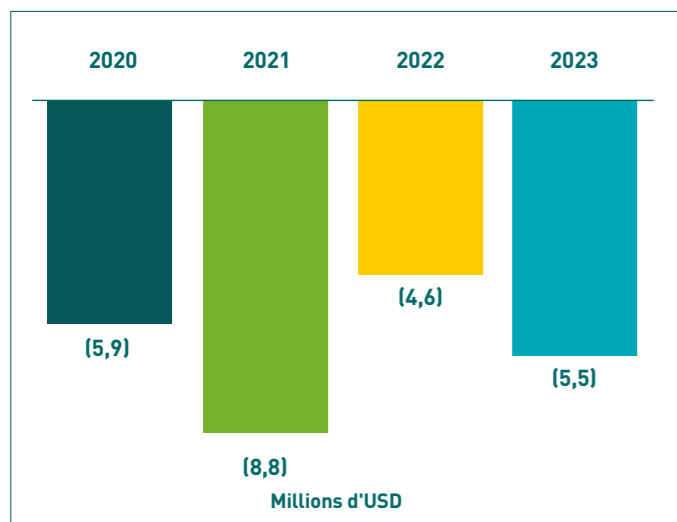
1^{er} janvier 2023 – 31 décembre 2023

Les produits d’Africa50 - Développement de projets ont légèrement diminué de 1 % par rapport à 2022

Analyse des produits
Africa50 - Développement de projets



Résultat net 2023 de -5,5 millions USD avant l'affectation du revenu net contre -4,6 millions USD en 2022



Produits :

Les produits ont été tirés principalement par les plus-values réalisées à la suite de la sortie d'investissements.

Résultat net :

La hausse du résultat net 2023 est due principalement à la cession de EastToWest au profit du Financement de projets.

En 2024, deux cessions sont attendues pour DP.

Après l'affectation du revenu net, la rentabilité du Développement de projets s'améliore pour atteindre -2,2 millions USD.

Africa50 - Développement de projets

Investissements : principaux points

Notre activité de développement de projets va du concept à la bancabilité, en travaillant avec de nombreux partenaires pour évaluer la faisabilité aux différents stades de développement du projet et dans les différents axes de travail, négocier les contrats nécessaires ainsi que structurer les plans de financement et les activités de mobilisation de fonds.

Depuis la création d'AFRICA50, la valeur totale estimée du portefeuille de projets d'AFRICA50 - Développement de projets (DP) s'élève à plus de 2,5 milliards USD.

DP a développé 10 projets, réalisé 2 cessions de projet, et compte un pipeline de 12 projets supplémentaires. Les projets du portefeuille comprennent le **PPP de transport d'électricité au Kenya**, une route à péage entre Nouakchott et Boutilimit, des **projets de gaz midstream** en Afrique de l'Est, **Volobe** - une centrale hydroélectrique entièrement nouvelle à Madagascar, le **Pont de la Sénégalie** - un pont à péage sur le fleuve Gambie qui sera géré par Africa50 dans le cadre de son programme de recyclage d'actifs, le **pont des deux Congo** - un pont rail-route reliant les deux capitales, Kinshasa et Brazzaville, **Orinko** - un projet de centrale au Gabon, et le prolongement de la route **Lomé-Kpalimé** au Togo dans le cadre du programme de recyclage d'actifs.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE :

Volobe

La signature d'un accord de concession et d'un accord d'achat d'électricité (AAE) le 21 mai 2023 avec Madagascar pour le développement, la construction et l'exploitation d'une nouvelle centrale hydroélectrique de 120 MW sur le fleuve Ivondro, à 40 km de Toamasina

Projets solaires photovoltaïques au Mozambique

L'exécution de protocoles d'accord avec l'Etat Mozambicain et Electricidade De Moçambique, portant sur des projets solaires, notamment le projet solaire flottant de Chicamba, d'une puissance totale de 360 MW, ainsi que plus de 500 km de lignes de transport d'électricité dans le cadre d'un PPP

PPP lignes de transport d'électricité au Mozambique

L'exécution d'un protocole d'accord avec le Mozambique pour entreprendre le développement d'un ensemble de lignes à haute tension de près de 400 km sous la forme d'un PPP

Route à péage au Togo - recyclage d'actifs

L'exécution d'un protocole d'accord avec le Togo pour entreprendre une évaluation de la route Lomé-Kpalimé de 115 km, dans le cadre du programme de recyclage d'actifs d'AFRICA50

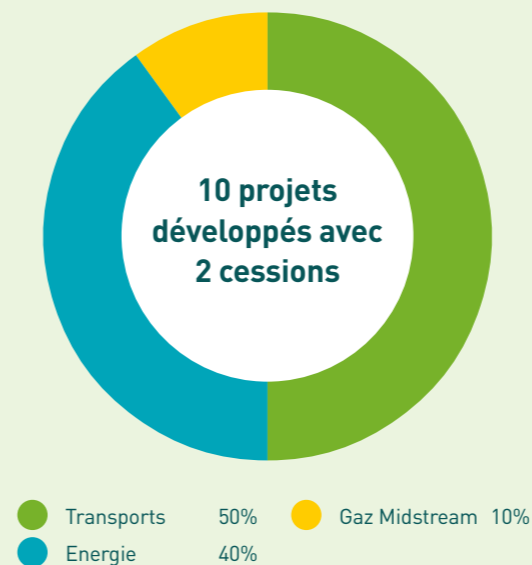
Postes de contrôle juxtaposés dans l'UEMOA

L'exécution d'un protocole d'accord avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) visant à promouvoir le développement régional et le financement de projets bancables dans trois secteurs cibles : Transports - principalement les postes de contrôle juxtaposés, Énergie et Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Pont de la Sénégalie¹⁶

L'exécution d'un accord d'Actionnaires (SHA) avec la Gambie pour permettre à une nouvelle société dédiée, Transgambia Bridge Company Limited, d'exploiter et d'entretenir le pont de la Sénégalie, dans le cadre du programme de recyclage d'actifs d'AFRICA50

PROJETS DÉVELOPPÉS PAR AFRICA50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PAR SECTEUR¹⁵

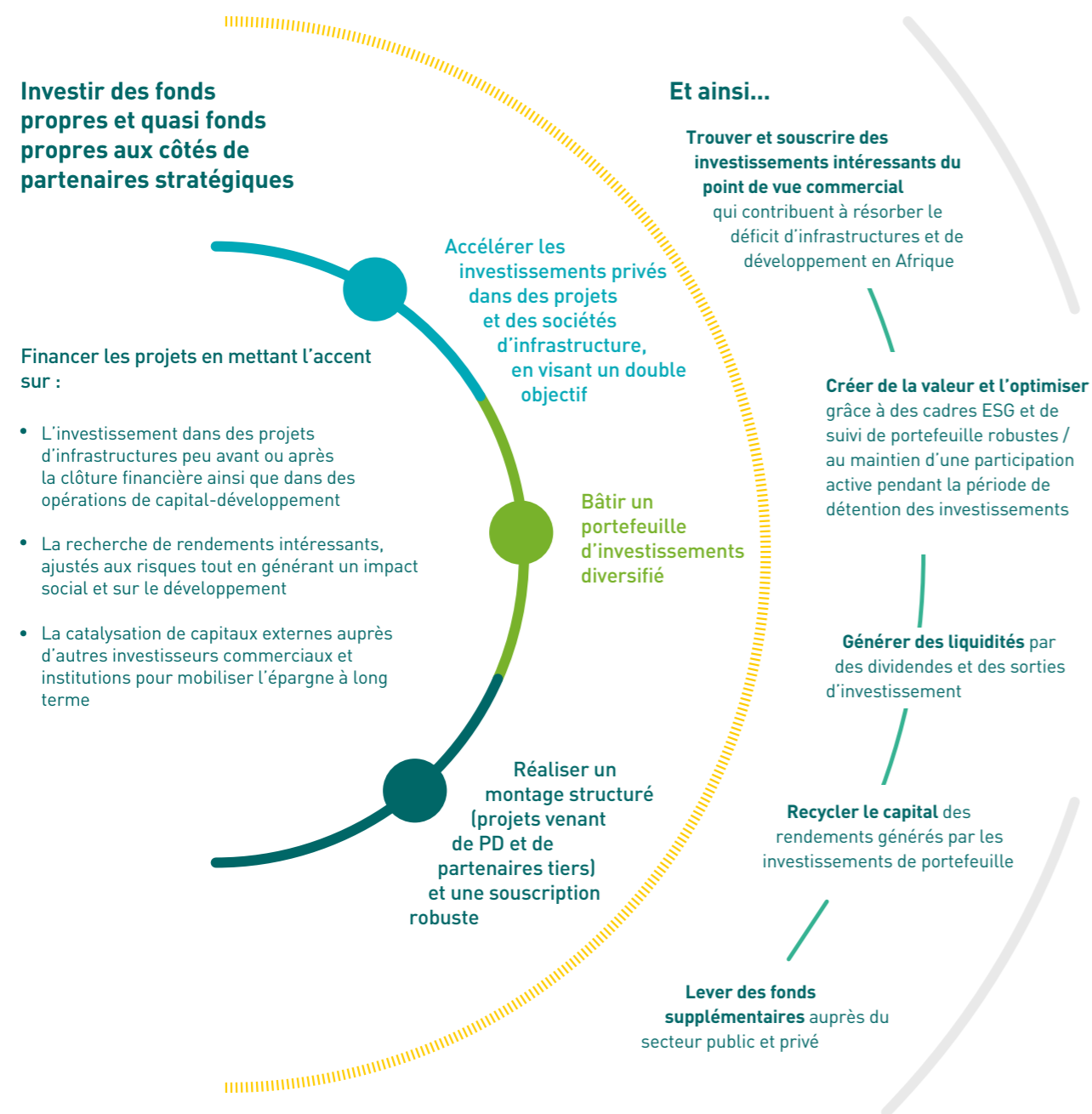


¹⁵ Quatre projets intégrés après la période couverte par le rapport

¹⁶ Postérieur à la période couverte par le rapport

Africa50 - Financement de projets : Notre modèle opérationnel

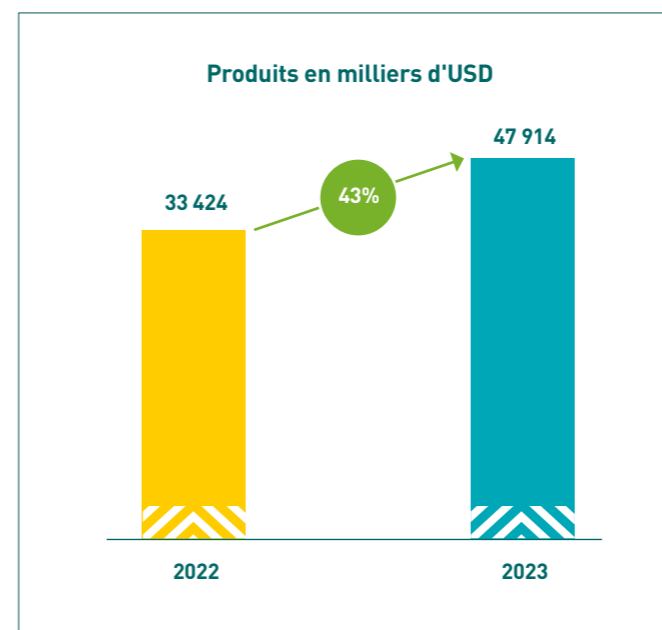
Africa50 - Financement de projet prend généralement des participations minoritaires dans des projets et des opérations de capital-développement, et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques, avec des apports inférieurs à 40 millions d'USD.



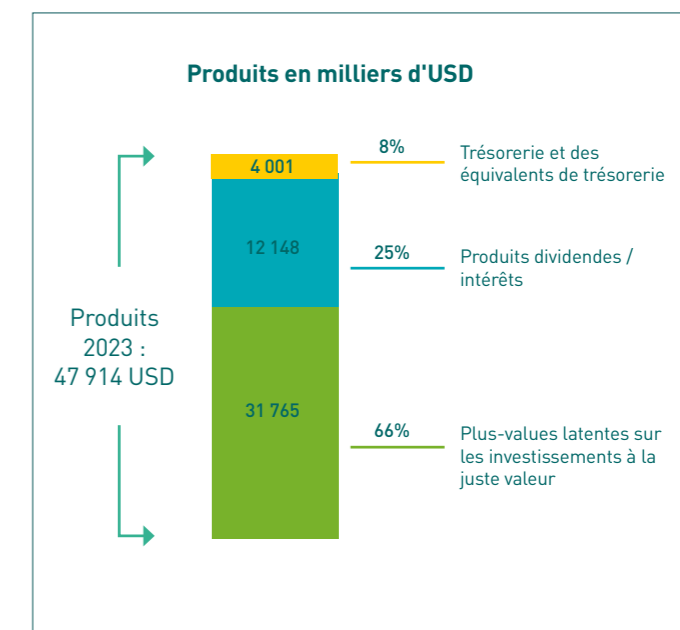
Africa50 - Financement de projets : Données financières

1^{er} janvier 2023 – 31 décembre 2023

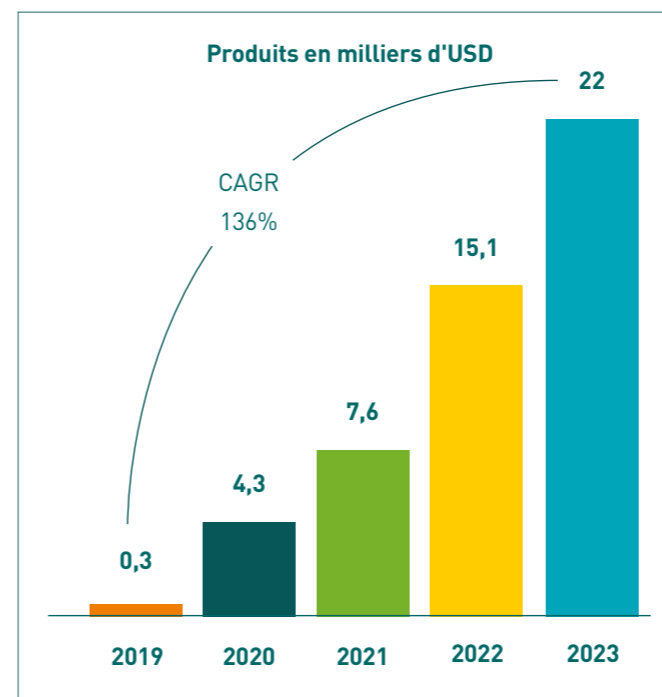
Les produits d'Africa50 - Financement de projets ont augmenté de 43 % par rapport à 2022



Analyse des produits Africa50 - Financement de projets



46% de croissance du Revenu Net d'AFRICA50-FP, avant allocation du revenu net (2022-2023)



Profil de performance

En 2023, le résultat net a augmenté de 46 % pour atteindre 22 millions USD, contre 15,1 millions USD en 2022.

(i) Cette augmentation est due à des plus-values latentes sur des actifs et des revenus provenant de projets.

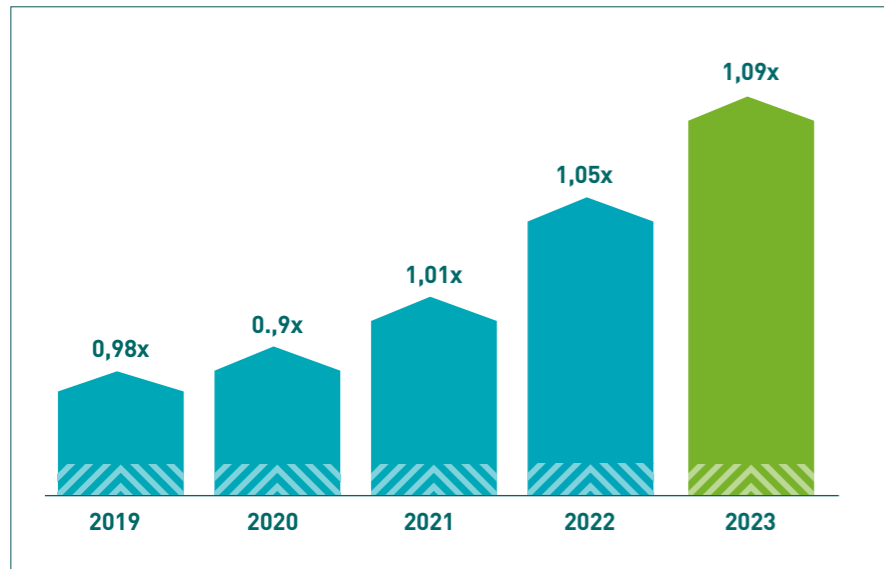
(ii) Malgré des difficultés géopolitiques dans des pays où nous avons des projets, une dynamique soutenue a été observée.

- 15 projets en portefeuille dont le TRI cumulé s'élève au-delà de 10 %
- 1 cession de projet à un TRI brut de 16,8 % (TRI net de 16,1 %)
- ~380 millions USD de capital déployé depuis la création d'Africa50

Africa50 - Financement de projets : Données financières (suite)

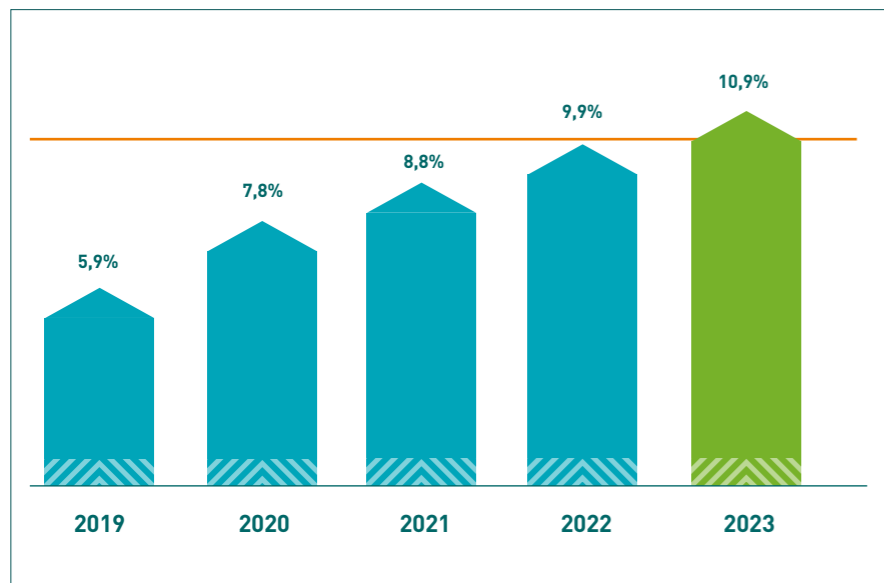
1^{er} janvier 2023 - 31 décembre 2023

Valeur nette des actifs (NAV)* par rapport au capital libéré



* Valeur nette d'inventaire (VNA) = capital libéré plus bénéfices non distribués

TRI brut du portefeuille (%)



L'augmentation de la NAV par rapport au capital libéré est portée par :

- Des injections de fonds propres des Actionnaires
- La performance du portefeuille
- Une hausse des produits d'intérêts et de dividendes
- Des plus-values sur la réévaluation d'actifs actuels

L'augmentation du TRI brut du portefeuille est principalement due à une très bonne performance du portefeuille.

En 2023, nous avons dépassé l'objectif du TRI de 10 % fixé par le conseil d'administration. Le TRI est passé de 9,9 % en 2022 à 10,9 %.

Africa50 - Financement de projets : Investissements – principaux points

Africa50 – Financement de projets travaille en étroite collaboration avec les équipes de direction des sociétés du portefeuille afin de créer de la valeur au moyen de plans sur mesure et d'obtenir des rendements attrayants ajustés au risque.

Depuis sa création, Africa50 – Financement de projets a investi environ 380 millions USD en fonds propres et quasi-fonds propres dans des projets d'infrastructure peu avant ou après la clôture financière, ainsi que dans des opérations de capital-développement.

Africa50 – Financement de projets a participé à quatorze investissements, avec un pipeline de cinq projets, et a réalisé une cession supplémentaire en 2024 (Room2Run).¹⁷ Les projets financés comprennent:¹⁸

- Malicounda - centrale électrique de 120 MW
- Nachtigal - centrale hydroélectrique de 420 MW
- Azura Edo - centrale thermique de 461 MW
- Tobene - centrale 115 MW fioul lourd à cycle combiné
- POA! Internet - fournisseur d'accès à Internet
- Room2Run – un instrument de titrisation synthétique (cédé en 2024)
- Benban Solar - centrales solaires de 400 MW
- PAIX - centres de données en colocation
- CTRG - centrale électrique au gaz de 175 MW
- Holged - acteur de l'enseignement
- Kigali Innovation City
- Africa Healthcare Network
- East2West - réseau panafricain de fibre terrestre
- Zeepay - fintech au Ghana
- Scanning Systems - postes de contrôle juxtaposés
- Genser Energy - centrale thermique dédiée (cédé en 2021)

¹⁷ Postérieur à la période couverte par le rapport

¹⁸ Cinq projets ont été développés par le Développement de projets dès le début et ont ensuite été cédés au Financement de projets

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE :

Africa Healthcare Network (AHN)

Africa50 s'est associé à Africa Healthcare Network pour poursuivre sa mission d'amélioration de l'accès à des soins rénaux de qualité à travers l'Afrique. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Africa50 axée sur les soins de santé, un secteur susceptible d'avoir un impact positif et d'offrir des retours sur investissement attrayants.

Zeepay

Africa50 a investi dans Zeepay, une entreprise ghanéenne de fintech, afin de promouvoir l'inclusion financière et transformer les paiements transfrontaliers, en particulier dans les pays à faible revenu. Zeepay est spécialisée dans la facilitation du règlement des transferts d'argent sur les portefeuilles mobiles en Afrique et dans les Caraïbes pour le compte des principaux opérateurs internationaux de transfert de fonds (IMTO).

PORTEFEUILLE DE FP ET PIPELINE ACTIF PAR SECTEUR



14 projets de portefeuille, 5 dans le pipeline et 2 cessions

Fonds d'accélération pour les infrastructures Africa50



Une première africaine - En décembre 2023, le Fonds d'Accélération pour les Infrastructures d'Africa50 d'Africa50 a atteint sa première clôture à 222,5 millions USD, s'assurant un soutien important de la part d'investisseurs institutionnels principalement africains.

Le fonds d'accélération pour les infrastructures Africa50 (IAF) a obtenu la participation de 16 investisseurs institutionnels africains, notamment des fonds souverains, des fonds de pension, des fonds de sécurité sociale, des compagnies d'assurance, des banques et des Institutions de financement du développement (IFD), soulignant la volonté des acteurs régionaux de conduire des changements transformateurs sur le continent. Parmi les investisseurs de la première clôture figurent des noms prestigieux tels que la Banque africaine de développement (BAD), la Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA) et la Société financière internationale (SFI).

La première clôture d'Africa50-IAF marque une étape importante pour Africa50 en vue de tirer parti des opportunités liées aux infrastructures en Afrique et de favoriser le développement durable sur le continent.

Principaux points de la première clôture :

- Le fonds a obtenu un total de **222,5 millions USD** auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs institutionnels africains, ainsi que d'un investisseur mondial.
- Soutenue par plusieurs institutions africaines de premier plan, la **première clôture témoigne d'une forte volonté de renforcer l'autonomie du continent** et du potentiel du fonds Africa50-IAF à catalyser les investissements dans les infrastructures et à stimuler la croissance économique sur le continent.
- La participation d'un investisseur institutionnel international de premier plan montre que **les infrastructures africaines sont reconnues à l'échelle mondiale comme une classe d'actifs en plein essor**.
- Le capital levé sera déployé dans un **pipeline de projets d'infrastructure transformateurs dans les secteurs de l'électricité et l'énergie, des transports et de la logistique, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des infrastructures numériques et sociales**.

À propos du Fonds

Africa50-IAF est un fonds d'investissement privé à capital fixe d'une durée de 12 ans, destiné à investir dans des infrastructures qui ont un impact transformateur, créent des emplois et accélèrent la révolution industrielle verte de l'Afrique. En mobilisant des capitaux institutionnels importants à long terme auprès d'investisseurs africains et internationaux, Africa50-IAF vise à générer une croissance à long terme et des rendements attrayants en investissant dans des secteurs d'infrastructure diversifiés et durables à travers l'Afrique. Le fonds vise à atteindre 500 millions USD à la clôture finale.

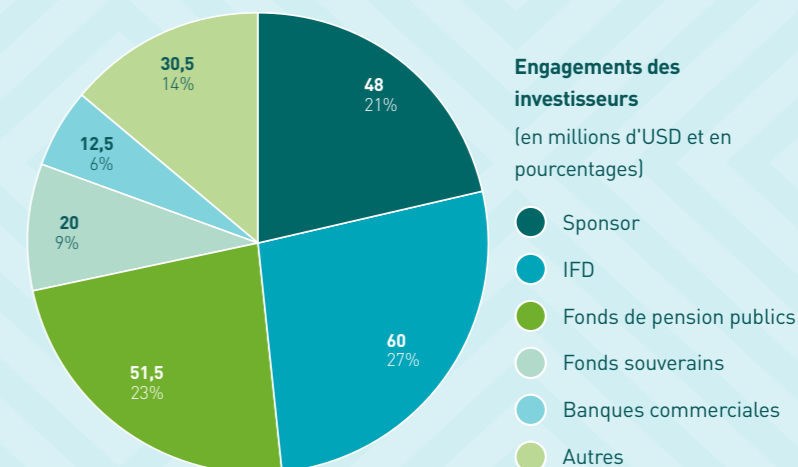
Engagements à la première clôture 222,5 millions USD déclarés le 29 décembre 2023


Avec 222,5 millions USD, les engagements à la première clôture représentent 44,5 % de notre objectif de clôture finale de 500 millions d'USD.

- Un montant supplémentaire de 277,5 millions USD (55,5 %) doit être levé à la clôture finale.

Outre le sponsor (A50 + l'équipe d'investissement senior), neuf autres types d'investisseurs ont pris des engagements lors de la première clôture :

- Des IFD, suivies par des fonds de pension publics, représentent 50 % du total des fonds levés.
- Les autres investisseurs, qui représentent 14 %, comprennent un gestionnaire d'actifs, une caisse des dépôts et consignations, une association de loterie nationale et une compagnie d'assurance.





Partie 4 : Notre portefeuille d'investissement

Une photo prise par un drone montre une vue de la centrale hydroélectrique de Nachtigal, dans la Région centrale du Cameroun. Nachtigal est une centrale de 420 MW en construction sur le fleuve Sanaga, à 65 kilomètres de Yaoundé, avec une ligne de transport d'électricité de 50 kilomètres jusqu'à Nyom. La centrale devrait augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 % et améliorer l'accès à l'électricité pour les consommateurs. Elle devrait contribuer à porter à 75 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Cameroun d'ici à 2024 et éviter l'émission d'un million de tonnes de CO₂ par an. Des milliers d'emplois ont été créés pendant la période de construction et les personnes touchées au sein des communautés locales ont également bénéficié de divers programmes de soutien.

Notre portefeuille d'investissement

En l'espace de 7 ans, Africa50 a concrétisé **25 projets solides**, dans **28 pays africains**, d'une valeur totale d'environ **8 milliards USD**, et **3 cessions complètes**¹⁹

Secteurs prioritaires:



Les fondements (2017- 2020)

PROJETS OPÉRATIONNELS

- 4 Tobene Power, Sénégal
- 9 Azura Edo, Nigeria
- 14 Benban, Égypte
- 20 Room2Run, Panafricain

PROJETS EN CONSTRUCTION

- 11 Nachtigal, Cameroun

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

- 12 Pont des deux Congo, République du Congo et République démocratique du Congo
- 17 PPP transport d'électricité, Kenya
- 19 Volobe Hydropower, Madagascar

PROJETS CÉDÉS

- 5 Aéroport de Gbessia, Guinée²⁰
- 8 Genser, Ghana²¹

LÉGENDE

- Projets opérationnels
- Projets en construction
- Projets en développement
- Projets cédés
- ★ Investissements réalisés au cours des 18 derniers mois



Consolidation et croissance (2021 – 2023) Amener Africa50 au niveau supérieur (à partir de 2024)

PROJETS OPÉRATIONNELS

- 3 Malicounda, Sénégal
- 4 Tobene Power, Sénégal
- 6★ Scanning Systems, Côte d'Ivoire
- 7 PAIX Data Centers, Ghana et Kenya
- 9 Azura Edo, Nigeria
- 10 Holged, Maroc et Tunisie
- 14 Benban, Égypte
- 15 Central Térmica de Ressano Garcia (CTRG), Mozambique
- 18 POA! Internet, Kenya
- 22 Zeepay, Ghana
- 23 Africa Healthcare Network, Tanzanie, Kenya, Rwanda

PROJETS EN CONSTRUCTION

- 11 Nachtigal, Cameroun

PRINCIPAUX PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

- 1 Autoroute de Boutilimit, Mauritanie
- 2★ Pont de la Sénégambie, Gambie
- 12 Pont des deux Congo, République du Congo et République démocratique du Congo
- 13 Kigali Innovation City, Rwanda
- 16 Gaz midstream, Afrique de l'Est
- 17 PPP transport d'électricité, Kenya
- 19 Volobe Hydropower, Madagascar
- 21★ East2West, plusieurs pays africains
- 24 Recyclage d'actifs : Prolongement de la 24 route Lomé-Kpalimé, Togo
- 25★ Conversion au gaz de la centrale Orinko, Gabon

PROJETS CÉDÉS

- 5 Aéroport de Gbessia, Guinée²⁰
- 8 Genser, Ghana²¹
- 20 Room2Run, Panafricain²²

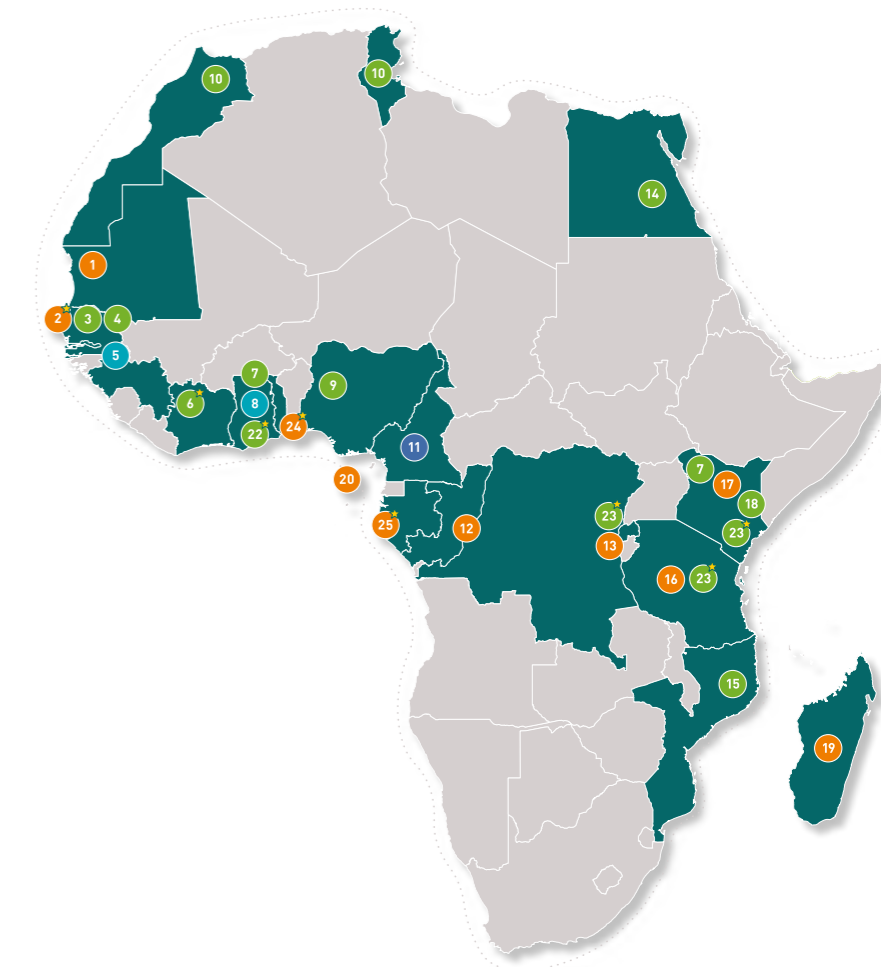
LÉGENDE

- Projets opérationnels
- Projets en construction
- Projets en développement
- Projets cédés
- ★ Investissements réalisés au cours des 18 derniers mois

~8 milliards USD
Valeur totale des projets du portefeuille

4,4 milliards USD
Financement externe catalysé

25
investissements réalisés depuis 2016



19 Trois cessions complètes
20 Cession de Gbessia en novembre 2022
21 Cession de Genser Energy en janvier 2021
22 Cession de Room2Run en 2024

Sélection de projets du portefeuille

Plateforme Azura Power	page 43
Centrales solaires de Benban	page 44
Central Térmica De Ressano Garcia (Ctrg)	page 45
Groupe d'éducation Holged	page 46
Projet PPP de transport d'électricité au Kenya	page 47
Kigali Innovation City (KIC)	page 48
Centrale électrique de Malicounda	page 49
Centrale hydroélectrique de Nachtigal	page 50
PAIX Data Centers	page 51
POA! Internet	page 52
East2West	page 53
Room2Run Titrisation synthétique	page 54
Scanning Systems	page 55
Tobene Power	page 56
Pont des deux Congo	page 57
Centrale hydroélectrique de Volobe	page 58
Pont de la Sénégambie	page 59
Africa Healthcare Network	page 60
Zeepay Ghana Limited	page 61



Plateforme Azura Power



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	22 août 2019
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Azura Power, Actis, Amaya Capital, Aldwych et Nigeria Edo State Government

DESCRIPTION

- Investissement dans une centrale électrique à turbine à gaz à cycle ouvert de 461 MW qui vend de l'électricité dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité de 20 ans à la Nigerian Bulk Energy Trader (NBET). Azura Power Platform a été le premier grand producteur indépendant d'électricité (IPP) financé par le secteur privé depuis la réforme du secteur de l'électricité au Nigeria.
- Quinze prêteurs locaux et internationaux ont financé le projet, avec en tête la Standard Chartered Bank, la Rand Merchant Bank, la SFI, la FMO et la First City Monument Bank.

DEVELOPMENT IMPACT

Azura Power Platform :

- Vient en aide à une région qui a souffert de coupures de courant régulières et généralisées dues à une capacité de production insuffisante, obligeant des millions de personnes à recourir à des générateurs diesel coûteux et polluants.
- Fournit de l'électricité à environ 14 millions de personnes.
- Propose une alternative plus propre au diesel et exploite les réserves de gaz naturel du Nigeria, un combustible de transition propre.

ESG

- Aucun incident environnemental et aucun dépassement majeur de la moyenne journalière et mensuelle de NOx (oxyde d'azote), du bruit et des effluents n'ont été relevés.
- La mise en œuvre du programme de santé et de sécurité se poursuit avec succès, avec des résultats positifs, notamment aucun accident ayant nécessité un arrêt de travail en 2023.
- Des initiatives de développement communautaire continuent d'être mises en œuvre, notamment : prêts de microcrédit à taux zéro, projet de développement d'un centre de santé primaire, soutien à l'éducation de base pour les communautés d'accueil.



Centrales solaires de Benban



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	17 octobre 2017 Opérationnel Énergie
Etat du projet	Fonds propres et prêt
Secteur d'activité	Scatec Solar, Norfund
Type d'investissement	Equity and Shareholders Loan
Partenaires de transaction	Scatec Solar, Norfund

DESCRIPTION

- Investissement dans six centrales solaires photovoltaïques, d'une puissance totale de 400 MW, situées à Benban, en Égypte. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme égyptien de tarif de subventionnement de 2 000 MW.
- En avril 2022, Africa50 a annoncé le refinancement de la dette de premier rang par l'émission d'une obligation verte sans recours de 334,5 millions USD d'une durée de 19 ans.
- Ce refinancement est une opération innovante de financement climatique est la première obligation verte émise pour le financement d'infrastructures sans recours en Afrique.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Les centrales ont augmenté la capacité de production de l'Égypte, contribuant ainsi à répondre à la hausse de la demande. Elles réduisent la dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés, améliorant la sécurité énergétique du pays.
- La production de 870 GWh par an d'énergie propre devrait éviter l'émission de 500 000 tonnes de CO2, et permettre à l'Égypte de respecter ses engagements climatiques.
- Les projets ont créé environ 1 000 emplois pendant la phase de construction et 250 emplois permanents pour l'exploitation.

ESG

- Les aspects environnementaux, santé et sécuritaires sont bien gérés sur le site : aucun accident mortel, aucun accident avec arrêt de travail et aucun accident majeur lié à la santé et la sécurité n'ont été recensés au cours de la période couverte par le rapport. Un projet de gestion du bétail pour les femmes, lancé dans le cadre des initiatives RSE de Scatec Solar, progresse bien avec 137 ménages générant un revenu durable grâce à la vente de 137 veaux.

Central Térmica De Ressano Garcia (CTRG)



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	14 décembre 2020
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Prêt d'Actionnaires
Partenaires de transaction	Electricidade De Mozambique, Azura Power, Actis et Amaya Capital, ainsi que l'entreprise publique d'électricité du Mozambique

DESCRIPTION

- CTRG est une centrale électrique au gaz de 175 MW située au Mozambique et faisant partie d'Azura Power Limited (APL), une plate-forme de production d'électricité de base.
- L'acquisition de CTRG par APL a été finalisée en avril 2022.
- L'exploitation commerciale a débuté en 2015.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Le projet a amélioré l'accès à l'électricité pour les Mozambicains : cette centrale au gaz de 175 MW constitue un atout essentiel, puisqu'elle fournit ~15 % de l'électricité nationale.
- CTRG s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Mozambique axée sur la production d'électricité à partir du gaz. Le Mozambique possède d'importantes réserves de gaz terrestres et offshore.
- Création significative d'emplois locaux avec plus de 500 emplois temporaires créés pendant la phase de construction et 85 employés actuels.

ESG

- La mise en œuvre du programme de santé et de sécurité se poursuit, avec une bonne culture de reporting ESS.
- Aucun accident avec arrêt de travail n'a été recensé en 2023. Des dépassements mineurs de NOx se sont produits au cours du premier trimestre 2023 et des mesures correctives ont été mises en œuvre pour éviter que cela se reproduise.
- L'intégration et la synchronisation des systèmes et politiques ESG avec les autres entités de la plateforme Azura sont en cours.
- Aucun problème de gouvernance n'a été signalé.
- Le plan d'engagement des partenaires a été finalisé et les initiatives de développement communautaire, notamment des projets d'éducation, de création d'emplois et d'irrigation, continuent d'être mises en œuvre.



Groupe Holged



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	15 juillet 2022
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Éducation
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Famille fondatrice et SPE Capital

DESCRIPTION

- Acteur de l'enseignement de la maternelle à la 12e année avec des écoles au Maroc et en Tunisie.
- Un investissement a été réalisé au début de l'année 2023 pour financer l'expansion des capacités sur les marchés actuels et créer des écoles sur de nouveaux marchés en Afrique.
- Holged gère un réseau de 18 écoles avec un positionnement diversifié sur le marché (écoles internationales haut de gamme avec les marques Al Jabr et ISC, écoles grand public avec Jouri, cursus bilingues marocains avec les écoles Al Yassamine et OCP). Ses écoles comptent plus de 16 000 élèves.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Comblent le déficit de l'offre d'éducation de qualité, libérant ainsi des ressources publiques pour d'autres secteurs sociaux.
- Donner accès à un enseignement de qualité pour répondre aux besoins des différents segments de la population, contribuant à améliorer la mobilité sociale.
- Améliorer les résultats scolaires, ce qui permettra de libérer le potentiel des jeunes et de stimuler la croissance économique.
- Une partie de la stratégie de Holged consiste à favoriser la mobilité sociale grâce aux écoles Jouri, qui donnent accès à un enseignement de qualité à des frais de scolarité relativement abordables.

ESG

- La mise en œuvre de l'ESAP, élaboré dans le cadre de la diligence raisonnable ESG, est en cours avec le responsable ESG recruté pour la gestion des aspects ESS.
- Le développement des différentes composantes de l'ESMS est en cours, de même que les sessions de formation correspondantes.
- Conformément à l'ESAP, sur le plan social, les conditions de travail, notamment les contrats accordés aux employés, sont en cours de révision et d'alignement sur les réglementations en vigueur. Un plan d'engagement des partenaires est également en cours d'élaboration afin de garantir une participation solide des différents partenaires.

Projet PPP de transport d'électricité au Kenya



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	18 novembre 2021
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Coûts de développement
Partenaires de transaction	POWERGRID Corporation of India

DESCRIPTION

- Développement, dans le cadre d'une proposition d'investissement d'initiative privée (PIIP), de deux lignes de transport d'électricité sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), totalisant environ 240 km, et des sous-stations associées.
- Power Grid Corporation of India Limited (POWERGRID) est le partenaire technique et le partenaire minoritaire.
- Le coût total du projet devrait s'élever à environ 320 millions USD.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- La ligne Lessos - Loosuk facilitera l'évacuation de la production excédentaire du nord du Kenya vers les centres de charge de l'ouest du pays, tandis que les lignes Kisumu (Kibos) - Kakamega - Musaga amélioreront la fiabilité du système électrique et favoriseront l'accès à l'électricité dans l'ouest du Kenya.
- La participation du secteur privé à des projets de lignes de transport d'électricité au Kenya et en Afrique constitue une première.

- Création d'emplois directs et indirects pendant la construction des lignes.
- L'entrepreneur EPC et POWERGRID transféreront les compétences techniques aux employés locaux et à KETRACO durant les phases de construction et d'exploitation du projet.

ESG

- A la suite de l'approbation de la proposition de PIIP par le Kenya, les termes de référence de l'EIES ont été soumis à l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA), qui l'a approuvée.
- Le processus de planification de l'EIES détaillée a été lancé et divers chantiers E&S (environnementaux et sociaux) sont sur le point d'être lancés. Parallèlement, le processus d'engagement avec les prêteurs potentiels sur les aspects E&S a également été lancé.
- L'EIES détaillée et le plan d'action pour la réinstallation (RAP) sont en cours.



Kigali Innovation City (KIC)



RWANDA



TIC



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	22 décembre 2022
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Rwanda Development Board (RDB)

DESCRIPTION

- Projet phare du Rwanda co-développé avec le Rwanda Development Board (RDB). Il s'agit d'un technoparc multifonctionnel comprenant des bureaux de catégorie A, des pépinières d'entreprises, des commerces, des hôtels, des restaurants et des logements.
- En tant que co-développeur principal, Africa50 contribue à la recherche d'un partenaire stratégique, investit des fonds propres, organise le financement du projet, collabore avec les sous-traitants et recherche des locataires pour le projet.
- Le coût total du projet est estimé à 300 millions d'USD.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- KIC devrait générer 150 millions USD en exportations dans les TIC par an et attirer plus de 300 millions USD d'investissements directs étrangers.
- Il assurera une gestion efficace de l'eau grâce à la construction d'une station de traitement des eaux usées.
- Le projet incorporera des recommandations de construction écologiques et durables locales et internationales.
- Il abritera des espaces verts qui contribueront à prévenir la pollution atmosphérique et une production de chaleur excessive.
- Plus de 2600 étudiants devraient sortir diplômés des par an sur 30 ans, pour alimenter le vivier de techentrepreneurs rwandais et africain.
- Une fois le projet achevé, plus de 50 000 emplois devraient être créés.

ESG

- L'EIES pour la phase 1 (premier bâtiment et centre d'accueil) a été réalisée et le permis E&S a été délivré par les autorités nationales, ainsi que les conditions associées.
- La conformité au processus de certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est en cours et vise à fournir un cadre pour des bâtiments écologiques sains, hautement efficaces et économiques.

Centrale électrique de Malicounda



SÉNÉGAL



ÉNERGIE



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	23 juillet 2019
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'Actionnaires MPG et Senelec
Partenaires de transaction	MPG and Senelec

DESCRIPTION

- Malicounda est une centrale au fioul lourd à cycle combiné de 120 MW convertible au gaz, située à 85 km de Dakar, conçue pour produire au moins 956 GWh d'électricité par an.
- L'exploitation commerciale a débuté le 11 août 2022.
- Elle fonctionne au fioul, mais devrait être convertie au gaz naturel lorsque des gisements locaux en produiront.
- L'électricité produite est vendue dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité de 20 ans et intégrée au réseau au moyen d'un poste de distribution déjà en place.
- Le coût total du projet s'élève à environ 154 millions d'euros.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- La centrale électrique de Malicounda :
 - Augmente la capacité de production du pays de 12 % à un tarif compétitif.
 - Fournit de l'électricité à plus de 65 000 ménages supplémentaires, élargissant ainsi l'accès à l'électricité dans le pays.
 - Permet un rendement thermique élevé grâce à la conception du cycle combiné.
 - A été développée dans le respect des normes environnementales et sociales internationales, avec la possibilité de faciliter la transition vers les énergies renouvelables au Sénégal.

- Emploie 53 travailleurs (administration, exploitation et maintenance) dans le cadre du projet.

ESG

- Bonne tendance en matière de santé et de sécurité, aucun accident mortel ou avec arrêt de travail n'a été recensé au cours de la période de référence.
- Les actions figurant dans l'EIES sont mises en œuvre conformément au calendrier proposé.
- Le processus de médiation mené par le Mécanisme de recours indépendant (MRI) recommandé par la BAD est en cours et un accord est en place pour soutenir les personnes affectées par le projet à travers le développement et la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, notamment un programme de soutien social.
- Contrôle de la qualité de l'air et du bruit par un expert indépendant, dont les résultats, dans les limites autorisées, seront communiqués aux communautés locales. Malicounda Power a accepté de mener des campagnes de mesures indépendantes périodiques et de partager les résultats avec les communautés locales.



Centrale hydroélectrique de Nachtigal



CAMEROUN



ÉNERGIE



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	4 décembre 2018
Etat du projet	En construction
Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'Actionnaires
Partenaires de transaction	Electricité de France (EDF), Société financière internationale (SFI), STOA Infra&Energy (Fund), Gouvernement du Cameroun

DESCRIPTION

- Une centrale hydroélectrique de 420 MW en construction sur le fleuve Sanaga, à 65 km de Yaoundé, avec une ligne de transport d'électricité de 50 km jusqu'à Nyom.
- Elle devrait être achevée en septembre 2024 et sera exploitée dans le cadre d'une concession de 35 ans.
- Le projet a atteint la clôture financière en décembre 2018.
- Plusieurs institutions de financement du développement (IFD), notamment la BAD, l'Agence française de développement (AFD), le groupe Caisse des dépôts et consignations (CDC), Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft (DEG), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société financière internationale (SFI), ainsi que des banques locales telles que la Standard Chartered Bank du Cameroun, comptent parmi les prêteurs de ce projet.
- Le coût total du projet devrait s'élever à environ 1,2 milliard d'euros.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

Lorsqu'elle sera opérationnelle, la centrale va :

- augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 %, améliorant ainsi l'accès à l'électricité pour les consommateurs.
- améliorer la viabilité financière à long terme du secteur, en

facilitant l'accès à l'électricité pour les personnes défavorisées et faisant potentiellement économiser aux consommateurs environ 100 millions USD sur sept ans.

- permettre de porter à 75 % la part des énergies renouvelables au Cameroun d'ici à 2024 et éviter l'émission d'un million de tonnes de CO2 par an.
- Nachtigal emploie actuellement 2 599 personnes pendant la phase de construction, dont 94 % sont originaires du Ca

ESG

- Dans le cadre du soutien apporté au processus de démobilitation, des sessions de formation ont continué à être proposées dans divers domaines, notamment l'aviculture, la pisciculture, l'agriculture et l'entrepreneuriat. Depuis le début de cette initiative, 27 sessions ont été organisées, au cours desquelles 790 personnes ont été formées, dont 147 anciens travailleurs et 643 résidents de la zone du projet.
- Le 30 août 2023, un bateau d'un sous-traitant de la société de projet avec 5 personnes à bord a été aspiré hors de la retenue d'eau en raison d'une panne de moteur et a chaviré après avoir traversé l'un des deux évacuateurs de crue. Trois personnes ont été secourues. Malheureusement, les deux autres personnes n'ont pu être retrouvées. Nachtigal a fait appel à des experts externes pour aider l'équipe sur place à mener l'enquête. Un soutien a été apporté aux familles des victimes.



PAIX Data Centers



PANAFRICAIN



TIC



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	29 septembre 2021 Opérationn
Etat du projet	TIC Fonds
Secteur d'activité	PAIX
Type d'investissement	Equity
Partenaires de transaction	PAIX

DESCRIPTION

- Investissement dans une plateforme régionale, en colocation, de centres de données ultra-modernes.
- PAIX exploite des centres de données au Ghana et au Kenya
- D'autres centres de données sont en cours de développement au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Rwanda.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Permet la création d'un secteur de cloud computing local, où les prestataires de services cloud peuvent héberger sur une infrastructure de stockage locale de haute qualité.
- Renforce la sécurité des données en se conformant aux exigences de niveau 3 ; les clients peuvent ainsi obtenir les certifications nécessaires pour poursuivre leur croissance.
- Donne la possibilité d'harmoniser les réglementations régionales en matière de données et de sécurité, ce qui stimule la consommation de contenu local dans toute la région.
- Devrait améliorer la durabilité énergétique et accroître l'efficacité, de sorte que les entreprises consacreront moins de ressources au stockage des données, qui pourront être réinvesties ailleurs.

ESG

- Un responsable ESS a été recruté pour soutenir et coordonner la gestion des aspects ESG.



POA! Internet



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	9 septembre 2021
Etat du projet	pérationnel
Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	NNovastar Ventures, Seedstars Africa Ventures et Taru Capital

DESCRIPTION

- Investissement dans un fournisseur d'accès à Internet qui vise le déploiement à grande échelle d'une connexion à haut débit abordable et illimitée dans les communautés mal desservies.
- La société étudie l'expansion de ses services au Kenya et dans toute l'Afrique.
- Elle compte actuellement plus de 45 000 clients Internet à domicile et 10 000 abonnés Wi-Fi de rue à Nairobi, Mombasa et Nakuru.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Élargit l'accès au haut débit aux ménages à faibles et moyens revenus. La solution de l'entreprise est 90 % moins chère que celle des autres fournisseurs et permet d'élargir les utilisations telles que l'accès à l'internet à des fins professionnelles et éducatives.
- Améliore la connectivité dans les écoles sans accès internet, qui représentent environ 75 % des écoles au Kenya.
- Rédiger un rapport sur l'impact réalisé par Dalberg, qui servira de référence pour le plan et le cadre d'impact.

ESG

- Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EIES, un responsable ESG a été recruté. L'ESMS a été mis à jour conformément à l'EIES réalisé dans le cadre de la due diligence environnementale et sociale.
- Aucun problème majeur en matière d'environnement, de santé et de sécurité n'a été signalé.

East2West



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	21 juillet 2023
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	MTN Global-Connect Solutions (Bayobab)

DESCRIPTION

- East2West fournira un accès à la fibre noire ainsi qu'à la fibre active dans plus de dix pays africains, reliant plusieurs pays enclavés à des câbles sous-marins. Il apportera une amélioration importante du trafic de données pour les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les opérateurs de réseaux mobiles (ORM) et les hyperscalers opérant dans ces pays et évitera les goulets d'étranglement actuels liés au trafic internet mondial à l'arrivée et au départ de l'Afrique.
- Africa50, en tant que co-développeur principal, assure (i) la liaison et l'assistance pour les processus d'autorisation dans les différents pays, (ii) l'investissement en fonds propres pour la construction, (iii) la co-direction du processus de levée de fonds, et (iv) la direction des activités de développement de l'EIES.
- Le coût total du projet est estimé à 325 millions USD, dont 10 millions USD de frais de développement.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- East2West contribuera à combler le déficit de connectivité en Afrique en améliorant l'accès au haut débit dans les pays africains enclavés.
- Il permettra d'améliorer considérablement le trafic de données en Afrique.

- La consommation de contenu local dans toute la région augmentera ; les échanges interrégionaux et le développement économique régional en bénéficieront.
- East2West permettra de contourner les câbles sous-marins encombrés sur de longues distances le long des côtes africaines, réduisant le temps de latence jusqu'à 65 %.
- Il répond au besoin croissant de centres de données en Afrique.
- Le projet devrait créer plus de 50 000 emplois une fois achevé.

ESG

- East2West aura des incidences négatives limitées sur l'environnement et la sécurité. Celles-ci seront spécifiques au site, largement réversibles et facilement résolues par les mesures d'atténuation existantes et les bonnes pratiques internationales de l'industrie (BPI).
- L'acquisition de terres associée au développement ne devrait pas nécessiter de prise de possession forcée de terres, et il n'y aura pas d'impact sur les ressources vulnérables de la biodiversité.
- Africa50 travaille en étroite collaboration avec East2West pour la mise en œuvre de l'EIES, en commençant par le développement et la bonne mise en œuvre de l'ESMS avec les ressources nécessaires.



Room2Run Titrisation synthétique



AFRIQUE DE L'OUEST



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	13 octobre 2018
Etat du projet	Cédé ²³
Secteur d'activité	Infrastructures et services financiers
Type d'investissement	Instrument de titrisation synthétique
Partenaires de transaction	African Development Bank (AfDB) et Newmarket Capital

DESCRIPTION

- Investissement dans le cadre d'un contrat de protection du risque, entre la BAD (le prêteur) et des investisseurs institutionnels (Africa50 et Newmarket Capital, anciennement connu sous le nom de Mariner Investment).
- Investissement de 30 millions USD par Africa50 et d'autres investisseurs pour assurer un transfert de risque significatif sur un portefeuille panafricain de 1 milliard USD de prêts de premier rang pour les infrastructures et d'autres prêts détenus par la BAD.
- Africa50 et Newmarket Capital ont investi dans la tranche junior (2 %-17,25 %) du portefeuille.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- La BAD a redéployé ses capitaux libérés dans des actifs de financement de projets d'infrastructure, qui apporteront des capitaux importants aux projets d'énergie traditionnelle et renouvelable.
- Room2Run offre une structure pour attirer les capitaux privés des investisseurs institutionnels dans les économies en développement de manière viable sur le plan commercial, avec l'objectif d'augmenter les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs de ces économies.
- Des projets supplémentaires dans le domaine des énergies renouvelables, financés par les capitaux libérés, devraient permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'Afrique tout en améliorant l'accès à l'énergie.

ESG

- Non applicable étant donné qu'Africa50 ne suit pas les actifs du portefeuille de prêts.

²³ Postérieur à la période couverte par le rapport

Scanning Systems



AFRIQUE DE L'OUEST



TRANSPORT



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	29 juillet 2021
Etat du projet	Opérationnel Transports/Logistique
Secteur d'activité	Fonds propres
Type d'investissement	Equity
Partenaires de transaction	Tasseco Investment Holdings Africa

DESCRIPTION

- Scanning Systems est une société spécialisée dans la conception, le financement et la mise en œuvre de postes de contrôle juxtaposés en Afrique.
- Ce concept permet une approche coordonnée et intégrée pour faciliter le commerce, la circulation des marchandises, des personnes et des véhicules, et améliorer la sécurité aux frontières.
- Au cours des dernières années, Scanning Systems est devenu le partenaire privilégié de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour la mise en œuvre et l'exploitation de PCJ entre les États membres dans le cadre d'accords de concession.
- Le développement des PCJ contribuera à l'essor du commerce intra-africain en améliorant la logistique, essentielle au succès de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- L'investissement entraînera la création d'emplois et le développement d'activités économiques locales aux frontières (par exemple, hôtels, restaurants, développement du logement et de l'immobilier, banques et compagnies d'assurance).
- Sur le PCJ opérationnel, 120 emplois directs et environ 230 emplois indirects (liés aux banques, aux restaurants, au personnel opérationnel et à la sécurité) ont été créés.
- Amélioration de la perception des recettes publiques, création d'emplois qualifiés, renforcement des capacités et réduction des flux illicites de biens et de services.
- Réduction du temps de passage des frontières de 2 jours à 3 heures et 45 minutes en moyenne pour les passagers.
- Le temps de trajet moyen pour les poids lourds est passé de 6 jours à 2,42 jours.

ESG

- L'ESS et les questions sociales sont gérées sur la base du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et du plan de santé et de sécurité.
- Africa50 travaille à l'évaluation et au renforcement du cadre actuel pour la gestion de ces aspects, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale et sociale (ESMS).



Tobene Power



SENÉGAL ÉNERGIE



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	10 décembre 2018
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres et actions privilégiées
Partenaires de transaction	Tobene, Azura Power, Actis et Amaya Capital

DESCRIPTION

- Africa50 a investi des fonds propres ordinaires et privilégiés dans Azura Power Limited (APL) pour financer Tobène, une centrale électrique au fioul lourd de 115 MW, convertible au gaz, exploitée dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité de 20 ans avec Senelec.
- La SFI, le FMO, le Fonds d'infrastructure pour l'Afrique émergente (EAIF) et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest ont assuré le financement de la dette du projet.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Tobène, qui représente ~10% de l'approvisionnement en électricité du Sénégal, a largement contribué à combler le déficit d'approvisionnement en électricité depuis 2016.
- L'engagement d'Africa50 de convertir la centrale de Tobène du fioul lourd au gaz réduira considérablement l'empreinte carbone de la centrale et soutiendra la transition du Sénégal vers un avenir plus durable sur le plan environnemental, tout en réduisant le coût marginal de l'électricité.
- L'exploitation de Tobène crée des emplois locaux, et accroît les recettes fiscales ainsi que l'achat de biens et de services locaux, autant d'éléments qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

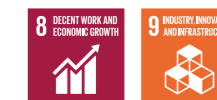
ESG

- Aucun décès, accident avec arrêt de travail, accident grave ou incident environnemental n'a été recensé en 2023.
- Deux réunions du conseil d'administration ont eu lieu en 2023. Aucun problème de gouvernance n'a été signalé.
- Des initiatives de développement communautaire sont en cours, notamment un projet de fabrication de savon pour les femmes de la région.

Pont des Deux Congo



R.D. CONGO CONGO TRANSPORTS



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	En cours
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	Transports/Logistique
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Banque africaine de développement (BAD), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), République démocratique du Congo et République du Congo

DESCRIPTION

- Développement d'un projet visant à structurer, construire et exploiter un pont route-rail de 1,5 km reliant Brazzaville et Kinshasa.
- Africa50 est le développeur principal, avec la mission de conduire le développement, de trouver un partenaire stratégique et d'amener le projet à la clôture financière.
- Africa50 travaille en étroite collaboration avec la BAD, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et les deux pays pour faire avancer le développement du projet.
- Un accord-cadre intergouvernemental a été signé et ratifié par les deux pays au deuxième trimestre 2022.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Le pont devrait permettre d'améliorer et de sécuriser les liaisons de transport entre Brazzaville et Kinshasa.
- Il est destiné à relier un réseau régional plus vaste de projets routiers allant jusqu'au Cameroun et au Gabon.
- D'ici 2035, il devrait permettre d'augmenter le trafic sur le fleuve Congo à 3 millions de passagers par an (contre 750 000 actuellement) et à 3 millions de tonnes de marchandises par an

(contre 340 000 actuellement).

- Il devrait créer environ 450 emplois durant la construction et 80 à 100 emplois permanents pendant la phase d'exploitation.
- Contribution à la Zone de libre-échange continentale africaine en assurant la liaison avec la ville de Brazzaville, qui compte 1,6 million d'habitants, et celle de Kinshasa, qui en compte 17 millions.
- Promotion du commerce et accès à de nouveaux marchés.

ESG

- Les études E&S initiales réalisées seront mises à jour dans le cadre du développement du projet, conformément aux réglementations nationales et aux normes internationales applicables.
- Les incidences négatives potentielles identifiées dans le cadre de l'EIES initiale sont principalement l'acquisition de terres et les réinstallations, la pollution de l'eau, l'impact sur la biodiversité et la faune aquatique.



Centrale hydroélectrique de Volobe



MADAGASCAR

ÉNERGIE



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	20 septembre 2019
Etat du projet	En cours de développement Énergie
Secteur d'activité	Fonds propres et prêt
Type d'investissement	Jovena et SN Power
Partenaires de transaction	Jovena and SN Power

DESCRIPTION

- Développement d'un projet de conception, de construction, d'exploitation et de transfert d'une nouvelle centrale hydroélectrique de 120 MW sur le fleuve Ivondro, à 40 km de Toamasina.
- Le projet comprend également le développement d'une ligne de transport d'électricité, la rénovation de la route d'accès et des infrastructures pour les villages voisins.
- Le coût du projet est estimé à 450 millions d'euros.
- Un accord de concession et un accord d'achat d'électricité ont été signés.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Une fois opérationnelle, la centrale va :
- Fournir de l'électricité fiable et bon marché à plus de deux millions de Malgaches et contribuer à la transition du pays vers les énergies renouvelables.
- Augmenter la capacité de production d'électricité du pays d'environ 20 %.
- Permettre des économies d'environ 100 millions d'euros par an à la société publique d'électricité grâce au remplacement de la source d'énergie thermique coûteuse.
- Créer jusqu'à 1 000 emplois directs pendant la construction.
- Faciliter l'intégration de l'énergie renouvelable intermittente dans le réseau du pays.
- Permettre la réalisation du projet stratégique de ligne de transport d'électricité Antananarivo-Toamasina.

ESG

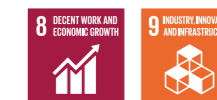
- Le permis environnemental a été délivré par l'Office National de l'Environnement (ONE) suite à l'approbation de l'EIES et du Système de gestion environnementale et sociale (ESMS) associé.

Pont de la Sénégambie



GAMBIE

TRANSPORTS



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	18 mai 2023
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	Transports/Logistique
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Gouvernement de la Gambie

DESCRIPTION

- La Gambie a signé un protocole d'accord avec Africa50 afin d'inclure le pont de la Sénégambie dans le Programme d'Africa50 dédié au recyclage d'actifs. Dans le cadre du programme envisagé, Africa50, en collaboration avec un partenaire technique, devrait gérer et exploiter le pont de la Sénégambie sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP). Le pont constitue un axe économique et stratégique majeur reliant les parties nord et sud de la Gambie et du Sénégal, et par extension, les pays de la CEDEAO à travers le corridor entre Dakar et Lagos, l'autoroute côtière trans-ouest-africaine.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Lorsqu'il sera opérationnel, le pont apportera ces avantages :
- Amélioration de la circulation entre le nord et le sud de la Gambie et du Sénégal.
- Renforcement du commerce, du tourisme et de la cohésion entre les communautés de la région.
- Transport facilité des produits agricoles vers les marchés et diminution des pertes après récolte.
- Accroissement des échanges interrégionaux et du développement économique régional.
- Création d'emplois directs pour des agents de péage, des informaticiens, du personnel chargé de la gestion en environnement, santé et sécurité, et des ingénieurs/techniciens chargés de l'entretien de l'infrastructure du pont.

ESG

- Africa50 apportera son assistance à la mise en œuvre de l'EIES, en commençant par l'élaboration et la mise en œuvre d'un ESMS.



Africa Healthcare Network



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	20 juin 2023
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Santé
Type d'investissement	Actions privilégiées
Partenaires de transaction	Africa Healthcare Network

DESCRIPTION

- Africa Healthcare Network (AHN) est le plus grand opérateur de centres de dialyse en Afrique de l'Est. Depuis le début de ses activités en 2015, la société s'est rapidement développée et compte aujourd'hui plus de 58 centres en Afrique de l'Est, grâce à son modèle commercial axé sur la "dialyse en tant que service".

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Élargit l'accès aux soins : AHN établit des partenariats pour proposer des services de dialyse partout où elle est implantée. AHN a réalisé des progrès importants dans l'offre de soins rénaux vitaux aux populations urbaines ainsi qu'aux populations rurales mal desservies en Afrique de l'Est. AHN entend poursuivre son expansion en Afrique de l'Est et sur l'ensemble du continent où plus de 2 millions de patients ont besoin d'une thérapie de remplacement rénal.
- Améliore les résultats en matière de santé : la société a obtenu les meilleurs résultats en matière de qualité des soins aux patients dans la région d'Afrique de l'Est.
- Soutient l'égalité hommes-femmes et l'emploi local : 65 % des membres du personnel de l'entreprise sont des femmes, et la direction compte 3 femmes sur 5 membres.
- 99 % des 400 employés de l'entreprise sont issus de la population locale.

ESG

- Dans le cadre de ses activités, AHN s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques en termes d'efficacité énergétique, de gestion des déchets, etc., et surveille et améliore en permanence ses performances environnementales.

Zeepay Ghana Limited



RÉSUMÉ DU PROJET

Approbation CI définitive	18 septembre 2023
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Fintech
Type d'investissement	Actions privilégiées
Partenaires de transaction	Oikocredit, Injaro Investments, et Investisseurs & Partenaires

DESCRIPTION

- Zeepay Ghana Limited est une société d'infrastructure de paiement qui facilite le règlement numérique des envois d'argent sur les portefeuilles mobiles en Afrique. En 2023, la société a réglé plus de 10 millions de transactions d'une valeur de plus de 3 milliards USD.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

- Apporter aux pays africains des devises fortes dont ils ont grandement besoin.
- Réduire le coût des transferts d'argent vers l'Afrique de 9 % à 3 % (ODD 10) d'ici 2030.
- Améliorer l'accès aux services financiers et réduire l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'inclusion financière (65 % de femmes)
- Outre la création de plus de 220 emplois directs, Zeepay a également créé une nouvelle source de revenus pour les agents de téléphonie mobile et les petits commerçants, qui peuvent désormais accepter les paiements numériques.

ESG

- Faciliter la transformation numérique des institutions financières traditionnelles, ce qui favorise le transfert sur internet des activités économiques, réduisant ainsi les émissions de carbone.
- Etroite collaboration entre Africa50 et la direction pour aider à la mise en œuvre de l'EIES.

L'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA)



Alliance for Green Infrastructure in Africa

Des partenaires mondiaux et africains se sont engagés à verser 175 millions USD à AGIA



Mission d'AGIA et principales réalisations

AGIA est une solution axée sur l'exécution qui vise à remédier au manque de projets d'infrastructures vertes bancables, à accélérer la transition juste et équitable de l'Afrique vers le Net-Zéro et à combler le déficit d'infrastructures du continent d'une manière sobre en carbone et résiliente au changement climatique, en s'appuyant largement sur le secteur privé.

Dans un signal fort de soutien lors de la COP28, des institutions africaines et mondiales ainsi que l'Etat allemand, l'Etat français, l'Etat japonais et des entreprises philanthropiques se sont engagés à verser plus de 175 millions USD à l'Alliance pour l'Infrastructure verte en Afrique (AGIA). Ce nouvel engagement compte parmi ses signataires des représentants de la Banque africaine de développement, de la France, de l'Allemagne, du Japon, de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et de Proparco, avec l'ambition de faire progresser AGIA vers sa première clôture en vue de l'obtention de capitaux mixtes pour la préparation et le développement de projets en phase initiale.

Pourquoi AGIA ?

Il existe un besoin évident d'une plateforme dédiée, qui permet de mobiliser des capitaux en renforçant la participation des investisseurs et des bailleurs de fonds internationaux au financement des infrastructures vertes sur le continent et qui assure un alignement entre la structuration, le développement et le financement des projets. Cet outil doit nécessairement s'appuyer sur des entités qui ont une forte expérience de l'Afrique. AGIA alliera avec succès ces différents aspects et contribuera à faire une différence significative pour permettre à l'Afrique de faire face au changement climatique :

- Une approche globale et à grande échelle du développement et du financement
- Un conduit pour le capital-risque nécessaire au financement des infrastructures africaines
- Une approche réaliste du climat pour l'Afrique
- Comble le besoin en matière de développement de projets
- Un accès inégalé aux projets
- Un écosystème viable et crédible pour les gouvernements et les institutions

AGIA nous permet de développer des infrastructures résilientes au climat et bancables pour la transition énergétique de l'Afrique et les objectifs du Net-Zéro

Menée par la Banque africaine de développement, l'Union africaine et Africa50, AGIA est une solution africaine axée sur l'exécution qui vise à générer, financer et exécuter des projets avec le secteur privé, afin d'accélérer la transition du continent vers le Net-Zéro grâce à une approche coordonnée et inclusive du financement climatique.



AGIA occupe une position unique en tant que pont entre le Sud et le Nord pour accélérer l'action climatique en réalisant des infrastructures résilientes au changement climatique en Afrique, essentielles pour le développement économique du continent en intensifiant le développement de projets en Afrique.

Solidarité entre le Nord et le Sud

AGIA crée un partenariat gagnant-gagnant entre les pays du Nord et du Sud

- Divers partenaires travaillent en collaboration
- Aborder de manière globale le cycle de vie du projet



Approche commerciale, axée sur les résultats, de la création d'un pipeline d'infrastructures vertes transformatrices et résilientes au changement climatique pour l'Afrique

Pourquoi AGIA

Déficit d'infrastructures en Afrique : 280 milliards²⁴ USD nécessaires par an pour réduire les effets du changement climatique et s'adapter

- Le capital-risque au stade initial est essentiel
- AGIA vise à offrir aux investisseurs institutionnels africains et mondiaux des rendements attrayants ajustés aux risques

Piliers AGIA durant le cycle de vie du projet



²⁴ Rapport du Groupe d'experts indépendants de haut niveau sur le financement climatique

Partie 5: Une entreprise responsable

Dr Adeline Ngoufack, directrice, travaille à son bureau à l'hôpital de Batchenga, dans la Région centrale du Cameroun. Nachtigal est une centrale de 420 MW en cours de construction, sur le fleuve Sanaga, à 65 kilomètres de Yaoundé, avec une ligne de transport d'électricité de 50 kilomètres jusqu'à Nyom. La centrale devrait augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 %, améliorant ainsi l'accès à l'électricité pour les consommateurs. Elle devrait contribuer à porter à 75 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Cameroun d'ici à 2024 et éviter l'émission d'un million de tonnes de CO2 par an. Des milliers d'emplois ont été créés pendant la période de construction et les personnes concernées au sein des communautés locales ont également bénéficié de divers programmes d'aide.

Théorie du Changement

À Africa50, notre Théorie du Changement est la feuille de route qui nous guide dans notre quête de l'impact durable que nous souhaitons avoir. Elle définit les résultats que nous cherchons à atteindre, les activités auxquelles nous participons, la valeur que nous apportons, et surtout comment nous pouvons mesurer et prouver les changements positifs que nous avons apportés dans les communautés où nous investissons.

1 Nous mobilisons des partenariats stratégiques, des capitaux et un savoir-faire technique ...

ACTIVITÉS
Structuration de projets innovante
Mobilisation de capitaux privés
Exploitation des connaissances et des réseaux locaux
Établir des normes de durabilité
Partenariats avec des acteurs privés et publics
Développement d'un pipeline de projets d'infrastructure bancables

2 ... pour mettre en place des infrastructures prioritaires ...

SECTEURS			
Energie	Gaz midstream	TIC	
Transport	Education	Fintech	Santé

3 ... qui répondent aux besoins essentiels ...

RÉSULTATS SECTORIELS
Accès à l'énergie : Un meilleur accès à une énergie fiable et abordable
Numérisation de l'économie : Un meilleur accès à une connexion mobile et internet abordable
Mobilité des personnes, des biens et des services : Un meilleur accès à des transports résilients, fiables et abordables
Infrastructures sociales : Un meilleur accès à une éducation de qualité, à des soins de santé abordables et à la finance inclusive

4 ... et contribuer à la croissance durable des économies africaines ...

RÉSULTATS DIRECTS	
Soutien le développement des économies locales	Contribution to government revenue
Créer des emplois	Réduire les émissions de gaz à effet de serre

5 ... pour un continent africain plus fort et plus résilient ...

RÉSULTATS PLUS LARGES	
Améliorer les moyens de subsistance	Faciliter la croissance économique
Promouvoir l'intégration régionale	Contribuer à l'action climatique

... tout en participant à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable.



Notre Impact en un coup d'œil

NOS ACTIVITÉS

28 pays où les projets Africa50 sont actifs
35 Actionnaires

8 milliards USD
Valeur totale des projets de l'ensemble du portefeuille

TRANSFORMER L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

39 100 clients connectés à l'internet
0,8MW de capacité de stockage de données

TRANSFORMER L'ACCÈS À L'ÉNERGIE

6314 GWh d'énergie produite
15% d'énergie propre générée

TRANSFORMER L'ACCÈS À DES SOINS DE SANTÉ ABORDABLES ET DE QUALITÉ

58 centres de dialyse dans 3 pays
+ 150 000 séances de soins réalisées

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

237 km de lignes de transport d'électricité en développement
281 km d'infrastructures routières en développement
USD 320 M de fibres terrestres en développement

TRANSFORMER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

+17 176 élèves
18 écoles

TRANSFORMER LA MOBILITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DES SERVICES

463 760 personnes ont accompli les formalités frontalières
310 000 véhicules ont accompli les formalités frontalières
3 HRS temps de passage moyen

L'EMPLOI DANS L'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE

5 081 emplois créés
92% au niveau local
26% de femmes

Tous les détails sont disponibles dans notre Rapport de développement durable 2023.
→ www.africa50.com

Gestion du risque d'entreprise

Africa50 s'est engagée à avoir une culture attentive au risque avec des pratiques de gestion du risque solides intégrées dans la gestion de l'entreprise au quotidien. Africa50 dispose d'un Cadre complet de gestion des risques, mis à jour en 2023, qui lui permet de gérer les risques d'entreprise de manière rationnelle. La Déclaration d'appétence au risque et la Politique de gestion des risques de l'entreprise sont au cœur de ce cadre et s'appuient sur les normes internationales établies dans le Cadre de gestion des risques de l'entreprise du COSO.

Cadre de gestion des risques



Gestion du risque d'entreprise

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration, qui a été mise à jour en 2023, prend en compte la nature et l'étendue des principaux risques que l'organisation est prête à prendre dans la poursuite de ses objectifs stratégiques et définit les niveaux de tolérance pour les types de risques selon les dimensions définies dans le profil de risque de l'organisation. La déclaration est mise en œuvre par le biais des politiques d'Africa50, des contrôles internes, du cadre des limites et des processus de surveillance des risques, l'intégrant ainsi dans les processus opérationnels d'Africa50 de manière globale.

Politique de gestion des risques de l'entreprise

La Politique de gestion des risques de l'entreprise est approuvée par le Conseil d'administration et les principaux risques de l'entreprise sont suivis et examinés régulièrement par le Comité de gestion des risques et des finances de l'entreprise. La politique met l'accent sur l'importance de la gestion des risques d'entreprise dans la planification stratégique et la performance de l'organisation, donnant à la direction les moyens de prendre des décisions concernant les activités d'Africa50 en ayant une bonne connaissance des risques. La Politique de gestion des risques de l'entreprise définit les exigences en matière d'identification, de mesure, de gestion, de suivi, de rapports et de communication des risques, et attribue les responsabilités relatives à ces processus et à la supervision des activités de prise de risques.

Cadre de contrôles internes

Africa50 a mis en place un Cadre de contrôles internes (sur la base des normes internationales établies dans le Cadre de contrôles internes du COSO). Les contrôles internes sont utilisés pour aider Africa50 à atteindre ses buts et objectifs en protégeant l'organisation contre le risque lié à la réputation, le risque stratégique et opérationnel, le risque de fraude, le risque de conformité et le risque d'erreur dans les états financiers. En identifiant les risques qui pourraient empêcher la réalisation de ces buts et objectifs, Africa50 peut déterminer quels contrôles efficaces doivent être mis en place. Le Cadre des contrôles internes a été approuvé fin 2020 et sa mise en œuvre a débuté en 2021. Les contrôles internes doivent faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue afin de garantir leur

efficacité. Des améliorations importantes ont été apportées au cadre au cours des années 2022 et 2023.

L'audit fournit une assurance indépendante au Conseil d'administration et à la direction d'Africa50 et applique une approche basée sur les risques dans le cadre de son travail. Cette assurance porte sur l'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques d'Africa50, ainsi que sur l'efficacité des première et deuxième lignes de défense. Elle englobe tous les éléments du Cadre de gestion des risques de l'entreprise d'Africa50 (identification, évaluation et gestion des risques, communication des informations relatives aux risques) et toutes les catégories d'objectifs organisationnels :

En outre, trois lignes de défense ont été établies dans le Cadre des contrôles internes :

- Première ligne de défense - Selon la première ligne de défense, la direction opérationnelle est responsable de l'évaluation, du contrôle et de l'atténuation des risques.
- Deuxième ligne de défense - La deuxième ligne de défense est constituée de fonctions indépendantes de la première ligne de défense, qui assurent la surveillance des processus et des risques de l'entreprise. Cette ligne de défense contrôle et facilite la mise en œuvre de pratiques efficaces de gestion des risques par la direction opérationnelle et aide les responsables des risques à communiquer des informations adéquates sur les risques à tous les niveaux de l'organisation.
- Troisième ligne de défense - L'audit interne, pour lequel Africa50 a fait appel à un prestataire de services externe, constitue la troisième ligne de défense d'Africa50.

Politiques de l'entreprise

Africa50 a développé un Cadre politique solide qui définit les exigences de gouvernance concernant les activités de l'organisation et les comportements attendus pour promouvoir et diffuser une culture de vigilance à l'égard des risques et pour protéger l'intégrité des opérations commerciales d'Africa50. Un projet d'examen complet du Cadre politique a été lancé en 2023, afin d'évaluer et d'actualiser les politiques de l'organisation pour les aligner sur sa taille, sa maturité et sa complexité actuelles, ainsi que sur ses ambitions de croissance, et devrait être achevé d'ici la fin 2024.



Nos Collaborateurs

Chez Africa50, nous croyons au potentiel des jeunes professionnels, d'origines diverses, qui ont démontré leur talent dans leurs domaines d'expertise et qui nourrissent de grandes ambitions pour le continent. Nous sommes conscients que les résultats de nos efforts de collaboration sont plus importants que la somme de nos efforts individuels, c'est pourquoi Africa50 met l'accent sur la cohésion de l'équipe. En plus de nos valeurs communes, nous avons réussi à construire une culture organisationnelle collaborative qui permet le partage d'idées, le transfert de connaissances, l'apprentissage continu et la coopération dans une atmosphère agréable, conduisant à une plus grande innovation et à de meilleures réalisations. Nos résultats sont le fruit de la contribution et de l'engagement de notre équipe remarquable.

Talents

Des experts du secteur, aux musiciens et athlètes, le personnel d'Africa50 regorge de talents, qui incarnent et influencent le courage et l'optimisme de notre mission. Avec une équipe regroupant 25 nationalités, encadrée par une équipe de direction expérimentée, totalisant plus de 180 ans d'expérience cumulée dans les investissements, 53 % de femmes et plus de 7 ans au sein de la société, nous continuons à nous imposer dans le développement des infrastructures africaines.

Développer notre culture et notre esprit d'équipe

Les sessions informelles 'Learn & Mingle' donnent à nos collaborateurs l'occasion de se réunir, d'apprendre, de bavarder et de célébrer nos réalisations. L'événement le plus récent était consacré au projet East2West, une opération majeure qui aura un impact considérable en contribuant à réduire la fracture numérique en Afrique.

Construire une équipe soudée

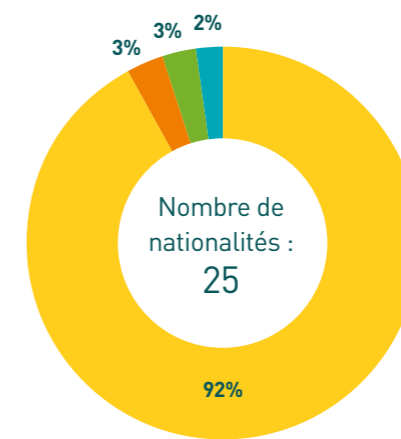
Le personnel d'Africa50 s'est réuni en mai 2024 lors d'une retraite d'entreprise à El Jadida, au Maroc, pour discuter de la croissance future de l'entreprise, tout en prenant part à des activités visant à consolider l'esprit d'équipe. Nos collaborateurs ont participé à divers exercices axés sur le thème de l'année choisi par l'organisation, à savoir l'innovation au service de la croissance. Dans le cadre de nos initiatives de responsabilité sociale des entreprises (RSE), l'équipe a également été fière de participer à la rénovation d'une école. L'école élémentaire Sidi Hamou, située dans la commune de Sidi Ali Ben Hamdouch, dans la Province d'El Jadida. Après un travail préparatoire, notre équipe a été divisée en plusieurs groupes pour s'attaquer à des activités telles que la peinture, l'aménagement paysager, la plomberie, le carrelage et la décoration. Après une journée de dur labeur, nous avons eu le plaisir de dévoiler la plaque d'inauguration, marquant officiellement la participation d'Africa50 à la rénovation de l'école. ce d'El Jadida, avait besoin de quelques rénovations.

REPARTITION HOMMES/ FEMMES



Genre	Part	Part	Contexte
Femmes	53%	47%	Dans l'organisation
Hommes	33%	67%	Au sein de la direction
Hommes	33%	67%	Au conseil d'administration

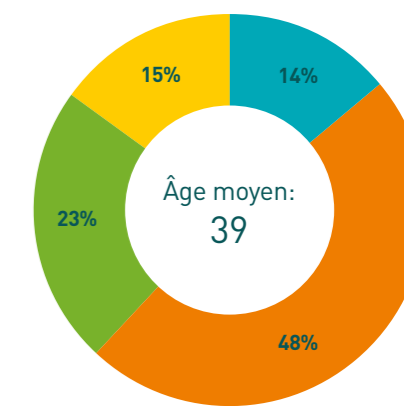
ORIGINE



En tant qu'organisation africaine, nous sommes fiers d'employer principalement de jeunes professionnels africains.

- Afrique
- Amérique
- Europe
- Australie

AGE



- 20-30 ans
- 31-40 ans
- 41-50 ans
- 51-60 ans

Gouvernance et leadership

Conseil d'administration

Une expertise indépendante et internationale apportant des perspectives diverses

Le Conseil d'administration d'Africa50 est composé de quatorze Administrateurs.

Les Administrateurs doivent posséder les connaissances, les compétences, l'expérience et l'indépendance d'esprit nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités au sein du Conseil d'administration, ainsi qu'une réputation d'intégrité et d'honorabilité. Les administrateurs possèdent une grande expertise dans les domaines de la finance, des investissements en infrastructures et des questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Akinwumi Adesina

Président du Conseil d'administration et Président de la Banque Africaine de Développement

Le Conseil d'administration est responsable d'assurer le leadership à travers une évaluation et une supervision efficaces. Il définit l'orientation stratégique dans le but de créer une valeur durable pour les partenaires à long terme.

Dans le cadre de son engagement à respecter des normes élevées de gouvernance d'entreprise, Africa50 a fait appel à un consultant externe pour procéder à une évaluation de la performance de son Conseil d'administration en 2023. L'évaluation a révélé qu'Africa50 dispose d'un "Conseil d'administration solide", doté d'un haut niveau d'expertise et de compétences, et profondément engagé dans le développement d'Africa50. Le rapport a également conclu que la structure de gouvernance d'Africa50 était solide et s'aligne sur les meilleures pratiques internationales.

Voici quelques-unes des observations :

i. Africa50 dispose d'un Conseil d'administration très compétent, avec un bon équilibre entre les administrateurs nommés par les pays Actionnaires et les administrateurs indépendants, qui font preuve de diversité, d'une solide éthique de travail et d'un profond

engagement envers Africa50, dirigé par un président très compétent.

- ii. Le Conseil d'administration dispose de comités très efficaces qui l'aident à fournir à la direction le contrôle et le soutien dont elle a besoin ; il est également soutenu par une excellente équipe de direction qui fait preuve d'un grand sens des responsabilités et d'un engagement sans faille.
- iii. Les normes de gouvernance d'entreprise d'Africa50 sont excellentes et se comparent favorablement à celles de conseils d'administration similaires et plus importants au niveau international.

Africa50 est attaché à l'amélioration continue de ses pratiques de gouvernance, s'efforçant de conserver la confiance de ses Actionnaires et de ses partenaires tout en poursuivant sa mission et ses objectifs.



Albert Mugo
Administrateur



Amadou Kane
Administrateur



Assaad Jabre
Administrateur



Charles O. Boamah
Administrateur



Félicité Célestine Omporo-Enouany
Administrateur



Imoni Akpofure
Administrateur



Ange Patrick Demenou
Administrateur



Akef Abdel Latif El Maghraby
Administrateur



Monhla Wilma Hlahla
Administrateur



Nouaman Al Aissami
Administrateur



Sophie L'Helias
Administrateur



- Comité d'audit
- Comité du risque et des financements
- Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et des rémunérations
- Comité de la stratégie, du budget, du développement durable, de l'environnement et des affaires sociales
- Président du comité

Direction générale du groupe

Notre équipe de direction experte possède plus de 170 ans d'expérience cumulée en matière d'opérations et d'investissements



Alain Ebobissé
Directeur Général



Tshepidi Moremong
Directrice des Opérations



Papa Demba Diallo
Directeur du
Développement de Projets



Raza Hasnani
Directeur des
Investissements dans les
Infrastructures



Eric Ouedraogo
Directeur Financier



Zurina Saban
Directrice Juridique et
Secrétaire Générale



Opuiyo Oforiokuma
Associé Principal, Fonds
d'Accélération pour les
Infrastructures d'Africa50



Vincent Le Guennou
Directeur Général du
Fonds d'Accélération
pour les Infrastructures
d'Africa50

Partie 6: États Financiers



Un camion de marchandises traverse la frontière au PCJ de Laleraba, dans la région des Savanes, en Côte d'Ivoire. Ce PCJ est géré par Scanning Systems, une société du portefeuille d'Africa50 spécialisée dans la conception, le financement et la mise en œuvre de PCJ en Afrique. Les PCJ sont conçus pour numériser autant que possible les processus liés à la circulation des biens et des services à travers les frontières. Les formalités qui étaient effectuées du côté du Burkina Faso puis du côté de la Côte d'Ivoire seront désormais effectuées sur un seul site.

AFRICA50 – FINANCEMENT DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOMMAIRE

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	80
RAPPORT DE GESTION	81
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	82
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	86
BILAN	87
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	88
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	89
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	90

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

ADMINISTRATEURS

Dr. Akinwumi A. ADESINA (the Chair)	21 Juillet 2016
Ms. Imoni AKPOFURE	19 Juillet 2018
Mr. Nouaman AL AISSAMI	29 Juillet 2015
Mr. Charles BOAMAH	29 Juillet 2015
Ms. Sophie L'HELIAS	19 Juillet 2018
Ms. Monhla Wilma HLAHLA	19 Juillet 2018
Mr. Assaad JABRE	19 Juillet 2018
Mr. Amadou KANE	29 Juillet 2015
Mr. Albert MUGO	19 Juillet 2018
Ms. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY	29 Juillet 2015
Mr. Abdel Latif El MAGHRABY	5 Octobre 2021
Mr. Ange-Patrick DEMENOU	5 Juillet 2023
Mr. Alain EBOBISSE	5 Juillet 2023

Date de nomination

Directeur Général

Mr. Alain EBOBISSE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ms. Zurina SABAN

SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca, Maroc

AUDITEUR

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex, France

BANQUES

BMCE BANK

140 Avenue Hassan II
20070 Casablanca, Maroc

AFREXIMBANK

72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

ATTIJARIWafa BANK

Centre d'Affaires 2001
2 Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,
Sidi Mâarouf – B.P 40
Casablanca 20190 – Maroc

TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor
Lenana Road
PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya

RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 Décembre 2023

La direction présente son rapport et les états financiers audités d'Africa50 – Financement de projets (la « Société » ou « Africa50-FP » ou « FP ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-FP est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique et élabore des investissements dans les infrastructures.

RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l'exercice figurent en page 86.

La Société n'a pas distribué de dividende au cours de l'exercice considéré (2022 : USD Nil).

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l'exercice sont présentés en page 80.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d'exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l'intention de liquider ou de cesser l'activité, ou n'a pas d'autre alternative que de cesser l'activité.

La direction n'est informée d'aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l'assemblée générale du 19 Juillet 2012 pour une période de trois ans courant de l'exercice 2022 jusqu'à l'exercice 2024.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration le 17 mai 2024.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Exercice clos le 31 Décembre 2023



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Africa50 - Financement de Projets

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Africa50 - Financement de Projets

Tour Ivoire 3 - Marina de Casablanca - Boulevard des Almohades - 20000 Casablanca - Maroc



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Africa50 - Financement de Projets

Tour Ivoire 3 - Marina de Casablanca - Boulevard des Almohades - 20000 Casablanca - Maroc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Africa50 Financement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mai 2024.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine et la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2023, ainsi que la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa50 Financement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;

Africa50 - Financement de Projets

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

3



- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 12 septembre 2024

KPMG S.A.

Valéry Foussé
Associé

Africa50 - Financement de Projets

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

4

COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Notes	31 Décembre 2023 USD	31 Décembre 2022 USD
Produits			
Revenus d'intérêts/dividendes	17	2,315,014	9,608,960
Intérêts courus sur prêts	17	4,063,914	3,567,441
Dépréciation des prêts	17	(66,732)	(92,662)
Gain/(perte) latent sur les devises étrangères		1,830,808	(3,486,716)
Gain/(perte) latent sur les actifs financiers à la juste valeur	7	27,828,596	20,565,635
Autres revenus	18 / 22	7,262,848	1,266,643
Total des produits		43,234,448	31,429,301
Charges			
Dépenses opérationnelles	23	16,414,033	10,725,098
Dépenses liées aux projets	21	1,295,483	672,090
Frais de levée de fonds	22 / 18	4,279,664	3,093,083
Commissions payées à PD	24	3,244,336	3,547,967
Total des charges		25,233,516	18,038,238
Résultat opérationnel		18,000,931	13,391,063
Charges financières	20	(19,128)	(94,619)
Produits financiers	19	4,000,851	1,770,714
Résultat financier net		3,981,722	1,676,095
Résultat de la période		21,982,653	15,067,159
Autres éléments du résultat global		—	—
Résultat global total pour l'année (Avant répartition du résultat net)		21,982,653	15,067,159
Répartition du résultat net	25	(3,300,000)	
Résultat global de l'exercice		18,682,653	15,067,159

Les notes 1 à 30 font partie intégrante des états financiers.

BILAN

Au 31 Décembre 2023

	Notes	2023 USD	2022 USD
ACTIF			
Actifs non courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	270,472,863	202,328,904
Prêts et créances	8	72,889,082	61,528,836
Amortissement des prêts	8	(233,694)	(227,763)
Autres créances (non courantes)	11	4,063,914	14,109,487
Biens, installations et équipements	9	1,073,048	1,196,326
Contrats de location	10	813,930	1,270,580
Total des actifs non courants		349,079,142	280,206,369
Actifs courants			
Autres créances	11	16,436,097	12,863,815
Prêts et créances	8	9,576,000	12,519,575
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	101,970,750	170,647,034
Total des actifs courants		127,982,848	196,030,424
TOTAL ACTIF		477,061,989	476,236,793
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	13 & 15	422,128,196	417,208,089
Résultat global de l'exercice		18,682,653	15,067,159
Réserves et report à nouveau		20,464,060	5,396,902
Total des capitaux propres et des réserves		461,274,910	437,672,150
PASSIF			
Passifs non courants			
Dettes fournisseurs	14	2,123,553	4,180,498
Total des passifs non courants		2,123,553	4,180,498
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	14	7,135,390	4,798,313
Autres dettes	15	6,528,135	29,585,833
Total des passifs courants		13,663,526	34,384,146
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		477,061,989	476,236,794

Les notes 1 à 30 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
Au 1er janvier 2022	403,419,795	5,396,900	408,816,695
Résultat global de l'exercice		15,067,159	15,067,159
Augmentation nette du capital libéré	13,788,297		13,788,297
Solde au 31 décembre 2022	417,208,091	20,464,060	437,672,151
Résultat global de l'exercice		18,682,653	18,682,653
Augmentation nette du capital libéré	4,920,107		4,920,107
Solde au 31 décembre 2023	422,128,195	39,146,713	461,274,910

Les notes 1 à 30 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Notes	2023 USD	2022 USD
Transfert de fonds (de PD à PF)		10,931	
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution / augmentation des débiteurs	26	(37,794,410)	(26,017,294)
Diminution / augmentation des créditeurs		357,763	323,547
Variation du besoin en fonds de roulement		(37,436,647)	(25,693,747)
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles	26	(37,425,716)	(22,572,004)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Actions		(50,201,956)	(63,093,169)
Prêts et autres financement d'investissement		24,626,318	11,783,400
Autres (désinvestissement, frais d'investissement ..)		2,557,070	6,515,630
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	26	(23,018,568)	(44,794,140)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Flux de trésorerie provenant des dépôts à terme		4,489,923	1,587,445
Capital souscrit		(17,640,000)	
Trésorerie nette générée par les activités de financement		4,918,079	13,788,446
Net cash generated from financing activities		(8,231,998)	15,375,891
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(68,676,283)	(51,990,252)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		170,647,034	222,637,285
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	11	101,970,750	170,647,034

Les notes 1 à 30 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa50 – Financement de projets est une organisation financière internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 3 000 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 797 221 400 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-FP comprennent :

- a) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- b) Réaliser des investissements dans les infrastructures, notamment :
 - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés aux infrastructures financièrement et économiquement viables, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures, des entreprises et des projets en investissant dans des dettes, des fonds propres, des quasi-fonds propres, des garanties ou une combinaison de ceux-ci, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
 - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres, de garanties ou de combinaisons de ceux-ci, ou d'autres formes d'aide financière ; et
 - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- c) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels ;
- d) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-FP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-FP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions
- e) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- f) D'affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;
- g) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- h) Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets) ;
- i) Verser des distributions sur les actions Africa50-FP
- j) Conserver et appliquer les gains aux fins organisationnelles d'Africa50-FP ;
- k) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification de ces articles qui aide Africa50-FP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure qui pourrait directement ou indirectement porter atteinte aux intérêts d'Africa50-FP ; et
- l) Pour exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-FP.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

2. BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS. Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2021 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation et présentés au dollar américain (USD) près, sauf indication contraire.

3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2023

NOUVELLES NORMES OU INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION
Amendements à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendements à l'IAS 1 et à la déclaration pratique IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables	1er janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur publié en juillet 2020).	1er janvier 2023

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

NOUVELLES NORMES OU INTERPRÉTATIONS	DATE OF APPLICATION
Amendements à IAS 8 – Définition des estimations comptables	1er janvier 2024
Amendements à IAS 1 (Présentation des états financiers) Passifs non courants avec clauses restrictives	1er janvier 2024
Amendements à IFRS 16 – Contrats de location : responsabilité de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024
Amendements à IAS 7 (état des flux de trésorerie)/IFRS7 (instruments financiers : informations à fournir) Dispositions de financement des fournisseurs	1er janvier 2024
Amendements à IAS 21 Effets des variations des taux de change : manque d'échangeabilité	1er janvier 2025

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire, à l'exception de l'amendement à IAS 21 dont les impacts seront analysés au cours de l'année 2024.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Africa50-FP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en euros et en dollars américains. Le dollar américain est aussi la monnaie de présentation des états financiers.

b) Conversion des transactions en devises

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux utilisés pour la conversion des devises en USD au 31 décembre 2023 sont présentés dans la note 28. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en USD aux taux historiques. Les écarts de conversion sont inclus dans la détermination du résultat net.

c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

d) Actifs et passifs financiers

d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

i) Classement

La Société classe ses actifs financiers et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- Ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat), et
- Ceux évalués au coût amorti.

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la société peut classer ses instruments de dette :

- **Coût amorti** : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- **Juste valeur par le biais du compte de résultat** : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des projets. Les prêts sont également mesurables au coût amorti et évalués pour dépréciation à chaque date de clôture.

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat. Les gains/pertes réalisés sont comptabilisés comme la différence entre la juste valeur au 1er janvier de l'année en cours et celle au 31 décembre de l'année en cours dans l'état des profits et pertes.

d) 2. Passifs financiers

i) Classement

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, en tant que passifs financiers à la juste valeur au compte de résultat, en tant que prêts et emprunts, en tant que dettes, ou en tant que dérivés désignés comme instruments de couverture dans une couverture efficace, selon le cas.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts, emprunts et dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers, autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les dérivés, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que tout au long du processus d'amortissement.

d) 3. Évaluation ultérieure

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

d) 4. Évaluation à la juste valeur

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évalué à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

La Société a investi dans des sociétés non cotées et déterminé la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

d) 5. Détermination de la juste Valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des acteurs du marché, à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un acteur du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre acteur du marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;

Niveau 3 : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

d) 6. Dépréciations d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

d) 7. Décomptabilisation

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

g) Contrats de location

Africa50-FP loue ses bureaux. Jusqu'à l'exercice 2018, ces contrats de location étaient classés en contrats de location simple. Depuis le 1er janvier 2019, ils sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant, à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition de la Société.

Les actifs et passifs liés à des contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- i) les paiements fixes (y compris les paiements considérés comme fixes en vertu de la substance des dispositions prévues au contrat), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- ii) les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- iii) les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- iv) le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- v) les pénalités dues en cas de résiliation du contrat de location, dès lors que la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par la Société de l'option de résiliation.

Les loyers devant être versés dans le cadre d'options de prolongation raisonnablement certaines sont également inclus dans l'évaluation du passif.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, comme c'est généralement le cas pour les contrats de location de la Société, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé, à savoir le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, avec une garantie et dans des conditions similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Le taux d'intérêt utilisé depuis le 1er janvier 2019 est de 5 %.

Les paiements de loyers sont ventilés entre principal et charge financière. La charge financière est portée au compte de résultat sur la période de location, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de la dette figurant au passif.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- i) le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- ii) le cas échéant, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- iii) le cas échéant, les coûts directs initiaux pour le bailleur ; et
- iv) les coûts de remise en état.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

h) Information sectorielle et géographique

Africa50-FP investit dans des infrastructures en Afrique ou qui profitent substantiellement à l'Afrique.

Le siège social de la société est basé à Casablanca. Au 31 décembre 2023, le portefeuille comprend 15 investissements en Afrique, quatre en Afrique de l'Ouest, un en Afrique Centrale, trois en Afrique de l'Est, deux en Afrique du Nord et cinq panafricains.

i) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-FP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

j) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-FP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-FP.

k) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-FP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-FP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

l) Immobilisations corporelles

Les méthodes et les durées d'amortissement appliquées par la Société sont détaillées à la note 9. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur comptable estimée, elle est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable. Les profits et pertes sur les cessions sont déterminés en comparant les produits de la cession à la valeur comptable de l'actif. Ils sont rapportés en résultat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Estimations et hypothèses

Valorisation des instruments financiers

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique ;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

	2023 USD	2022 USD
PLACEMENTS EN ACTIONS NON COTÉES		
Au 1er janvier	202,328,904	117,000,880
Acquisitions	40,315,391	64,762,389
Cessions (au coût amorti)	—	—
Cessions (variation de juste valeur)	—	—
Variations de juste valeur	27,828,596	20,565,635
Au 31 décembre	270,472,863	202,328,904

Tous les investissements en titres de capitaux propres de la Société sont classés en niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Il n'y a aucun changement dans la technique de valorisation par rapport aux états financiers 2022.

	2023 USD	2022 USD
Gain/(perte) Nette sur les actifs financiers à la juste valeur	27,828,596	20,565,635
	27,828,596	20,565,635

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

i) Participation aux investissements

Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation	Participation	Participation	Participation effective et droits de vote	Participation directe	Participation indirecte	Participation effective et droits de vote
				directe	indirecte	effective et droits de vote				
			2023	2023	2023	2023		2022	2022	2022
				%	%	%		%	%	%
Infra Holdco 1	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100		100	—	100
<i>Egypt Solar B.V.</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Projet d'électricité solaire</i>	<i>31 Dec</i>	<i>—</i>	<i>25</i>	<i>25</i>		<i>—</i>	<i>25</i>	<i>25</i>
Nachtigal Hydro Power Company	Cameroun	Projet hydroélectrique	31 Dec	15	—	15		15	—	15
Power Holdco 1	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100		100	—	100
<i>Azura Power Limited (APL)</i>	<i>Maurice</i>	<i>Plateforme d'investissement dans des centrales électriques</i>	<i>31 Dec</i>	<i>—</i>	<i>21</i>	<i>21</i>		<i>—</i>	<i>21</i>	<i>21</i>
Malicounda Power SAS	Sénégal	Thermal Power plant	31 Dec	30	—	30		30	—	30
Power Holdco 3	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100		100	—	100
<i>Azura Power Holding Limited (APHL)</i>	<i>Maurice</i>	<i>Plateforme d'investissement dans des centrales électriques</i>	<i>31 Dec</i>	<i>—</i>	<i>15</i>	<i>15</i>		<i>—</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
Tech Holdco 1	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100		100	—	100
<i>POA International Limited</i>	<i>Maurice</i>	<i>Plateforme d'investissement Accès à internet</i>	<i>31 Dec</i>	<i>—</i>	<i>18</i>	<i>18</i>		<i>—</i>	<i>18</i>	<i>18</i>
Tech Holdco 2	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100		100	—	100
<i>PAIX Holding B.V.</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Plateforme d'investissement Centres de données</i>	<i>31 Dec</i>	<i>—</i>	<i>52</i>	<i>52</i>		<i>—</i>	<i>45</i>	<i>45</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

i) Investments holdings (continued)

Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation effective et droits de vote			Participation effective et droits de vote		Participation effective et droits de vote
				Participation directe	Participation indirecte	Participation effective et droits de vote	Participation directe	Participation indirecte	
			2023	2023	2023	2023	2022	2022	2022
				%	%	%	%	%	%
Africa50 Asset Management Company	Maroc	Société de gestion d'actifs	31 Dec	100	—	100	—	—	—
Africa50 Infrastructure Partners I	Maurice	Société privée à responsabilité limitée	31 Dec	—	87.5	87.5	100	—	100
Africa50 Subadvisor	Maroc	Organisation internationale	31 Dec	—	100	100	—	—	—
Kigali Innovation City	Rwanda	Technologies de l'information et des communications - Villes connectées	31 Dec	50	—	50	50	—	50
Tassec Investment Holding Africa	Ivory Cost	Transport/Logistique	31 Dec	25	—	25	25	—	25
Holged SA	Maroc	Education	31 Dec	17	—	17	—	—	—
Tech Holdco 3 (Orion)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100	—	—	—
Global Connect E2W	Dubai	Technologies de l'information et des communication	31 Dec	—	30	30	—	—	—
Healthcare Holdco 1 (Airbone)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100	—	—	—
Africa Healthcare Networks	Maurice	Santé	31 Dec	—	15	15	—	—	—
Paytech Holdco 1 (Dragonfly)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 Dec	100	—	100	—	—	—
Zeepay Ghana	Ghana	Technologies de l'information et des communication	31 Dec	—	6	6	—	—	—

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

ii) Variation de la juste valeur

Portefeuille d'investissements:

Ouverture	Acquisition / Cessions Coût	Closing	Variation de la juste-valeur			Juste Valeur	
			Ouverture	Variation de la juste-valeur	Clôture	2023	2022
USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
156,919,458	40,315,391	197,234,850	70,409,415	27,828,596	98,238,007	270,472,863	202,328,904

La technique d'évaluation utilisée pour déterminer la juste valeur du portefeuille est celle des flux de trésorerie actualisée. Une modification du taux d'actualisation implique une augmentation ou une diminution de la juste valeur.

Une variation de 1% du taux d'actualisation impactera le résultat net comme suit :

	Augmentation / (diminution)	Augmentation / (diminution) du résultat net* 2023 USD
Taux d'actualisation	1%	(27,564,468)
Taux d'actualisation	-1%	32,303,938

*L'augmentation/diminution du Résultat Net est calculée avec l'hypothèse que toutes les autres hypothèses que le taux d'actualisation sont constantes.

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2023 USD	2022 USD
Non-courants		
Infra Holdco 1	14,339,047	6,805,153
Nachtigal	48,635,114	39,562,173
Room to Run	1,504,638	5,239,840
Malicounda Power SAS	8,410,283	9,921,670
	72,889,082	61,528,836
Courants		
Infra Holdco 1	3,600,000	7,200,000
Room to Run	2,976,000	2,100,000
Malicounda Power SAS	3,000,000	3,219,575
	9,576,000	12,519,575
Total	82,465,082	74,048,411

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

8. PRÊTS ET CRÉANCES (SUITE)

Échéancier des prêts et créances	Provision au titre d'IFRS 9	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	2023 USD	2023 USD	2023 USD	2023 USD	2023 USD	2023 USD
Infra Holdco 1			3,600,000	14,339,047		17,939,047
Nachtigal	(188,069)	—		31,154,403	17,480,711	48,447,045
Room to Run	—	—	2,976,000	1,504,638		4,480,638
Malicounda Power SAS	(45,625)		3,000,000	8,410,283		11,364,658
Total	(233,694)	—	9,576,000	55,408,371	17,480,711	82,231,388

	Provision au titre d'IFRS 9	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	2022 USD	2022 USD	2022 USD	2022 USD	2022 USD	2022 USD
Infra Holdco 1			7,200,000	6,805,153		14,005,153
Nachtigal	(174,833)	-		13,856,313	25,705,860	39,387,340
Room to Run	-	-	2,100,000	5,239,840		7,339,840
Malicounda Power SAS	(52,930)		3,219,575	7,256,332	2,665,338	13,088,315
Total	(227,763)	-	12,519,575	33,157,638	28,371,199	73,820,648

Les prêts et les créances représentent les prêts et les instruments de dette de la société.

i) Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Ce prêt est classé dans les instruments de dette et comptabilisé au coût amorti.

État du projet au 31 décembre 2023

Les six centrales continuent de fonctionner normalement. Le projet a souffert en 2023 de difficultés pour convertir l'EGP en USD en raison de la situation macroéconomique en Égypte, mais en travaillant avec diligence avec les autorités égyptiennes, il a pu accéder à suffisamment d'USD pour remplir ses obligations de paiement.

Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Le prêt d'actionnaire a été classé dans la catégorie des « prêts performants » (bucket 1).

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les prêts d'Actionnaires, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts (présomption réfutable pour une défaillance) n'est pas un indicateur objectif de défaillance, car du fait de la structuration de ces instruments, les intérêts sont soit payés, soit capitalisés.

Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que les dépassements ou les retards importants des coûts de construction, la sous-performance opérationnelle, l'augmentation des coûts de financement ou de la fiscalité, qui sont susceptibles d'empêcher le remboursement intégral du prêt d'actionnaire, avec les intérêts

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

capitalisés, avant la fin du projet (tel que déterminé par le contrat de concession ou des accords similaires). Aucun des indicateurs énumérés ne représente à ce jour un risque potentiel de défaillance pour le projet

Provision

Sur la base des recherches de Moody's sur le défaut des projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaut et d'un taux de recouvrement, correspondant à la moyenne historique des projets greenfield" sur les marchés émergents exclusivement, des membres de l'EEE ou de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 4 705 USD sur le principal du prêt d'actionnaire a donc été constituée et sur les intérêts courus.

Cette provision a été enregistrée dans les comptes d'Infra Holdco 1, un véhicule d'investissement détenu à 100% par Africa50-FP.

ii) Prêt d'actionnaire accordé à Nachtigal Hydro Power Company (NHPC)

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les directives de provisionnement d'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

État d'avancement du projet au 31 décembre 2023

Africa50-FP a considéré que le projet était " en bonne voie " et a classé le prêt d'actionnaire comme un " prêt performant " (Bucket 1).

- Le projet a atteint le bouclage financier le 24 décembre 2018, et la construction a commencé fin janvier 2019, avec un premier tirage sur la dette senior. Un quinzième tirage sur le prêt a eu lieu en décembre 2023.
- Africa50 – FP a entièrement décaissé son prêt d'actionnaire d'un montant d'environ 37 millions d'euros en décembre 2018. Africa50-FP compte un membre au conseil d'administration. Cinq réunions du conseil d'administration, quatre réunions du Comité d'Audit et quatre Comités de Nomination et de Rémunération ont eu lieu en 2023. Aucun problème de gouvernance n'a été enregistré.
- Au 31 décembre 2023, le taux de réalisation des projets est de 92 %.
- Le gouvernement du Cameroun (le « GoC ») a engagé des discussions pour acheter la participation de 51 % d'Actis dans ENEO.
- Le début des opérations commerciales (COD) devrait avoir lieu en décembre 2024

Prêt d'actionnaire accordé à NHPC

Africa50 applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service d'investissement d'Africa50-FP évalue tout risque de crédit potentiel à travers un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que : les retards de construction (un retard de 15 mois est prévu, déclenchant un risque de crédit limité). D'autres facteurs tels que les dépassements de coûts du projet (aucun dépassement de coûts identifié à ce jour), le changement de fiscalité ou de réglementation (aucun changement de réglementation à ce jour), les retards importants dans les paiements d'ENEO (non applicable pendant la phase de construction) ne déclenchent pas pour le moment de risque de crédit supplémentaire.

Aucun remboursement du prêt d'actionnaire n'est encore dû. Afin d'atténuer les impacts des retards de

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

construction, NHPC met en œuvre des mesures incitatives pour accélérer le rythme de construction et optimiser la mise en service des 7 turbines. NHPC surveille de près les entrepreneurs pour répondre à l'objectif de COD. Compte tenu également des instruments de liquidité dont dispose NHPC (par exemple, la garantie de bonne exécution, la garantie bancaire ENEO, la garantie de l'État, la garantie de la Banque mondiale), le risque de retard de paiement d'ENEO est négligeable. Dans l'ensemble, l'impact sur le prêt est jugé minime et le profil de risque du prêt devrait rester le même qu'en 2022.

Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE. Une provision d'un montant de 188 069 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et sur les intérêts courus a donc été constituée.

iii) Room to Run

Au 31 décembre 2023, l'investissement d'Africa50-FP dans Room to Run consiste en une garantie de protection contre les risques et est comptabilisé comme un engagement. Les directives de provisionnement d'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

Statut d'investissement au 31 décembre 2023

La clôture financière du projet Room to Run a été réalisée en octobre 2018. Les prêts du portefeuille de référence sous-jacent ont enregistré une performance satisfaisante depuis la clôture et les performances de l'investissement sont conformes aux prévisions. Le prêteur principal continue de payer le montant de la commission de protection et les intérêts sur la garantie comme prévu. Un rapport sur l'état du portefeuille en décembre 2023 a montré que non seulement les prêts étaient performants, mais que leur notation de crédit n'avait pas changé de façon significative par rapport à leur statut lors de la clôture de la transaction en novembre 2018. Aucune défaillance réelle ou potentielle n'a été identifiée, et le portefeuille de référence sous-jacent n'a pas enregistré de perte de crédit.

Garantie accordée au prêteur principal de Room to Run

Les prêts garantis étant performants et aucun défaut de paiement potentiel n'ayant été identifié, la transaction est classée en bucket 1. Africa50-FP évalue les éventuelles augmentations du risque de crédit à l'aide d'une série d'indicateurs tels qu'une modification significative de la notation d'un prêt spécifique dans le portefeuille de référence, la catégorisation d'un prêt en bucket 2 par le prêteur principal, des retards significatifs dans le paiement par le prêteur principal des frais de protection ou des intérêts sur le collatéral-espèces, ou une dégradation de la notation de crédit à long terme du prêteur principal en deçà de AA/Aa2/AA par S&P, Moody's et Fitch, respectivement. Le prêteur principal est actuellement noté AAA/Aaa/AAA. Aucun des indicateurs précités ne témoignait d'un risque accru au 31 décembre 2023.

Provision

Aucune provision n'a été identifiée pour l'investissement Room to Run à la lumière des indicateurs suivants : la probabilité de défaillance de chaque prêt du portefeuille de référence sur la base de sa notation de crédit, la structure de la transaction dans laquelle le prêteur principal conserve une partie des pertes liées au portefeuille avant tout paiement de protection, le fait qu'une perte de crédit soit réalisée environ trois ans après la survenance d'une défaillance, et le fait qu'aucune défaillance n'est survenue à ce jour. Africa50-FP n'anticipe aucun paiement lié aux pertes de crédit sur cette transaction en 2023.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

iv) Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les directives de provisionnement de l'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

Statut du projet au 31 décembre 2023

Africa50-FP a considéré le Projet comme « en bonne voie » et a classé le prêt d'actionnaire comme « Prêt performant » (Bucket 1). L'usine est en service depuis août 2022 et affiche de bons résultats.

Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction, des dépassements de coûts, des évolutions fiscales ou réglementaires, des retards de paiement importants de la part des preneurs. Jusqu'à présent, aucun des indicateurs énumérés ne représente des risques potentiels de défaillance pour le projet.

Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE. Une provision d'un montant de 45 625 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et les intérêts courus a donc été constituée.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

9. BIENS, INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

	2023 USD	2022 USD				
Immobilisations corporelles	1,073,048	1,196,326				
	1,073,048	1,196,326				
			Matériel informatique	Installations techniques	Nouveaux bureaux mobilier	Nouveaux bureaux divers
(en USD)						Total
Au 1er Janvier 2022						
Coût d'acquisition		543,004	9,310	1,599,230	440,547	2,592,092
Amortissements et dépréciations cumulés		(447,825)	(8,805)	(845,547)	(300,167)	(1,602,344)
Valeur nette comptable		95,180	505	753,683	140,380	989,748
Exercice clos le 31 décembre 2022						
Valeur nette comptable d'ouverture		95,180	505	753,683	140,380	989,748
Acquisitions		175,650	-	352,158	-	527,808
Cessions		-	-	-	-	-
Charge de dépréciation		(67,915)	(184)	(204,584)	(48,546)	(321,229)
Perte de valeur						
Valeur comptable nette de clôture Au 31 décembre 2022		202,915	321	901,257	91,834	1,196,327
Au 31 décembre 2022						
Coût d'acquisition		718,654	9,310	1,951,388	440,547	3,119,900
Amortissements et dépréciations cumulés		(515,740)	(8,989)	(1,050,131)	(348,713)	(1,923,573)
Valeur comptable Au 31 décembre 2022		202,915	321	901,257	91,834	1,196,327
Exercice clos le 31 décembre 2022						
Valeur nette comptable d'ouverture		202,915	321	901,257	91,834	1,196,327
Acquisitions		207,042	-	7,596	56,991	271,629
Cessions		(158,962)	(391)	(50,168)	(16,715)	(226,236)
Reclassifications		(104,200)	-	246,926	(141,633)	1,093
Charge de dépréciation		82,455	210	(320,681)	94,162	(143,854)
Perte de valeur		(7,625)	-	(13,928)	(4,358)	(25,911)
Valeur comptable nette de clôture Au 31 décembre 2023		221,625	140	771,001	80,281	1,073,048
Au 31 décembre 2023						
Coût d'acquisition		662,534	8,920	2,155,741	339,190	3,166,385
Amortissements et dépréciations cumulés		(440,910)	(8,779)	(1,384,740)	(258,909)	(2,093,338)
Valeur comptable Au 31 décembre 2023		221,625	140	771,001	80,281	1,073,048

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire sur leurs durées d'utilité, estimées comme suit :

Matériel informatique : 3 ans

Installations techniques : 3 ans

Agencements de bureau / mobiliers : fin de la période de location (Novembre 2025).

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

10. CONTRATS DE LOCATION

Les montants inscrits au bilan au titre des contrats de location sont présentés ci-après :

	2023 USD	2022 USD
Actifs liés au droit d'utilisation		
Siège social	643,804	1,011,692
Autres	170,126	258,888
Total	813,930	1,270,580
	2023 USD	2022 USD
Dettes de location		
Courant	517,591	492,483
Non-courant	466,575	984,166
Total	984,166	1,476,650

Analyse des échéances des dettes de location

	31-DEC-2023 USD	31-DEC-2022 USD
DETTES DE LOCATION		
Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	517,591	492,483
Un à cinq ans	466,575	984,166
Plus de cinq ans	0	0
Total des dettes de location non actualisées au 31 décembre	984,166	1,476,649
Passifs locatifs inclus dans l'état de la situation financière	984,166	1,476,649
Courant	517,591	492,483
Non courant	466,575	984,166

Le compte de résultat présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

	2023 USD	2022 USD
Charges relatives aux contrats de location		
Charge d'amortissement des actifs du droit d'utilisation	456,650	455,475
Charges d'intérêts (incluses dans le coût financier)	64,345	75,490
	520,995	530,964

Le total des montants décaissés au titre des contrats de location en 2023 s'élève à 540 866 USD

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

11. AUTRES CRÉANCES

	2023 USD	2022 USD
COURANTS		
Intrêts courus - Room to Run	359,155	460,340
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)*	4,602,128	565,878
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP*	72,161	33,228
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP*	601,239	193,466
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I SLP*	9,825	—
Africa50 Asset Management Company*	5,912,500	—
Africa50 Subadvisor*	135,800	—
Tech Holdco 3	3,354,198	—
Autres créances	365,247	10,587,165
Créances de TVA	853,193	854,298
Prêts aux employés	90,000	90,000
Dépôts et garanties	80,653	79,440
Total	16,436,097	12,863,815

*Relation avec les entités du Fonds d'accélération des infrastructures Africa50 (« IAF ») : Africa50-FP a traité les paiements pour le compte des différentes entités de l'IAF en attendant la clôture du Fonds IAF qui a eu lieu en décembre 2023. Par conséquent, des comptes courants sont maintenus avec ces entités. Le Gestionnaire du Fonds IAF doit également un montant de 1 248 952 USD à Africa50-FP dans le cadre d'un accord de niveau de service entre les deux entités et ce montant est inclus dans le compte courant.

Relation avec Tech Holdco 3 : Africa50-FP a investi dans un projet à travers Tech Holdco 3, entité détenue à 100%, mais un montant de 3 354 198 USD reste à capitaliser au niveau de la Holdco et a été enregistré entre-temps comme créance.

	2023 USD	2022 USD
NON COURANTS		
Intérêts courus de Nachtigal	2,194,322	7,690,044
Intérêts courus de Malicounda	920,749	1,164,282
Intérêts courus de Infra Holdco 1	948,843	5,255,160
Total	4,063,914	14,109,487

12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2023 USD	2022 USD
Trésorerie	9,753,423	39,609,179
Équivalents de trésorerie	91,787,223	130,714,855
Intérêts courus sur équivalents de trésorerie	430,105	323,000
Total	101,970,750	170,647,034

Les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme avec des échéances courtes, aucun d'entre eux n'excède un an.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

13. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital social autorisé selon les statuts d'Africa50-FP est de 3.000.000.000 USD. Le capital souscrit est de 797 222 000 USD et le capital appelé est de 599 041 050 USD, tandis que le capital libéré est de 422 128 196 USD

	Catégorie	Nb. d'actions au 31 décembre 2022	Nb. d'actions émises en 2023	Nb. d'actions au 31 décembre 2023	Capital libéré au 31 décembre 2023
USD					
1. Banque Africaine de Développement	B*	100,000	-	100,000	75,000,000
2. Bénin	A*	4,176	-	4,176	2,342,640
3. Cameroun	A	45,000	-	45,000	24,241,725
4. Congo Brazzaville	A	167,997	-	167,997	41,999,400
5. Côte d'Ivoire	A	26,999	-	26,999	6,750,150
6. Djibouti	A	2,700	-	2,700	675,000
7. Egypte	A	90,000	-	90,000	67,500,000
8. Gabon	A	7,800	-	7,800	1,950,300
9. Gambie	A	900	-	900	225,000
10. Ghana	A	17,655	-	17,655	8,625,222
11. Madagascar	A	9,003	-	9,003	6,752,250
12. Malawi	A	1,800	-	1,800	450,000
13. Mali	A	1,813	-	1,813	1,359,750
14. Royaume du Maroc	A	90,000	-	90,000	67,500,000
15. Mauritanie	A	9,101	-	9,101	2,275,350
16. République du Niger	A	1,799	-	1,799	450,150
17. Nigeria	A	36,000	-	36,000	27,000,000
18. Sénégal	A	9,007	-	9,007	2,252,100
19. Sierra Leone	A	1,800	-	1,800	540,000
20. Soudan	A	2	-	2	500
21. Togo	A	17,346	-	17,346	8,673,053
22. Kenya	A	90,000	-	90,000	25,644,135
23. Burkina Faso	A	2,694	-	2,694	1,547,067
24. BCEAO	B	4,500	-	4,500	4,500,000
25. Banque Al Maghrib	B	18,000	-	18,000	18,000,000
26. Tunisie	A	9,000	-	9,000	6,750,000
27. République Démocratique du Congo	A	1,800	-	1,800	900,000
28. Guinée (Conakry)	A	4,500	-	4,500	3,375,000
29. Rwanda	A	9,000	-	9,000	6,750,000
30. Maurice	A	900	-	900	675,000
31. Zimbabwe	A	4,500	-	4,500	3,375,000
32. Botswana	A	-	2,430	2,430	1,822,500
33. Tanzanie	A	-	9,000	9,000	2,226,904
		785,792	11,430	797,222	422,128,196

* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme « publique » désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

14. DETTES FOURNISSEURS

Les comptes créditeurs s'élèvent à 9 258 943 USD dont 466 575 USD correspondent à des prêts à long terme aux contrats de location requis par IFRS 16, 1 656 977 USD à un engagement dans un projet, 2 423 766 USD à une provision concernant un plan d'intéressement à long terme et le reste à des dettes commerciales et factures non réglées au 31 décembre 2023.

15. AUTRES DETTES

	2023 USD	2022 USD
Comptes courants	3,822,689	9,240,387
Africa 50-DP*	3,822,689	9,240,387
Trop-perçus de la souscription d'actions payés par les Actionnaires	2,705,446	20,345,446
Madagascar	2,250,437	2,250,437
Tunisie	342,059	342,059
Mali	112,950	112,950
Nigeria		17,640,000
Total	6,528,135	29,585,834

* Africa50-FP gère les liquidités reçues des appels de capitaux et traite les paiements pour les deux entités, y compris les décaissements pour les investissements ; dans ce contexte, un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 3 822 689 USD au 31 décembre 2023. Les frais d'accès préférentiel au portefeuille de DP payés par FP à DP sont inclus dans ce compte courant.

16. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature, le volume et le solde des transactions sont présentés ci-après :

Contrepartie	Nature	2023 Volume net des transactions de l'exercice	2023 Solde des créances/ dettes au 31 décembre
Africa50 - DP	Dettes	(5,417,698)	3,822,689
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)	Dettes	5,168,005	4,602,128
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Dettes	105,389	72,161
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Dettes	794,705	601,239
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I SLP	Dettes	9,825	9,825
Africa 50 Asset Management Company	Dettes	5,912,500	5,912,500
Africa50 Subadvisor	Dettes	135,800	135,800
Infra Holdco 1	Dettes	3,933,894	17,939,047
Tech Holdco 3	Dettes	3,354,198	3,354,198

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Contrepartie	Nature	2022 Volume net des transactions de l'exercice	2022 Solde des créances/ dettes au 31 décembre
Africa50 - DP	Dettes	2,388,106	9,240,387
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)	Dettes	441,730	(565,878)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Dettes	(17,623)	(33,228)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Dettes	(174,141)	(193,466)
Infra Holdco 1	Dettes	(5,861,248)	14,005,153

17. PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES

Intérêts courus sur prêts d'Actionnaires

	2023 USD	2022 USD
Intérêts sur les prêts aux projets - Nachtigal	2,194,322	2,132,226
Intérêts sur les prêts aux projets - Infra Holdco 1	948,843	757,116
Intérêts sur les prêts aux projets - Malicounda	920,749	678,099
	4,063,914	3,567,441

Intérêts et Dividendes payés

	2023 USD	2022 USD
Intérêts - Room to Run	931,240	1,154,179
Dividendes - Power Holdco 1	1,383,774	5,834,740
Dividendes - Power Holdco 3	—	2,620,041
	2,315,014	9,608,960

Dépréciation:

Selon IFRS9, les provisions sur les emprunts Malicounda et Nachtigal sont déduites des intérêts / dividendes. L'amortissement des frais d'audit du projet Room to Run est également déduit.

	2023 USD	2022 USD
Dépréciation Malicounda	(7,305)	2,482
Dépréciation Room to Run	60,801	92,318
Dépréciation Nachtigal	13,236	(2,138)
	66,732	92,662

18. AUTRES PRODUITS

Les autres produits s'élèvent à 7 262 848 USD et sont principalement constitués de 5 461 046 USD de dépenses engagées pour le compte des entités de l'A50 Infrastructure Acceleration Fund (« IAF ») et qui sont en cours de remboursement. Le Fonds IAF a atteint sa première clôture en décembre 2023.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Un montant de 1 248 952 USD est constitué des revenus d'un accord de niveau de service entre Africa50-FP et le gestionnaire du fonds IAF pour les services rendus (RH, Finances, Communication, Informatique, Collecte de fonds, etc.).

19. PRODUITS FINANCIERS

	2023 USD	2022 USD
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	4,000,851	1,770,714
	4,000,851	1,770,714

20. CHARGES FINANCIERES

	2023 USD	2022 USD
Profit/perte de change latent	13,994	(56,160)
Intérêts sur loyer	(33,122)	(38,458)
	(19,128)	(94,618)

21. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou des financements directs.

	2023 USD	2022 USD
Charges liées aux projets	1,295,483	672,090
	1,295,483	672,090

22. DÉPENSES RELATIVES AUX LEVÉES DE FONDS

Les dépenses totales de collecte de fonds pour l'année 2023 s'élèvent à 4 279 664 USD.

Les dépenses passées et une partie des dépenses 2023 ont été refacturées au Fonds d'accélération des infrastructures d'A50 ("IAF").

L'IAF a clôturé sa première levée de fonds en décembre 2023.

23. DEPENSES OPERATIONNELLES

Les dépenses opérationnelles totales d'Africa50-FP s'élèvent à 16 414 033 USD dont 10 695 126 USD de salaires et avantages sociaux qui incluent une provision de 2 423 766 USD liée à un Plan d'Intéressement à Long Terme mis en place en 2023 et, 5 718 907 USD d'autres dépenses administratives, notamment les frais de déplacement, de communication, de ressources humaines, des systèmes d'information, de réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des Actionnaires.

Salaires et avantages :

Africa50-FP et Africa50-DP comptent ensemble 66 employés en décembre 2023 (58 en 2022), dont 11 employés se concentrent sur l'activité d'investissement d'Africa50-FP (11 en 2022).

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Le personnel d'Africa50-FP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que l'éducation et l'assurance-vie. Un plan d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018.

Le personnel d'Africa50-FP bénéficie également d'une indemnité de réinstallation lorsque cela est approprié

24. COMMISSIONS PAYEES A AFRICA50-DP

Africa50-DP investit des ressources importantes dans le développement de nouveaux projets bancables. Ces investissements sont proposés à la vente à Africa50-FP au moment ou peu avant la clôture financière.

Africa50 - FP bénéficie de cette relation :

- Un accès préférentiel au pipeline de projets développé par Africa50-DP
- Une bonne connaissance de ces projets et capacité d'acheter les actifs d'Africa50-DP en s'appuyant sur la diligence raisonnable, la structuration des transactions et les négociations effectuées par Africa50-DP à un coût gratuit ou limité pour Africa50-FP

Les frais d'accès préférentiel au pipeline DP payés par Africa50-FP représentent la compensation pour les avantages de service décrits ci-dessus qu'il reçoit d'Africa50-DP et s'élèvent à 2 904 000 USD pour l'année 2023.

L'équipe d'investissement de DP suit certains projets qu'elle développe et qui ont été cédés à FP. Une feuille de temps est remplie par l'équipe d'investissement DP pour déterminer le temps passé sur les projets vendus à FP.

Les coûts de salaires et avantages sociaux correspondants sont réaffectés à FP via les frais de suivi. Les frais s'élèvent à 340 336 USD pour l'année 2023.

25. REPARTITION DU REVENU NET

Le mécanisme d'allocation du revenu net d'Africa50-FP à Africa50-DP s'élève à 3 300 000 USD tel qu'approuvé lors de l'Assemblée générale des Actionnaires de 2023.

Le mécanisme de revenu net a été mis en œuvre comme un moyen de soutenir la viabilité financière d'Africa50-DP, conformément à la résolution adoptée par les Actionnaires qui permet à Africa50-FP de fournir une assistance (y compris une assistance financière) à Africa50-DP, à condition que cette l'aide ne met pas en péril sa propre (Africa50-FP) viabilité financière.

26. FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie utilisée pour les opérations s'élève à 37 425 716 USD et résulte principalement de la variation du fonds de roulement, pour un montant de 37 794 410 USD qui consiste principalement en des paiements de dépenses opérationnelles.

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement s'élève à -23 018 568 USD et se compose principalement de :

- L'augmentation des décaissements liés à des prises de participation de 50 201 956 USD
- La diminution des prêts de 24 626 318 USD
- Le paiement des intérêts pour 2 028 939 USD,
- Le remboursement de certains frais de due diligence pour 528 131 USD

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

La trésorerie nette provenant des activités de financement s'élève à -8 231 998 USD et se compose de 4 489 923 USD reçus de dépôts en espèces, 4 918 079 USD de souscriptions payées par les Actionnaires et 17 640 000 USD du remboursement du trop-payé en capital au Nigeria.

27. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-FP est un investisseur très sélectif, et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation des investissements qui comprend l'approbation du Comité d'Investissement d'Africa50-FP qui est un élément clé du cadre général de gestion des risques.

Les instruments financiers figurant dans l'état de la situation financière comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et autres dettes.

Les activités d'investissement d'Africa50-FP l'exposent à divers types de risques qui sont associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels elle investit. Les risques les plus courants auxquels elle est exposée sont le risque de marché et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50-FP sont conçues pour identifier et analyser ces risques, pour fixer des limites de risques et des contrôles appropriés, et pour surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50-FP revoit régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques afin de refléter l'évolution des marchés et les meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a créé un Comité de gestion des risques et des finances qui supervise les risques affectant Africa50-FP, les principaux facteurs d'atténuation, les mesures prises pour réduire ces risques et a mis en place un cadre et des politiques de gestion des risques pour faire face aux principaux risques.

(a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

(a) i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-FP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces devises sous-jacentes. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains, à l'exception d'un compte en euros et d'un autre en dirhams marocains qui sont utilisés pour les dépenses courantes.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Actifs financiers 2023	Actifs financiers 2022	Dettes financières 2023	Dettes financières 2022
	USD	USD	USD	USD
DOLLAR AMÉRICAIN (USD)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	178,940,461	128,459,964		
Dettes et créances	22,607,754	21,519,826		
Autres créances	16,531,747	17,264,677		
Dettes fournisseurs			5,907,254	3,035,324
Autres dettes			6,528,135	29,585,833
Trésorerie et équivalents de trésorerie	101,596,217	170,174,450		
Autres actifs non courants	1,886,978	2,466,906		
Capital libéré			422,128,196	417,208,089
Résultat global de l'exercice			18,682,653	15,067,159
Réserves et report à nouveau			20,464,060	5,396,902
	321,563,157	339,885,824	473,710,299	470,293,306
EURO (EUR)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	91,532,402	73,868,939		
Dettes et créances	59,623,635	52,300,822		
Charges inscrites à l'actif au coût amorti	-	-		
Dettes fournisseurs			1,985,483	3,566,340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2,461		
Autres créances (non courantes)	3,115,071	8,854,326		
	154,271,114	135,026,549	1,985,483	3,566,340
LIVRE BRITANIQUE (GBP)				
Dettes fournisseurs			1,247	3,417
			1,247	3,417
DIRHAM MAROCAIN (MAD)				
Autres créances	853,193	854,298		
Dettes fournisseurs			1,364,959	2,373,730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	374,527	470,123		
	1,227,719	1,324,421	1,364,959	2,373,730
TOTALS	477,061,989	476,236,794	477,061,989	476,236,794

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Le total des actifs financiers et des passifs financiers en % forex se présente comme suit :

	Actifs financiers 2023	Actifs financiers 2022	Dettes financières 2023	Dettes financières 2022
	%	%	%	%
Dollar américain	68	71	99	99
Euro	32	28	0	0
Dirham marocain	0	0	0	1
Livre britannique	-	-	0	0
	100	100	100	100

Analyse de la sensibilité

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

	Augmentation/ diminution	2023 USD	2022 USD
EUR	10%	15,228,563	13,146,021
	-10%	(15,228,563)	(13,146,021)
MAD	10%	(13,724)	(104,931)
	-10%	13,724	104,931
GBP	10%	(125)	(342)
	-10%	125	342

L'analyse de sensibilité a été déterminée en retenant l'hypothèse que la variation des taux de change s'était produite à la date de clôture et avait été appliquée à l'exposition de la Société au risque de change pour les instruments financiers existant à cette date, et que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restaient constantes.

Les changements indiqués représentent l'évaluation faite par la direction des variations raisonnablement possibles des taux de change sur la période allant jusqu'à la prochaine date de reporting annuel. Les résultats de l'analyse présentés dans le tableau ci-dessus représentent les effets sur les actifs financiers de la Société évalués en devises, convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de clôture.

(a) ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Actifs		2023 USD	2022 USD
Prêts et créances	Taux variable	4,344,084	7,142,485
		4,344,084	7,142,485

La Société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur une portion des revenus de la garantie liée à la transaction Room to Run. Cependant la majeure partie des revenus de Room to Run provient d'un premium avec un taux fixe et seule une portion des revenus d'intérêts est dépendante du taux de SOFR.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt affectera les revenus de la garantie sur le projet Room to Run comme suit :

	Augmentation/ diminution	2023 USD	2022 USD
Prêts et créances	0.50%	21,720	35,712
	-0.50%	(21,720)	(35,712)

(a) iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les limites par pays sont fixées et contrôlées régulièrement.

(a) iv). Taux de change au 31 décembre 2023

Le tableau ci-dessous représente les taux de change au 31 décembre 2023 :

	2023 USD	2022 USD
MAD	0.1013	0.0958
EUR	1.1047	1.0732
GBP	1.2735	1.2102

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

(a) v) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2023 USD	2022 USD
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	270,472,863	202,328,904
Prêts et créances	82,231,388	73,820,648
Autres actifs non courants	1,886,978	2,466,906
Trésorerie et équivalents de trésorerie	101,970,750	170,647,034
Autres créances	20,500,011	26,973,302
	477,061,989	476,236,793

Les actifs financiers ne sont pas en souffrance, les prêts Nachtigal et Malicounda ont été dépréciés conformément à la norme IFRS9 pour respectivement 174 833 USD et 52 930 USD

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont conservés auprès d'institutions financières réputées. La politique du Comité des risques consiste à surveiller étroitement la solvabilité des contreparties de la Société en examinant régulièrement leurs notations de crédit, leurs états financiers et leurs communiqués de presse.

Le tableau suivant présente les échelles de notation internationales utilisées par Africa50-FP pour évaluer la notation des risques des institutions financières :

Classe de risque	S&P-Fitch	Moody's
risque très bas	A+ et plus	A1 et plus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
risque peu élevé	BBB-	Baa3
	BB+	Ba1
	BB	Ba2
risque modéré	BB-	Ba3
	B+	B1
	B	B2
risque élevé	B-	B3
	CCC+	Caa1
risque très élevé	CCC	Caa2
	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Les soldes de trésorerie de la Société sont déposés auprès d'institutions financières affichant les notations de crédit suivantes :

INSTITUTIONS FINANCIÈRES	2023 USD	2022 USD	Credit ratings		Credit agency	
			2022	2022	2022	2022
Attijari Wafabank	20,128,053	33,169,823	BB	BB	Fitch	Fitch
BMCE Bank	18,586,283	35,902,183	BB	BB	Fitch	Fitch
TDB Bank	19,025,465	32,516,486	BB+	BB+	Fitch	Fitch
Afreximbank	20,579,478	33,045,189	BBB	BBB-	Fitch	Fitch
Citibank	23,650,126	36,013,100	A+	A+	Fitch	Fitch
Petty Cash	1,344	252	N/A	N/A		
	101,970,750	170,647,034				

La Société considère que le risque de crédit associé aux soldes en banque est faible ou très faible comme l'indiquent les catégories de risque ci-dessus.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Africa50-FP ne puisse s'acquitter de ses engagements financiers lorsqu'ils sont exigibles. Dans son approche de la gestion des liquidités, la Société veille autant que possible à disposer de liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses engagements lorsqu'ils sont exigibles, tant dans des conditions normales que tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter préjudice à sa réputation. Toutefois, l'impact potentiel de circonstances extrêmes ne pouvant être raisonnablement prévues est exclu.

31-DEC-23	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Prêts et créances	-	9,576,000	55,408,371	17,480,711	82,465,082
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,711,452	92,217,328	-	-	101,970,750
Autres créances	-	16,436,097	4,063,914	-	20,500,011
	9,711,452	118,229,425	59,472,285	17,480,711	204,935,843
Dettes financières					
Autres dettes	-	6,528,135	-	-	6,528,135
Dettes fournisseurs	-	7,135,390	2,123,553	-	9,258,943
	-	13,663,526	2,123,553	-	15,787,078
31-DEC-22	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Prêts et créances	-	12,519,575	33,157,638	28,371,199	74,048,411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,609,179	131,037,855	-	-	170,647,034
Autres créances	-	12,863,815	14,109,487	-	26,973,302
	39,609,179	156,421,245	47,267,124	28,371,199	271,668,747
Dettes financières					
Autres dettes	-	29,585,833	-	-	29,585,833
Dettes fournisseurs	-	4,798,313	4,180,498	-	8,978,811
	-	34,384,146	4,180,498	-	38,564,644

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements hors bilan en lien avec les projets s'élève à 62 985 388 USD au 31 décembre 2023. Le décaissement de ce montant est soumis à des conditions de réalisation de certaines étapes.

29. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

L'année 2023 a été affectée par la convertibilité et la volatilité des devises, des taux d'intérêt et des primes de marché plus élevés qui ont eu un impact négatif sur l'environnement des affaires à travers le continent. En outre, l'impact de la crise climatique sur l'Afrique devient de plus en plus apparent et plus aigu et l'instabilité politique créée par les coups d'État militaires et les conflits dans plusieurs pays africains pourraient avoir un impact négatif sur le climat d'investissement dans de nombreux pays.

Africa50 a fait preuve de résilience face à ces vents contraires et a pu atteindre la plupart de ses objectifs d'entreprise pour 2023.

Le resserrement budgétaire auquel sont confrontés les pays Actionnaires d'Africa50 a nécessité une révision de la manière dont ils répondent à leurs besoins de financement des infrastructures et la nécessité de mobiliser davantage le secteur privé, offrant ainsi un potentiel d'opportunités d'investissement pour Africa50.

30. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.

AFRICA50 – FINANCEMENT DE PROJETS

ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

AFRICA50 – DEVELOPPEMENT DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOMMAIRE

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	122
RAPPORT DE GESTION	123
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	124
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	128
BILAN	129
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	130
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	131
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	132

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

ADMINISTRATEURS

Dr. Akinwumi A. ADESINA (the Chair)	21 Juillet 2016
Ms. Imoni AKPOFURE	19 Juillet 2018
Mr. Nouaman AL AISSAMI	29 Juillet 2015
Mr. Charles BOAMAH	29 Juillet 2015
Ms. Sophie L'HELIAS	19 Juillet 2018
Ms. Monhla Wilma HLAHLA	19 Juillet 2018
Mr. Assaad JABRE	19 Juillet 2018
Mr. Amadou KANE	29 Juillet 2015
Mr. Albert MUGO	19 Juillet 2018
Ms. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY	29 Juillet 2015
Mr. Abdel Latif El MAGHRABY	5 Octobre 2021
Mr. Ange-Patrick DEMENOU	5 Juillet 2023
Mr. Alain EBOBISSE	5 Juillet 2023

Date de nomination

Directeur Général

Mr. Alain EBOBISSE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ms. Zurina SABAN

SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca, Maroc

AUDITEUR

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex, France

BANQUES

BMCE BANK

140 Avenue Hassan II
20070 Casablanca, Maroc

AFREXIMBANK

72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

ATTIJARIWafa BANK

Centre d'Affaires 2001
2 Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,
Sidi Mâarouf – B.P 40
Casablanca 20190 – Maroc

TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor
Lenana Road
PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya

RAPPORT DE GESTION

For the year ending 31 December 2023

La direction présente son rapport et les états financiers audités d'Africa50 – Développement de projets (la « Société » ou « Africa50-DP » ou « DP ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-DP est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique, identifie et développe des projets d'infrastructures en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu'à la clôture financière (ou la mobilisation de financements à long terme) et temporairement au-delà de cette étape, attire et canalise de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique, et mobilise le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l'élaboration et la mise en œuvre projets.

RESULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l'exercice figurent en page 128.

La Société n'a pas distribué de dividende au cours de l'exercice considéré (2022 : USD Nil)

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l'exercice sont présentés en page 122.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux

Normes internationales d'information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d'exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l'intention de liquider ou de cesser l'activité, ou n'a pas d'autre alternative que de cesser l'activité.

La direction n'est informée d'aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport

AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l'assemblée générale du 19 juillet 2022 pour une période de trois ans courant de l'exercice 2022 jusqu'à l'exercice 2024. statements are complete.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mai 2024.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Exercice clos le 31 Décembre 2023



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Africa50 - Développement de Projets

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Africa50 - Développement de Projets

Tour Ivoire 3 - Marina de Casablanca - Boulevard des Almohades - 20000 Casablanca - Maroc



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Africa50 - Développement de Projets

Tour Ivoire 3 - Marina de Casablanca - Boulevard des Almohades - 20000 Casablanca - Maroc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Africa50 Développement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mai 2024.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine et la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2023, ainsi que la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa50 Développement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;

Africa50 - Développement de Projets

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

3



- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 12 septembre 2024

KPMG S.A.

Valéry Foussé
Associé

Africa50 - Développement de Projets

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

4

COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Notes	31 December 2023 USD	31 December 2022 USD
Produits			
Produits des investissements vendus	16	2,589,681	2,895,772
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	18	155,026	(161,977)
Commissions reçues d'Africa50-FP	19	3,244,336	3,547,967
Total des produits		5,989,043	6,281,762
Charges			
Charges liées aux projets	21	1,630,450	1,941,273
Charges opérationnelles	22	9,868,453	9,032,055
Charges de collecte de fonds	23	454,061	
Total des charges		11,952,964	10,973,328
Résultat opérationnel		(5,963,921)	(4,691,565)
Résultat financier net			
Charges financières	20	8,006	(1,638)
Produits financiers	20	489,072	118,241
Résultat financier net		497,078	116,603
Résultat de la période		(5,466,843)	(4,574,962)
Autres éléments du résultat global		—	—
Résultat global de l'exercice		(5,466,843)	(4,574,962)
Avant répartition du résultat Net		(5,466,843)	(4,574,962)
FP Allocation du revenu Net*	25	3,300,000	
Résultat global total pour l'année		(2,166,843)	(4,574,962)

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

*Relation avec Africa50-FP (« Africa50-Financement de Projets »). Se référer à la section 17 sur les transactions entre parties liées.

BILAN

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Notes	2023 USD	2022 USD
ACTIF			
Actifs non courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	4,078,629	30,249
Divers créanciers	8	3,822,689	9,240,387
Projets capitalisés	9	3,113,722	2,218,726
Prêts et créances	10	919,903	895,002
Autres créances	11	122,988	3,241,811
Total des actifs non courants		12,057,931	15,626,175
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	(39,738)	(28,807)
Total des actifs courants		(39,738)	(28,807)
TOTAL ACTIF		12,018,193	15,597,367
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	13	46,653,480	46,105,811
Résultat global de l'exercice		(2,166,843)	(4,574,962)
Réserves et report à nouveau		(32,771,059)	(28,196,097)
Total des capitaux propres et des réserves		11,715,578	13,334,752
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	14	2,438	2,438
Autres dettes	15	300,177	2,260,177
Total des passifs courants		302,615	2,262,615
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		12,018,193	15,597,367

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
Au 1er Janvier 2022	44,573,612	(28,196,097)	16,377,514
Résultat global de l'exercice		(4,574,962)	(4,574,962)
Augmentation nette du capital libéré	1,532,200		1,532,200
Solde au 31 Décembre 2022	46,105,812	(32,771,060)	13,334,752
Résultat global de l'exercice		(2,166,843)	(2,166,843)
Augmentation nette du capital libéré	547,669		547,669
Solde au 31 Décembre 2023	46,653,481	(34,937,903)	11,715,578

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Notes	2023 USD	2022 USD
Transfert de fonds		(10,931)	(3,121,744)
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution / augmentation des débiteurs		2,592,022	(1,523,199)
Diminution / augmentation des créanciers			
Variation du besoin en fonds de roulement		2,592,022	(1,523,199)
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles	24	2,581,091	(4,644,943)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Placements financiers		(4,403,290)	(1,061,678)
Prêts et autres fonds d'investissement		3,224,815	1,052,827
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités d'investissement	24	(1,178,475)	(8,850)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie provenant des dépôts à terme		-	32,080
Capital souscrit		546,453	1,532,050
Remboursement du trop-perçu en capital		(1,960,000)	
Trésorerie nette générée par les activités de financement	24	(1,413,547)	1,564,130
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(10,931)	(3,089,663)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		(28,807)	3,060,856
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12	(39,738)	(28,807)

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

1. PURPOSE, OPERATIONS AND ORGANIZATION

Africa 50 - Développement de Projets est une organisation internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 500 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 96 391 600 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-DP sont les suivants :

- Identifier et développer les entreprises, les actifs, les entreprises et les projets d'infrastructure pour soutenir le développement économique durable en Afrique, à la fois au niveau national et régional, en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu'à la clôture financière (ou la mobilisation à long terme de financement) et temporairement au-delà de cette étape et ainsi attirer et canaliser de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique ;
- Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- Mobiliser le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets ;
- Effectuer des investissements dans les infrastructures, notamment :
 - En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés à l'infrastructure, mobilisant l'infrastructure et facilitant l'infrastructure, financièrement et économiquement viables, les entreprises et les projets en effectuant des investissements en dette ou en fonds propres, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
 - Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres ou d'autres formes d'aide financière ; et
 - Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels
- Identifier et embaucher des experts qualifiés (y compris dans les domaines de l'ingénierie, des finances, de l'économie, du droit, de l'environnement et du social) vers la fin de la collaboration avec les gouvernements africains et les investisseurs privés pour raccourcir le cycle de développement du projet et maximiser les chances de succès des projets ;
- Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-DP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-DP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions ;
- Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- Affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

- Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets) ;
- Verser des distributions sur les actions Africa50-DP ;
- Conserver et appliquer les bénéfices aux fins organisationnelles d'Africa50-DP ;
- Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification des présents articles qui aide Africa50-DP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure susceptible de porter directement ou indirectement préjudice aux intérêts d'Africa50-DP ; et
- Exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-DP.

2. BASE DE PREPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS. Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2022 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2023

NOUVELLES NORMES OU INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION
Amendements à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendements à l'IAS 1 et à la déclaration pratique IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables	1er janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur publié en juillet 2020	1er janvier 2023

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

NOUVELLES NORMES OU INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION
Amendements à IAS 1 (Présentation des états financiers) Passifs non courants avec clauses restrictives	1er janvier 2024
IFRS 16 - Contrats de locations Amendements à IFRS16 Contrats de location : Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024
Amendements à IAS 7 (état des flux de trésorerie) /IFRS7 (instruments financiers : informations à fournir) Modalités de financement des fournisseurs	1er janvier 2024
Amendments to IAS 21 The effects of changes in foreign exchange rates: Lack of Exchangeability	1er janvier 2025

La Société ne s'attend pas à avoir d'impact significatif sur ses états financiers lorsque ces prochaines exigences deviendront obligatoires, à l'exception de l'amendement à IAS 21 dont les impacts seront analysés au cours de l'année 2024.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers.

Africa50 – DP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en dollars américains.

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

b) Conversion des transactions en devises

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars américains les éléments en devises au 31 décembre 2023 sont présentés à la note 23. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change historiques. Les différences de conversion sont incluses dans la détermination du résultat net.

c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

d) Financial assets and liabilities

d) Actifs et passifs financiers

d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

i) Classement

La Société classe ses actifs et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat) ;
- ceux évalués au coût amorti ;

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété

Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la Société peut classer ses instruments de dette :

- **Coût amorti** : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS 1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- **Juste valeur par le biais du compte de résultat** : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des investissements.

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

d) 2. Dettes financières

i). Classement

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et emprunts, les dettes ou les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture constituant une couverture efficace, selon le cas.

ii). Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts et emprunts et les dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont rapportés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

d) 3. Evaluation ultérieure

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

d) 4. Évaluation à la juste valeur

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évalué à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. La Société, qui investit dans des sociétés non cotées, détermine la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

d) 5. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre participant de marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- **Niveau 1** : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- **Niveau 2** : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;
- **Niveau 3** : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

d) 6. Dépréciation d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

d) 7. Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

g) Information sectorielle et géographique

La zone d'investissement de la Société se limite à l'Afrique.

h) Engagements hors-bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-DP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

i) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-DP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-DP.

j) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-DP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-DP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur dans le compte de résultat, Africa50 - DP détermine, à la fin de chaque période de reporting, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. S'il y a une perte de valeur, les actifs financiers qui sont comptabilisés au coût amorti sont réévalués au montant net recouvrable, et le montant de la perte est comptabilisée dans le revenu net. Les pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans le résultat net au moment de la dépréciation.

k) Immobilisations corporelles

Tous les actifs sont détenus par Africa50 - Financement de projets et une partie des montants amortis est allouée à Africa50 - Développement de projets, selon les règles de répartition des dépenses entre les deux entités.

6. RECOURS À DES ESTIMATIONS DE JUGEMENTS

Valorisation des instruments financiers :

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

- **Niveau 1** : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique.
- **Niveau 2** : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché.
- **Niveau 3** : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

	2023 USD	2022 USD
PLACEMENTS EN ACTIONS NON COTÉES		
Au 1er janvier	30,249	716
Acquisitions	4,047,495	31,124
Cessions (au coût amorti)	0	0
Variations de juste valeur	885	(1,591)
Au 31 décembre	4,078,629	30,249

Participations aux investissements:

Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation	Participation	Participation	Participation	Participation	Participation
				directe	indirecte	effective et droit de vote	directe	indirecte	effective et droit de vote
				2023	2023	2023	2022	2022	2022
				%	%	%	%	%	%
CGHV (Volobe)	Madagascar	Hydro Power Project Co.	31 Dec	25	—	25	25	—	25
Transgambia Bridge Company	Gambie	Transport	31 Dec	87.5	—	87.5	—	—	—

Variation de la juste valeur :

Portefeuille d'investissements:

Dénomination	Nombre d'actions	% de détention	Pays	Activité principale	COÛT				VARIATION DE LA JUSTE VALEUR			Juste Valeur	
					Ouverture	Acquisition	Cessions	Clôture	Ouverture	Variation	Clôture	2023	2022
					USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
CGHV (Volobe)	125	25	Madagascar	Hydro Power Project Co.	31,824	—	—	31,824	(690)	885	195	31,134	30,249
Transgambia Bridge Company	87,500	87.5	Gambie	Transport	—	4,047,495	—	4,047,495	—	—	—	4,047,495	—
					31,824	4,047,495	—	4,079,319	(690)	885	195	4,078,629	30,249

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

8. DIVERS CREDITEURS

	2023 USD	2022 USD
Divers créditeurs		
Africa50 - FP*	3,822,689	9,240,387
	3,822,689	9,240,387

*Relation avec Africa50-FP (« Africa50-Financement de Projets »). Se référer à la section 17 sur les transactions entre parties liées.

9. PROJETS CAPITALISES

	2023 Ouverture USD	2023 Variation USD	2023 Clôture USD	2022 USD
Projets capitalisés*	2,218,726	894,995	3,113,722	2,218,726
	2,218,726	894,995	3,113,722	2,218,726

*Les dépenses de projets capitalisées correspondent à la part capitalisée des sommes déboursées (ex. pour les consultants, missions, spécialistes) pour la recherche et l'étude de projets d'investissement.

La part capitalisée dépend de la probabilité de réussite des projets.

10. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2023 USD	2022 USD
Non-courant		
CGHV (Volobe)*	919,903	895,002
	919,903	895,002
Courant		
—	—	—
	0	0
Total	919,903	895,002

Ce tableau représente les prêts d'Actionnaires, dans le cadre du financement des sociétés de projet.

*Prêts des Actionnaires accordés à CGHV (Volobe)

Le projet est encore en phase de développement. Par conséquent, le prêt accordé relève du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section « Charges liées aux projets » du compte de résultat

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Maturité

	Provision au titre d'IFRS 9	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	2023 USD	2023 USD	2023 USD	2023 USD	2023 USD	2023 USD
CGHV (Volobe)	(3,128,673)	—	—	—	4,048,576	919,903
Total	(3,128,673)	0	0	0	4,048,576	919,903

	Dépréciation	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	2022 USD	2022 USD	2022 USD	2022 USD	2022 USD	2022 USD
CGHV (Volobe)	(2,685,004)	-	-	-	3,580,006	895,002
SOGEAG (Gbessia)	-	-	-	-	-	-
Total	(2,685,004)	0	0	0	3,580,006	895,002

11. AUTRES CREANCES

Les autres créances d'un montant de 122 988 USD correspondent à des intérêts courus du prêt d'actionnaire au projet Volobe.

12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2023 USD	2022 USD
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Équivalents de trésorerie	(39,738)	(28,807)
	(39,738)	(28,807)

Le cash de Africa50-DP est géré par Africa50-FP.

En incluant le compte courant entre Africa50-DP et Africa50-FP, la trésorerie de DP s'élève à 3 782 951 USD.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

13. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital autorisé conformément aux statuts d'Africa50-DP est de 500 000 000 USD. Le capital souscrit s'élève à 96 391 600 USD et le capital appelé à 72 993 700 USD, et le capital libéré s'établit à 46 653 480 USD.

	Catégorie	Nb. d'actions au 31 décembre 2022	Nb. d'actions émises en 2023	Nb. d'actions au 31 décembre 2023	Capital libéré au 31 décembre 2023
1. Banque Africaine de Développement	B*	18,924	0	18,924	8,085,652
2. Bank Al Maghrib	B	2,000	0	2,000	2,000,000
3. BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest)	B	500	0	500	500,000
4. Benin	A*	464	0	464	260,293
5. Burkina Faso	A	299	0	299	171,646
6. Cameroun	A	5,000	0	5,000	2,693,525
7. Congo Brazzaville	A	18,666	0	18,666	4,666,350
8. Djibouti	A	300	0	300	75,000
9. Egypte	A	10,000	0	10,000	7,500,000
10. Gabon	A	866	0	866	216,200
11. Gambie	A	100	0	100	25,000
12. Ghana	A	1,961	0	1,961	958,358
13. Guinée (Conakry)	A	500	0	500	375,000
14. Côte d'Ivoire	A	2,999	0	2,999	749,350
15. Kenya	A	10,000	0	10,000	2,849,348
16. Royaume du Maroc	A	10,000	0	10,000	7,500,000
17. Madagascar	A	1,000	0	1,000	750,000
18. Malawi	A	200	0	200	50,000
19. Mali	A	203	0	203	152,250
20. Mauritanie	A	1,011	0	1,011	252,650
21. Maurice	A	100	0	100	75,000
22. République du Niger	A	199	0	199	49,350
23. Nigeria	A	4,000	0	4,000	3,000,000
24. République Démocratique du Congo	A	200	0	200	100,000
25. Rwanda	A	1,000	0	1,000	750,000
26. Sénégal	A	1,000	0	1,000	249,650
27. Sierra Leone	A	200	0	200	60,000
28. Sudan	A	2	0	2	500
29. Togo	A	1,927	0	1,927	963,423
30. Tunisie	A	1,000	0	1,000	750,000
31. Zimbabwe	A	500	0	500	375,000
32. Botswana	A	0	270	270	202,500
33. Tanzanie	A	0	1,000	1,000	247,434
		95,121	1,270	96,391	46,653,480

* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme « publique » désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

14. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 438 USD et comprennent principalement des dettes fournisseurs et des factures impayées au 31 décembre 2023. Toutes ces dettes sont payables à moins d'un an.

15. AUTRES DETTES

	2023 USD	2022 USD
Excédent de versement de souscription au capital par les Actionnaires	300,177	2,260,177
Madagascar	250,299	250,299
Tunisie	38,007	38,007
Nigéria		1,960,000
Mali	11,772	11,772
Autres	100	100
Total	300,177	2,260,177

16. GAIN SUR CESSION D'INVESTISSEMENTS

Les revenus des projets vendus s'élèvent à 3 354 198 USD et correspondent à la vente du projet Orion à Africa50-FP. Les frais de développement du projet engagés par Africa50-DP s'élèvent à 764 516 USD.

La plus-value sur cession d'investissement pour Africa50-DP s'élève à 2 589 681 USD.

17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature et le volume des transactions sont présentés ci-après :

Partie liée	Nature	2023	2023
		Volume net des transactions de l'exercice	Solde des créances / dettes au 31 Déc
Africa50 - FP*	Dettes - Compte courant	(5,417,698)	3,822,689
		2022	2022
		Volume net des transactions de l'exercice	Solde des créances / dettes au 31 Déc
Africa50 - FP*	Dettes - Compte courant	2,388,107	9,240,387

*Relation avec Africa50-FP : Africa50-DP développe un portefeuille de projets prêts à être investis et Africa50-FP recherche des projets par le biais de sa société sœur Africa50-DP et d'autres partenaires et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les liquidités reçues des appels de fonds et traite les paiements pour les deux entités, y compris les décaissements pour les investissements ; dans ce contexte, un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 3 822 689 USD au 31 décembre 2023. La redevance d'accès préférentiel au portefeuille versée par FP à DP est incluse dans ce compte courant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

18. GAINS/PERTES LATENTES SUR ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RESULTAT

Le Gain/Perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le résultat s'élève à 155 026 USD et comprend un gain de change pour 116 050 USD et des intérêts courus de 38 976 USD sur le prêt d'actionnaire du projet Volobe.

	2023 USD	2022 USD
Intérêts sur les prêts liés aux projets - VOLOBE	38,976	39,479
	38,976	39,479

19. COMMISSIONS RECUES DE AFRICA50-FP

Africa50-DP investit des ressources importantes dans le développement de nouveaux projets rentables. Ces investissements sont proposés à la vente à Africa50-FP au moment ou peu de temps avant la clôture financière.

Africa50 - FP bénéficie de cette relation :

- Accès préférentiel au portefeuille de projets développé par Africa50-DP et,
- Bonne connaissance de ces projets et capacité à acheter des actifs d'Africa50-DP en s'appuyant sur les audits, la structuration des transactions et les négociations initiées par Africa50-DP à un coût nul ou limité pour Africa50-FP.

Les frais d'accès préférentiel au portefeuille DP payés par Africa50-FP représentent la compensation pour les avantages de service décrits ci-dessus qu'elle reçoit d'Africa50-DP ; ils s'élèvent à 2 904 000 USD pour l'année 2023.

L'équipe d'investissement de DP suit certains projets qu'elle développe et qui ont été cédés à FP. Une feuille de temps est remplie par l'équipe d'investissement DP pour déterminer le temps passé sur les projets vendus à FP.

Les coûts de salaires et avantages sociaux correspondants sont réaffectés à FP via les frais de suivi. Les frais s'élèvent à 340 336 USD pour l'année 2023.

20. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2023 USD	2022 USD
Produits financiers		
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	489,072	118,241
	489,072	118,241
Charges financières		
Profit/perte de change latent	(39,229)	(35,393)
Intérêts sur loyers	31,223	37,031
	(8,006)	1,638

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

21. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou des financements directs.

	2023 USD	2022 USD
Charges liées aux projets	<u>1,630,450</u>	<u>1,941,273</u>
	<u>1,630,450</u>	<u>1,941,273</u>

22. DEPENSES OPERATIONNELLES

Le total des dépenses opérationnelles d'Africa50-DP s'élève à 9 868 453 USD et comprend les salaires et avantages pour un montant de 6 670 205 USD, et d'autres frais administratifs d'un montant de 3 198 248 USD, qui inclut des frais de déplacement, de communication, de ressources humaines, informatique, les frais des réunions du Conseil d'administration, de l'assemblée générale et diverses autres dépenses.

Salaires :

Africa50-FP et Africa50-DP comptent ensemble 66 employés en décembre 2023 (58 en 2022), dont 18 employés se concentrent sur l'activité d'investissement d'Africa50-DP (16 en 2022).

Le personnel d'Africa50-DP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que l'éducation et l'assurance-vie. Un plan d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018.

Le personnel d'Africa50-DP bénéficie également d'une indemnité d'installation le cas échéant.

23. FRAIS DE COLLECTE DE FONDS

Le total des dépenses de collecte de fonds pour l'année 2023 s'élève à 454 061 USD et a été dépensé pour soutenir le lancement de l'Alliance pour les infrastructures vertes en Afrique (AGIA).

La plupart des dépenses devraient être récupérées une fois que le Fonds aura réussi.

24. FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette utilisée dans les opérations s'élève à 2 581 091 USD dont 10 931 USD correspondent à un transfert de trésorerie de FP et 2 592 022 USD à la variation du fonds de roulement.

La trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement s'élève à 1 178 475 USD. Il comprend des nouveaux décaissements dans des projets pour 4 403 290 USD et un remboursement pour 3 224 815 USD.

La trésorerie nette provenant des activités de financement s'élève à -1 413 547 USD et se compose des souscriptions payées par les Actionnaires pour 546 453 USD et du remboursement du trop-payé en capital au Nigeria pour 1 960 000 USD.

25. AFFECTATION DU RÉSULTAT NET

Le mécanisme d'allocation du revenu net d'Africa50-FP à Africa50-DP s'élève à 3 300 000 USD tel qu'approuvé lors de l'Assemblée générale des Actionnaires de 2023.

Le mécanisme de revenu net a été mis en œuvre comme un moyen de soutenir la viabilité financière d'Africa50-DP, conformément à la résolution adoptée par les Actionnaires qui permet à Africa50-FP de fournir une assistance (y compris une assistance financière) à Africa50-DP, à condition que cette aide ne mette pas en péril sa propre (Africa50-FP) viabilité financière.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

26. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-DP est un investisseur très sélectif et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation incluant le Comité d'investissement d'Africa50-DP, lequel fait partie intégrante du cadre global de gestion des risques.

Les instruments financiers inscrits au bilan comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et les autres dettes.

Les charges capitalisées au coût amorti correspondent aux dépenses de due diligence effectuées avant investissement ; ces dépenses sont revendues lors de la vente des projets (ou ajoutées au prix de vente lors de la revente d'un projet).

De par ses activités d'investissement, Africa50-DP est exposé à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels la Société investit. Les risques les plus courants auxquels la Société est exposée sont le risque de marché et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50 – DP visent à identifier et à analyser ces risques, à définir des limites de risque et des contrôles appropriés, et à surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50 – DP révisé régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques pour tenir compte des évolutions des marchés et des meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance qui supervise les risques affectant Africa50 – DP, les principaux facteurs d'atténuation et les mesures prises pour réduire ces risques, et a mis en place un cadre de gestion des risques et des politiques pour faire face aux principaux risques.

a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-DP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces différentes devises. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen régulier.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	Actifs financiers 2023	Actifs financiers 2022	Dettes financières 2023	Dettes financières 2022
	USD	USD	USD	USD
DOLLAR AMÉRICAIN (USD)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4,047,495	-	-	-
Divers créanciers	3,822,689	9,240,387	-	-
Dépenses capitalisées des projets	3,113,722	2,218,726	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(39,738)	(28,807)	-	-
Dettes fournisseurs	-	-	2,438	2,438
Autres dettes	-	-	300,177	2,260,177
Capital libéré	-	-	46,653,480	46,105,811
Résultat global de l'exercice	-	-	(2,166,843)	(4,574,962)
Réserves et bénéfices non distribués	-	-	(32,771,059)	(28,196,097)
	10,944,168	11,430,306	12,018,193	15,597,367
EURO (EUR)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	31,134	30,249	-	-
Prêts et créances	919,903	895,002	-	-
Autres créances	122,988	3,241,811	-	-
	1,074,025	4,167,061	-	-
Totals	12,018,193	15,597,367	12,018,193	15,597,367

The % forex as a total of financial assets and financial liabilities are as follows:

	Actifs financiers 2023	Actifs financiers 2022	Dettes financières 2023	Dettes financières 2022
	%	%	%	%
Dollar américain	91	73	100	100
Euro	9	27	0	0
	100	100	100	100

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Analyse de la sensibilité

	Augmentation / (diminution)	2023 USD	2022 USD
EUR	10%	107,403	416,706
	(10%)	(107,403)	(416,706)

ii) Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

	Instruments financiers	2023 USD	2022 USD
Actifs			
Prêts et créances	Taux variable	919,903	895,002
Créanciers divers	Taux variable	3,822,689	9,240,387
		4,742,593	10,135,389
	Augmentation / (diminution)	2023 USD	2022 USD
Prêts et créances	0.50%	4,600	4,475
	-0.50%	(4,600)	(4,475)
Créanciers divers	0.50%	19,113	46,202
	-0.50%	(19,113)	(46,202)

iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les seuils limites par pays sont fixés et contrôlés régulièrement.

(iv) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

	2023 USD	2022 USD
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4,078,629	30,249
Prêts et créances	919,903	895,002
Projets capitalisés	3,113,722	2,218,726
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(39,738)	(28,807)
Créditeurs divers	3,822,689	9,240,387
Autres créances	122,988	3,241,811
	12,018,193	15,597,367

Les actifs financiers ne sont pas en souffrance. En ce qui concerne le projet Volobe et comme expliqué dans la note 10, le projet est toujours en phase de développement et par conséquent le prêt d'actionnaire à CGHV (Volobe) relève du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section "Dépenses sur projets" du compte de résultat.

La trésorerie d'Africa50-DP est gérée par Africa50-FP et détenue auprès d'institutions financières présentant un faible risque de crédit comme indiqué dans les notes aux états financiers d'Africa50-FP.

Taux de change au 31 décembre 2023

Le tableau suivant représente les taux de change au 31 Décembre 2023 :

	2023 USD	2022 USD
MAD	0.1013	0.0958
EUR	1.1047	1.0732

27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan lié aux projets au 31 décembre 2023. Toutefois, Africa50-DP bénéficie d'un engagement hors bilan de 11 800 000 USD reçu d'Africa50-FP.

28. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

L'année 2023 a été affectée par la convertibilité et la volatilité des devises, la hausse des taux d'intérêt et des primes de marché qui ont affecté négativement l'environnement des affaires à travers le continent. En outre, l'impact de la crise climatique sur l'Afrique devient plus apparent et plus aigu et l'instabilité politique créée par les coups d'État militaires et les conflits dans plusieurs pays africains pourrait avoir un impact négatif sur le climat d'investissement dans de nombreux pays.

Africa50 a fait preuve de résilience face à ces vents contraires et a été en mesure d'atteindre la plupart de ses objectifs d'entreprise pour 2023.

Le resserrement de l'environnement fiscal auquel sont confrontés les pays Actionnaires d'Africa50 a nécessité de revoir la façon dont ils répondent à leurs besoins de financement des infrastructures et la nécessité de tirer davantage parti du secteur privé, ce qui constitue une réserve potentielle d'opportunités d'investissement pour Africa50.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2023

29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.

AFRICA50 – DEVELOPPEMENT DE PROJETS

ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Partie 7 : Informations complémentaires

Simon Bienvenu Onguené, magasinier, assis à un bureau dans les magasins de la centrale hydroélectrique de Nachtigal, région centrale, Cameroun. Il s'agit d'une centrale de 420 MW en construction sur le fleuve Sanaga, à 65 kilomètres de Yaoundé, avec une ligne de transport d'électricité de 50 kilomètres jusqu'à Nyom. La centrale devrait augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 % et améliorer l'accès à l'électricité pour les consommateurs. Elle devrait contribuer à porter à 75 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Cameroun d'ici à 2024 et éviter l'émission d'un million de tonnes de CO₂ par an. Des milliers d'emplois ont été créés pendant la période de construction et les personnes touchées au sein des communautés locales ont également bénéficié de divers programmes de soutien.

Glossaire

AFD : Agence française de développement

AGA : Assemblée Générale des Actionnaires

AGIA : L'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique

AIE : Agence internationale de l'énergie

ARP : Programme de recyclage d'actifs

ASI : Alliance solaire internationale

BAD : Banque africaine de développement

BADEA : Banque arabe pour le développement économique en Afrique

BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement

BOAD : Banque ouest-africaine de développement

CAGR : Taux de croissance annuel composé

CDC : Caisse des dépôts et des consignations

CNBC : Consumer News and Business Channel

CO2 : Dioxyde de carbone

COP : Conférence des Parties

COSO : Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission

CTRG : Central Térmica de Ressano Garcia

DG : Directeur général

DP : AFRICA50 – Développement de projets

EAP - Elevate Africa Partners

EDF : Électricité de France

EIES : Etude d'impact environnemental et social

EPC : Ingénierie, Approvisionnement et Construction

E&S : Environnemental et social

ESAP : Plan d'action sociale et environnementale

ESMS : Système de gestion social et environnemental

ESG : Environnemental, Social et Gouvernance

ESS : Environnement, Santé et Sécurité

ETAF : Energy Transition Acceleration Financing

EUR : Euro

FAI : Fournisseur d'accès internet

FEM : Forum économique mondial

FMO : Banque de développement néerlandaise

FP : AFRICA50 – Financement de projets

FX : Change

GEAPP : Global Energy Alliance for People & Planet

GWh : Gigawatt-heure

GoR : Gouvernement du Rwanda

HFO : Fioul lourd

IAF : Fonds d'accélération pour les infrastructures d'Africa50

IDE : Investissement direct étranger

IFD : Institution de financement du développement

ICAO : International Civil Aviation Organisation

IMTO : Opérateurs internationaux de transfert d'argent

IPP : Centrale électrique indépendante

JDA : Accord de développement conjoint

KIC : Kigali Innovation City

km : Kilomètres

MIIA : Millenium Impact for Infrastructure Accelerator

MOU : Protocole d'accord

MPG : Melec PowerGen

MW : Mégawatt

NOx : Oxyde d'azote

OCDE : Organisation de coopération et développement économiques

ODD : Objectifs de développement durable

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONE : Office national pour l'environnement

ONU : Organisation des Nations Unies

p.a. : par an

PCJ : Poste de contrôle juxtaposé

PIB : Produit intérieur brut

PIIP : Proposition d'investissement d'initiative privée

PPA : Accord d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement)

PPP : Partenariat public-privé

RAP : Plan d'action pour la réinstallation

RDB : Rwanda Development Board

SFI : Société financière internationale

SHA : Convention d'Actionnaires

STOA : Infrastructure & Energy Fund, instrument d'investissement détenu par la Caisse des Dépôts (CDC) et l'Agence Française de Développement (AFD)

TIC : Technologies de l'information et des communications

TRI : Taux de rentabilité interne

UA : Union africaine

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

USD : Dollar des Etats-Unis

US EXIM : Banque d'Import-Export des Etats-Unis

ZLECAf : Zone de libre-échange continentale africaine

AFRICA⁵⁰

Tour Ivoire 3 - 8ème étage Marina de
Casablanca Boulevard des Almohades
Casablanca 20000
Maroc

investorrelations@africa50.com

africa50.com